

PATE FEUILLETEE ET MI-FEUILLETEE
500 g. Fr. 1.--
 5 % d'escompte



FABRIQUE M. VOLEUZ
SAXON
 Téléphone (026) 6 23 54

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

PRESSING KUMME
 COMPLET Fr. 8.50

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.
- Teinture

JUPE Fr. 3.50

Rue des Hôtels
 Tél. 026 6 19 74 MARTIGNY

Que deviendront les routes des hauts chantiers?

A la recherche d'une solution

LES sociétés hydroélectriques établies chez nous — ou à peu près — la tâche qu'elles s'étaient assignée. Parmi les ouvrages créés à grands renforts de millions, subsistent les routes des chantiers, à une altitude de 1.500 à 2.400 mètres. Indispensables au moment de l'édification des barrages, elles deviennent aujourd'hui onéreuses pour les sociétés, qui n'en tirent plus qu'un avan-

tage relatif. Celles-ci songent à en abandonner l'entretien, ce qui va condamner ces routes à une rapide et complète détérioration. Tel est ou sera très prochainement le cas notamment pour les voies d'accès à Cleuson, Zeuzier, Moiry. Même sort pour la route Motôt-Le Chargeur, dans le Val des Dix, sauf qu'il y subsistera du moins un chemin à jeep pour le service des installations de la Grande Dixence.

DEMAIN, C'EST DIMANCHE

Le signe!

Au temps du roi Achaz, le roi d'Aram et le roi d'Israël montèrent contre Jérusalem pour lui donner l'assaut. Le cœur du roi Achaz et le cœur de son peuple en furent bouleversés comme les arbres de la forêt agités par le vent. Le Seigneur dit à Isaïe: « Va trouver Achaz et dis-lui qu'il n'a rien à craindre de ces deux lions fumants. Qu'il me demande seulement un signe. » C'est-à-dire: qu'il se mette en communication avec moi! Qu'il n'essaie pas de se débrouiller tout seul et avec des moyens humains! Achaz répond, patelin: « Je n'en ferai rien, je ne veux pas mobiliser le Seigneur! » Isaïe découvre les cartes du rationalisme éternel et lui dit: « Ecoutez, maison de David: il ne vous suffit pas de laisser la patience des hommes? Il vous faut encore laisser la patience de Dieu? Aussi le Seigneur vous donnera lui-même un signe: la Vierge enfantera et concevra un fils qu'elle appellera l'Emmanuel, — et le pays dont tu redoutes les rois sera dévasté. »

Armements! Armements! Bombe contre bombe! Le cœur de l'Occident « chrétien » est bouleversé comme les arbres de la forêt agités par le vent. « Rien à craindre, dit le Seigneur! Elevez un peu le niveau de vos pensées, songez à autre chose qu'au triomphe capitaliste ou économique. Ayez des valeurs qui soient un peu dignes d'être défendues et je les défendrai. » — D'accord pour les valeurs! Nous appelons chrétien tout ce que nous avons: notre civilisation, notre culture, nos colifretils. Mais quant à vous demander un signe, non, ce serait un anachronisme. Est-ce que vous existez personnellement et historiquement? Etes-vous autre chose qu'un phénomène de civilisation? Autre chose que, précisément, ces « valeurs » baptisées? Je ne peux tout de même pas demander un signe à... un mythe! Mobilisons les bombes et non le Seigneur!

Isaïe dit toujours: il ne vous suffit pas de laisser la patience des hommes? — Et regardez comme toutes ces nations nouvelles, ne voyant pas venir le pain dont vous regorgez, tendent le cœur et les mains vers l'autre camp? — Il vous faut laisser encore la patience de Dieu? Il vous faut ignorer, mépriser, défigurer, trahir ce signe qui est parmi vous depuis vingt siècles, le Dieu-Emmanuel, le Verbe fait chair habitant parmi vous dans l'Eglise et l'Eucharistie; et la Vierge, sa mère et notre mère, qui continue à vous le donner pour faire de vous ses frères et les enfants de Dieu? C'est ce signe, accepté, aimé, vécu, qui vous sauvera. Autrement, je ne donne pas cher de votre politique, ni de vos menaces, ni de vos bombes. Mais Dieu saura trouver ses enfants où ils seront, de part et d'autre d'un rideau de fer ou de bambou, — partout où l'on saura découvrir son Fils né dans une mangeoire d'animaux, et sa mère penchée sur lui pour l'aimer et l'adorer. Marcel MICHELET.

Evidemment, les Communes de situation ont tout le loisir de prendre la relève des Sociétés, qui leur est très généreusement offerte, pour la remise en état et l'entretien des ouvrages. Malheureusement, malgré les ressources fiscales dont elles bénéficient, ces communes ne sont pas en mesure de recueillir cette lourde succession. Ce revenu supplémentaire inespéré a surgi à point nommé pour empêcher l'inanition. Les Communes en ont profité pour se remettre à flot avant de le mobiliser pour de très longues années au service de dettes d'équipement: écoles, remaniements parcellaires, adductions d'eau, rénovations d'alpages, etc. Il ne saurait être question pour ces collectivités de distraire le 10 ou 20 % de leurs recettes annuelles, d'ailleurs déjà assignées à la couverture de dépenses inéluctables, pour couvrir tant bien que mal les dépenses d'entretien de ces voies d'accès. Outre que celles-ci ne sont pas indispensables à l'économie locale, ELLES INTERESSENT AVANT TOUT LE TOURISME DE L'ENSEMBLE DU PAYS. En effet, les barrages sont devenus des points d'attraction indéniable pour nos visiteurs et de nos hôtes. Il n'est aucun d'eux qui ne veuille constater « de visu » le résultat de la lutte gigantesque engagée par la termitière des

chantiers contre les éléments réputés jusqu'alors indomptables. Durant la bonne saison, les visites quotidiennes ne se comptent plus. L'Administration fédérale des Postes entretient des services réguliers jusqu'au point terminus de ces routes. OR, VOICI QUE LA FERMETURE DE PLUSIEURS D'ENTRE ELLES EST IMMINENTE. D'AUTRES SUBIRONT LE MEME SORT DANS QUELQUES ANNEES. Me Aloys THEYTAZ.

■ LA SUITE EN PAGE 2 ■

La session fédérale

D.C.A.

Depuis des années, la défense contre avions est le point faible de notre défense nationale. C'est que les spécialistes, considérant l'évolution rapide des moyens de combat aériens et de leurs antidotes au sol, ont attendu de se prononcer afin d'assurer à la Suisse un équipement aussi moderne que possible et, surtout, qui garde sa valeur pendant un certain temps. Il est d'ailleurs fatal que certains secteurs de l'armement soient en retard sur d'autres: si l'on attendait que tout fût au point pour solliciter des Chambres un crédit unique, l'armée risquerait d'être dangereusement démunie. Aussi procède-t-on par étapes et par secteurs. La commission du Conseil national, malgré le coût des mesures prévues, les a trouvées encore insuffisantes. Aussi, par la voie d'une motion, a-t-elle invité le Conseil fédéral à renoncer à la dissolution de 11 batteries lourdes de D.C.A. et à les équiper d'armes modernes. Et par un postulat, elle a prié le gouvernement d'envoyer en outre l'équipement en armes antiaériennes modernes des six groupes légers des régiments de D.C.A. Le chef du Département militaire et ses collègues ne désiraient pas aller si loin, d'abord pour des raisons financières, d'autre part pour pouvoir tenir compte de l'évolution ultérieure des armements. Sous ces réserves — dont la seconde surtout est de poids — M. Chaudet a accepté tout de même motion et postulat. Ceux-ci ont été votés, ce qui portera la dépense pour la D.C.A. de 150 à 247 millions. Une fois de plus, il faut y insister, c'est le Parlement, et non le

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

C. Bodinier.

La semaine politique en Suisse par Jean Hugli

Un verdict clair et net

Encore qu'il n'ait pas attiré — c'était à prévoir — un pourcentage élevé de votants, le scrutin de dimanche dernier sur le statut de l'horlogerie a été l'expression non équivoque de la volonté populaire, puisque tous les cantons sauf deux (Lucerne et Appenzell Rhodes Extérieures) ont accepté le statut, confirmant avec netteté le vote des deux Chambres. Il s'en est fallu de 95 voix seulement pour que le nombre des acceptants fût exactement le double de celui des rejetants: 443 173 contre 221 634. La participation au scrutin a été fort inégale, selon que les régions étaient ou non directement intéressées par la question horlogère. D'une façon générale, cependant, l'on peut dire qu'elle a été satisfaisante: 44,3 %. On en a vu — et souvent — de beaucoup plus faible.

Comme on le prévoyait d'ailleurs, c'est en Suisse centrale et orientale que l'opposition au nouveau statut a été la plus forte. Chez les « Welsches » — Suisse romande, Jura bernois et Tessin — on compte 109 622 « oui » contre 17 751 « non ». Et l'écart aurait été encore bien plus fort si — mises à part les régions horlogères — l'on s'était rendu en plus grand nombre aux urnes (ni Vaud ni Valais n'ont fait preuve de zèle...).

« Le nouveau statut est un instrument de travail indispensable pour rendre, dans l'ordre, la montre suisse toujours plus compétitive sur les marchés étrangers », dit le bulletin de victoire du Comité d'action en faveur du statut. Nous estimons sage, pour notre part, que l'un de nos principaux articles d'exportation soit soumis à des normes et à un contrôle stricts, et l'on pourrait avoir bientôt à s'en féliciter quand notre pays aura à faire connaissance avec une intégration économique européenne plus poussée que celle de l'AELE...

NOUVEAUX PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS

Les Chambres fédérales, qui se sont assemblées lundi pour leur dernière ses-

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

NOTRE CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE

Toujours l'or noir!

ON N'A PAS suffisamment parlé, en Suisse romande, de la conférence que le magnat italien du pétrole, M. Enrico Mattei, a donnée, le 27 novembre dernier, à Saint-Gall, sous les auspices et à l'intention de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de ce canton. Après avoir bien spécifié que la Suisse ne recevra, par le pipe-line de l'Europe Centrale que le pétrole qu'elle désirera importer, il a invité les personnes désirant lui poser des questions à le faire. Treize orateurs internationaux, inévitablement liés aux questions de haute politique. D'où pourrait provenir le pétrole qui nous arrivera par ces pipe-lines, ou qui Me Marcel-W. SUES.

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 8 ■

Onze d'entre eux attaquèrent et deux prirent la défense du conférencier. Parmi les premiers, le colonel Jean Perret, du Service de la Motorisation de l'Armée, exprima la crainte que le groupe Mattei, de par ses relations avec l'U.R.S.S. et, tant par son pipe-line que par ses livraisons de pétrole, pouvait conduire la Suisse à faire le jeu du marxisme dans sa lutte contre l'Occident, en risquant de placer notre pays sous la dépendance russe, pour une partie de ses besoins en énergie. Dans sa réponse, M. Mattei déclara catégoriquement que l'E.N.I. n'intervenait avec son pipe-line qu'en qualité de transporteur et qu'aussi bien les cantons du Tessin, des Grisons et de Saint-Gall que la raffinerie d'Aigle conservaient le droit d'acheter leur pétrole brut où bon leur semblait. Le conseiller d'Etat saint-gallois Frick, signataire du contrat avec E.N.I. et le groupe Mattei, spécifia que toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour éviter les dangers de pollution, soit de l'eau, soit de l'air. Il annonça qu'en aucun cas son canton n'importerait du pétrole russe et déclara qu'en travaillant avec E.N.I., il était convaincu d'avoir œuvré pour le bien de son canton.

Comme on le voit, plusieurs de nos cantons, du fait de la construction des pipe-lines qui traverseront notre pays et l'alimenteront en pétrole, sont désormais préoccupés des grands problèmes économiques

NR Flash

- Sion et Brigue: incendies
- Crêtelongue: évasions
- Informations locales PAGES 18, 22 ET 23
- Notre reportage illustré PAGE 16
- Sports PAGES 10 ET 13
- Dépêches suisses et étrangères PAGE 24

Heures valaisannes

DE MON TEMPS, il y avait le loto de l'église, le loto de la fanfare et le loto du chœur-mixte; trois aimables fêtes villageoises qui s'épauillaient entre le Jeune fédéral et la St-Joseph. Chaque comité possédait sa stratégie dans l'art d'attirer le chaland. Les lots étaient souvent le résultat d'une quête qu'effectuaient « d'accortes jeunes filles » auprès de chaque ménage. C'était même l'occasion rêvée pour les jeunes mariés, d'étaler leur générosité en refillant aux spécialistes de ce porte-à-porte le service à thé offert en cadeau de nocces par quelque lointaine cousine Sarah.

Ma plus profonde joie de participer à ces soirées pleines de chiffres était d'ailleurs de voir le hasard rendre le don somptueux à ses donateurs, l'oncle Anselme, octogénaire gouteux, s'en aller avec une paire de skis sous le bras, et Julien, abstinent notoire, traverser tout le village, l'échine ployée sous une caisse de bouteilles.

Or les Hauts-Valaisans, experts incontestés dans la manière de soustraire l'argent des poches de tout ce qui habite en aval du Bois de Fingges, inventèrent — ce fut son premier nom — le « loto monstre », où l'on voyait accourir des automobilistes vaudois heureux de gagner une bicyclette pour un abonnement de trente francs.

Le Valais tout entier suit aujourd'hui cette mode: c'est l'ère du « loto géant ». Dauphines, frigos, geniesses, font la joie des abonnés et de sa furieuse façon que la Haute-Assemblée s'en est déjà émue. De telle manière que pour vanter la planche à lots les superlatifs commencent à manquer. L'on en était l'autre dimanche au loto super-géant, hier au loto royal. Restent, bien sûr, impérial, cic-tatorial et démocratique. Mais après...?

Oui. Eh bien nous y pensons lorsqu'il en sera temps. Pour le moment j'ai le ferme propos de me rendre vendredi au super-loto des dames patronesses de mon quartier et je compte bien y gagner LA pelle mécanique que mettent en évidence papillons et affiches, parmi cent mille francs d'autres lots.

Arrêze.

La session fédérale

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Conseil fédéral, qui « crève le plafond » primitivement fixé pour les dépenses militaires. Il a probablement raison, mais qu'on n'accuse pas toujours le Département militaire de mégalomanie ! D'ailleurs, même porté à 1230 millions, le coût annuel de notre défense nationale reste, par rapport au revenu national, l'un des plus bas d'Europe (3% environ).

Notons que le développement de la fusée suisse se poursuit. On cherche à la doter d'une portée supérieure et de rampes mobiles.

PROTECTION DES SITES

Le Conseil national a voté par 116 voix sans opposition le nouvel article constitutionnel sur la protection des sites. C'est un premier et magnifique succès pour les défenseurs de la nature et des monuments. On pouvait d'ailleurs s'y attendre, car le recul actuel de la nature devant l'expansion industrielle est un fait et prend de telles proportions qu'il frappe les yeux de chacun.

Par ce texte, la Confédération s'engage, dans l'accomplissement de ses tâches, à « ménager l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, ainsi que les curiosités naturelles et les monuments de la culture » ; elle peut, d'autre part, soutenir par des subventions les efforts en faveur de la protection de la nature et du paysage ; procéder par voie contractuelle ou d'expropriation pour acquérir ou conserver des réserves naturelles, des sites et des monuments d'importance nationale. Elle est autorisée à légiférer sur la protection de la faune et de la flore du pays.

La plupart des orateurs ont déploré que l'on n'allât pas plus loin. Ils désiraient que la Confédération disposât d'armes plus efficaces, fût-ce au détriment de la souveraineté cantonale ou de la propriété privée. Et certes on les comprend : nombre de cantons ne font rien, ou pas grand-chose, pour la protection des sites. Quant aux propriétaires privés, ils arguent du droit en vigueur pour exiger des indemnités prohibitives.

Mais, dès le début de l'élaboration du texte constitutionnel, le Conseil fédéral s'en est tenu sur ce point à une stricte réserve. Au Conseil national, M. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, et tout socialiste qu'il est, a déclaré qu'il fallait laisser aux cantons et communes leurs compétences directes ; que ni la nature ni la Confédération n'auraient rien à gagner à une solution centralisatrice ; que l'on ne pouvait imaginer un contrôle permanent de la Confédération dans ce domaine ; que les cantons devaient être aidés et encouragés, mais sans plus.

Un député indépendant a proposé un amendement obligeant les cantons à prendre des mesures protectrices. Il a été repoussé par 98 voix contre 14.

TAXES TELEPHONIQUES ET POSTALES

On sait qu'il est depuis longtemps question d'élever les tarifs des colis, secteur déficitaire, et de compenser cette mesure par une baisse des tarifs téléphoniques, fortement bénéficiaires. Mais, ainsi que nous en avons plusieurs fois exprimé ici la crainte, la hausse des colis sera immédiate, tandis que la baisse des taxes téléphoniques reste à longue échéance, par l'introduction du système « par impulsions » remplaçant les abusives tranches de 3 minutes.

On a tout de même prévu, pour nous faire prendre patience, de mettre la taxe de nuit en vigueur le dimanche entier, et cela sans délai. En adoptant le projet par 100 voix contre 3, le Conseil national a voté aussi un postulat de la commission demandant des allègements tarifaires pour les régions périphériques.

C. Bodinier.

Que deviendront les routes des hauts chantiers ? A la recherche d'une solution

par Me Aloys THEYTAZ

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

On imagine à peine l'esclandre que l'événement produira en Valais et en Suisse lorsque ces routes seront irrémédiablement condamnées.

Ce jour-là, on s'en prendra non pas à ces communes haut-perchées qui paraîtront toujours sous leur apparence de pauvreté, MAIS AUX RESPONSABLES DE NOTRE ECONOMIE, aux Sociétés hydroélectriques peut-être, tant qu'elles n'auront pas récusé les reproches, ce qui ne leur sera pas difficile de faire, vu les circonstances.

Restera alors un accusé : le Gouvernement. Il sera bien habile s'il peut mettre l'opinion dans sa poche. Or, rien n'est moins certain.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les dirigeants de la Fédération économique du Valais et de l'Union Valaisanne du tourisme, qui viennent de sonner l'alarme à la porte du Département des Travaux Publics, derrière laquelle se trouve aussi M. le Président du Conseil d'Etat.

Le problème est brutalement posé non par le zèle intempestif d'hommes qui voudraient en remonter aux gouvernants, mais par les faits et les événements qui, eux, sont dépourvus d'intentions. Ils ne font que s'imposer et on aurait tort de leur en vouloir s'ils se mettent ainsi inopinément sur notre chemin.

Il s'agit de le résoudre par des moyens adéquats et avant qu'il ne soit trop tard.

Une nouvelle loi sur les routes est sur le métier. Elle apporterait une solution en ce qui concerne l'entretien courant, une fois l'ouvrage reçu en état, ainsi que l'on procède pour toutes les routes communales.

Nous sommes bien d'accord si d'ici là, — trois ou quatre ans, — les ava-

lanches cessent de combler les chaus-sées, les eaux de les raviner, le gel et le dégel d'en malmener la superstructure. Hélas ! la nouvelle loi nous mettra en présence d'une situation telle que nous aurons perdu 50 km de routes touristiques et laissé s'évanouir quelque 20 millions d'investissements.

Nous voulons bien que la recherche d'une solution de sauvetage ne va pas sans difficulté, sans quoi les postes de responsabilités seraient accessibles à tout citoyen moyen et au surplus très courus.

L'art est précisément d'empoigner l'obstacle et de le vaincre.

DE QUOI S'AGIT-IL ? demandait un général français devant un front enfoncé, réputé perdu. Il trouva le moyen de le redresser.

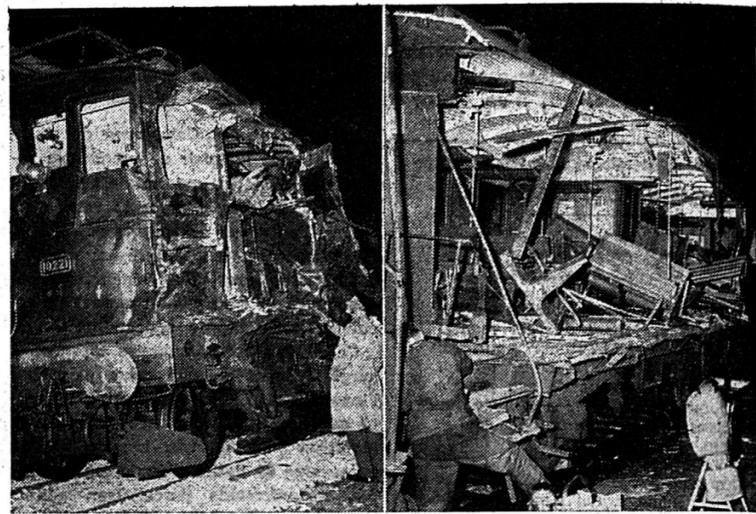
Nous sommes en présence d'une situation exceptionnelle. Les moyens de la contenir ne pourront être que du même ordre.

C'est la tâche des gouvernants que de les adapter à la fin qui s'impose.

Celle de l'opinion est de les y aider. C'est ce que nous voulons faire ici avec un respect qui ne requiert pas moins l'urgence d'une véritable solution.

A. T.

L'accident de chemin de fer d'Allaman



La locomotive du train de marchandises (à gauche) qui est entrée en collision avec un train de voyageurs, se trouvant sur l'aiguillage, a fait l'effet d'un « ouvre-boîte ». A droite, les wagons (en bois !) sont éventrés.

La semaine politique en Suisse par Jean Hugli

Un verdict clair et net

■ LIRE LA SUITE EN PAGE 2 ■

putés présents et 161 bulletins valables. Le leader socialiste, qui manqua de peu le Conseil fédéral il y a deux ans, reçoit ainsi, par l'hommage de ses pairs, une légère compensation à un échec que certains regrettent encore. Dans son « discours du trône », M. Bringolf, qui signale qu'il était le premier Schaffhousien à présider le Conseil national depuis cinquante ans, fit le point des réformes sociales réalisées en un demi-siècle, et se félicita du rapprochement significatif intervenu entre les divers partis politiques. Il eut même cette profession de foi plus libérale que socialiste : « Ce sont les petites libertés individuelles de chaque citoyen, et non seulement la liberté de l'homme en général, qu'il s'agit de préserver, dans une démocratie véritable ».

Mercredi, le Conseil national élisait, par 119 voix sur 142, son vice-président en la personne de M. André Guinand, conseiller radical de Genève.

Aux Etats, cependant, président et vice-président ont été choisis le même jour, lundi. C'est M. Ernest Vaterlaus, de Zurich, ancien directeur de l'Instruction publique de son canton, qui a été élu à l'unanimité. Et c'est à l'unanimité aussi que M. Frédéric Fauquex, vigneron et représentant du canton de Vaud, a été appelé à la vice-présidence.

DE LA DEFENSE AERIENNE AUX TRAITEMENTS DES HAUTS FONCTIONNAIRES

Nous n'entrerons pas dans les détails — énumérés et commentés au jour le jour dans ce journal — des divers objets examinés par les Chambres fédérales colles, des distillateurs clandestins sessions. Bornons-nous à rappeler que le Conseil national s'est occupé mardi du renforcement de notre protection aérienne demandé l'année dernière par les responsables de cette arme, et a accepté par 103 voix contre 6 le projet d'arrêté prévoyant un crédit de 247 millions pour l'équipement de nos régiments de DCA en matériel moderne, notamment au moyen de la batterie construite par les usines Bührle et baptisée (car il s'agit d'un double canon) « les jumeaux d'Orlikon ».

On a parlé aussi — pour la renforcer — de la protection de la nature, de

l'augmentation des taxes postales pour les colis, des distillateurs clandestins d'absinthe, ainsi que d'un relèvement substantiel du « jeton de présence » des conseillers, porté à 100 francs par jour (en fait de jeton, c'est plutôt une « plaque », pour employer le langage des salles de jeu). D'autre part, les traitements et retraites des membres du Tribunal fédéral et de celui des assurances, du chancelier de la Confédération et des professeurs du « Poly » seront réadaptés. Quant au Conseil des Etats, il a fait parler de lui — en bien ou en mal — en décidant par 38 voix sans opposition de recommander au peuple de rejeter l'initiative populaire visant à l'interdiction des armes nucléaires en Suisse ; cela afin de ne pas engager l'avenir et nuire, par une mesure dont on peut mal prévoir les conséquences dans un monde en plein bouleversement technique, à une défense efficace de notre pays.

DE PRAGUE AU CAIRE

La Tchécoslovaquie, au terme de longues négociations dans lesquelles nos diplomates ont fini par l'emporter, nous a rendu deux citoyens suisses arrêtés sous inculpation d'espionnage : un avocat bernois, M. Paul Geissler, et un citoyen vaudois, M. René Pasche (voir le « NR » du jeudi 7 crt.).

En fait, et comme l'enquête a dû le prouver, il n'y a eu d'espionnage ni dans un cas, ni dans l'autre. L'avocat bernois avait tenté de faire passer la frontière à une jeune fille tchèque dissimulée... dans le coffre de sa voiture. Quant au Vaudois, il s'est rendu coupable d'une infraction aux prescriptions douanières tchécoslovaques lors de la Foire d'automne de Brno. Il semble que le gouvernement de Prague ait saisi l'occasion de mettre la main sur deux Suisses pas très « réguliers » dans leur comportement en Tchécoslovaquie, pour les inculper d'espionnage en riposte à l'arrestation ou à l'expulsion d'authentiques espions tchèques sur ordre des autorités fédérales.

L'un de ces personnages, un nommé Bohuslav Pavlik, a servi, en quelque sorte, de monnaie d'échange : devant subir une très grave opération, et ne voulant pas être opéré en Suisse, il a été renvoyé à Prague bien que la procédure pénale ouverte contre lui et ses coaccusés se poursuive. Les deux affaires ayant été annoncées en même temps, l'une par

le Département politique, l'autre par le Département militaire, il apparaît bien qu'elles sont étroitement liées : donnant, donnant...

Cependant au Caire, où se prépare le procès des douze inculpés dans l'affaire dite « de la mission française », notre ambassadeur M. Jean-Louis Pahud est parvenu à obtenir une audience du ministre des Affaires étrangères et à discuter avec lui du sort des six diplomates français dont il a, en quelque sorte, la charge, puisque la Suisse assure la protection des intérêts français en Egypte.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule démarche que nos représentants, un moment mis en cause par la presse égyptienne, aient entrepris en faveur des inculpés et de leur famille. Aussi le Quai d'Orsay a-t-il exprimé publiquement sa satisfaction et reconnaissance à la Suisse, tandis que les épouses de certains des accusés, rentrées en France, témoignaient de leur côté de l'action efficace de nos services diplomatiques.

Le CADEAU de goût s'achète chez le SPECIALISTE

- ★ Grand choix d'aquarelles
- ★ et de gravures anciennes
- ★ ENCADREMENTS de tous styles
- ★ Articles de papeterie.
- ★ Livres

LEON IMHOFF

LIBRAIRIE - PAPETERIE
ENCADREMENTS
SION

Grand-Pont Tél. 2 10 70

Chronique financière

Les cours de la bourse

ZURICH			Actions étrangères cotées en Suisse		
	C. du 6	C. du 8		C. du 6	C. du 8
U.B.S.	5900	6000	Aluminium Ltd	117,5	115
Credit Suisse	3910	3900	American Tel et Tel	584	585
S.B.S.	3680	3680	Baltimore	115,5	113
Banque Populaire	2750	2770	Canadian Pacific	108	106,5
Electro-Watt	3325	3340	Dow Chemical	321 d.	322
Interhandel	5240	5370	Du Pont de Nem.	1029	1024
Motor-Columbus	2730	2760	Eastman Kodak	473	470
Italo-Suisse	905	890	Ford Motor	503	496
Reassurances	4000	4140	General Electric	334	338
Zurich assurances	8130	8075	General Foods	428	427
Saurer, Arbon	2360	2450	General Motors	240,5	241,5
Aluminium-Ind AG	8150	8200	Goodyears T-Rubber	193	190
Bally AG	2120	2120	International Nickel	348	350
Brown Boveri	4350	4425	International Paper	156	155
En élect. Simplon	900	935	Montgomery Ward	138	136,5
Chocolats, Villars	1400	1380	National Distillers	119,5	118
Nestlé porteur	4405	4410	Pennsylvania	75,75	74
Nestlé nominative	2700	2735	Standard Oil of NJ	210,5	212,5
Löki Winterthur	365 d.	375	Union Carbide	551	553
Sulzer AG	5580	5900	US Steel	356	351

BALE		
	C. du 6	C. du 8
Ciba	15925	16250
Geigy nominative	25150	25850
Geigy porteur	42700	43500 of.
Hoffmann-La Roche	41200	41000
Lonza	4150	4100
Sandoz	15475	15500

GENEVE		
	C. du 6	C. du 8
Publicitas	3000	3000
Scheron	970	995
Charmilles	1880	1860
Instr. de Phys port	1015	1010

LAUSANNE		
	C. du 6	C. du 8
Câbler de Cossonay	7500	7700
Banque Cant. Vaud	1830	1900
Rom d'Electricité	755	760
Fonte Bex	360 d.	360 d.
Ateliers Mécaniques	1025	1025
Chaux et Ciments	4575	4575
Zyma	3550	3575

Cours des billets		
	Achat	Vente
Allemagne	106,50	109,—
Angleterre	12,—	12,20
Autriche	16,55	16,85
Belgique	8,50	8,75
Canada	4,08	4,18
Espagne	7,—	7,30
Etats-Unis	4,29 1/2	4,33 1/2
France NF	85,50	88,50
Italie	—,68	—,70 1/2

Cours de l'or		
	A. P. 71	Vente
20 frs suisses	35,50	37,50
Napoléon	34,50	36,50
Souverain	41,50	43,50
20 dollars US	183,—	189,—

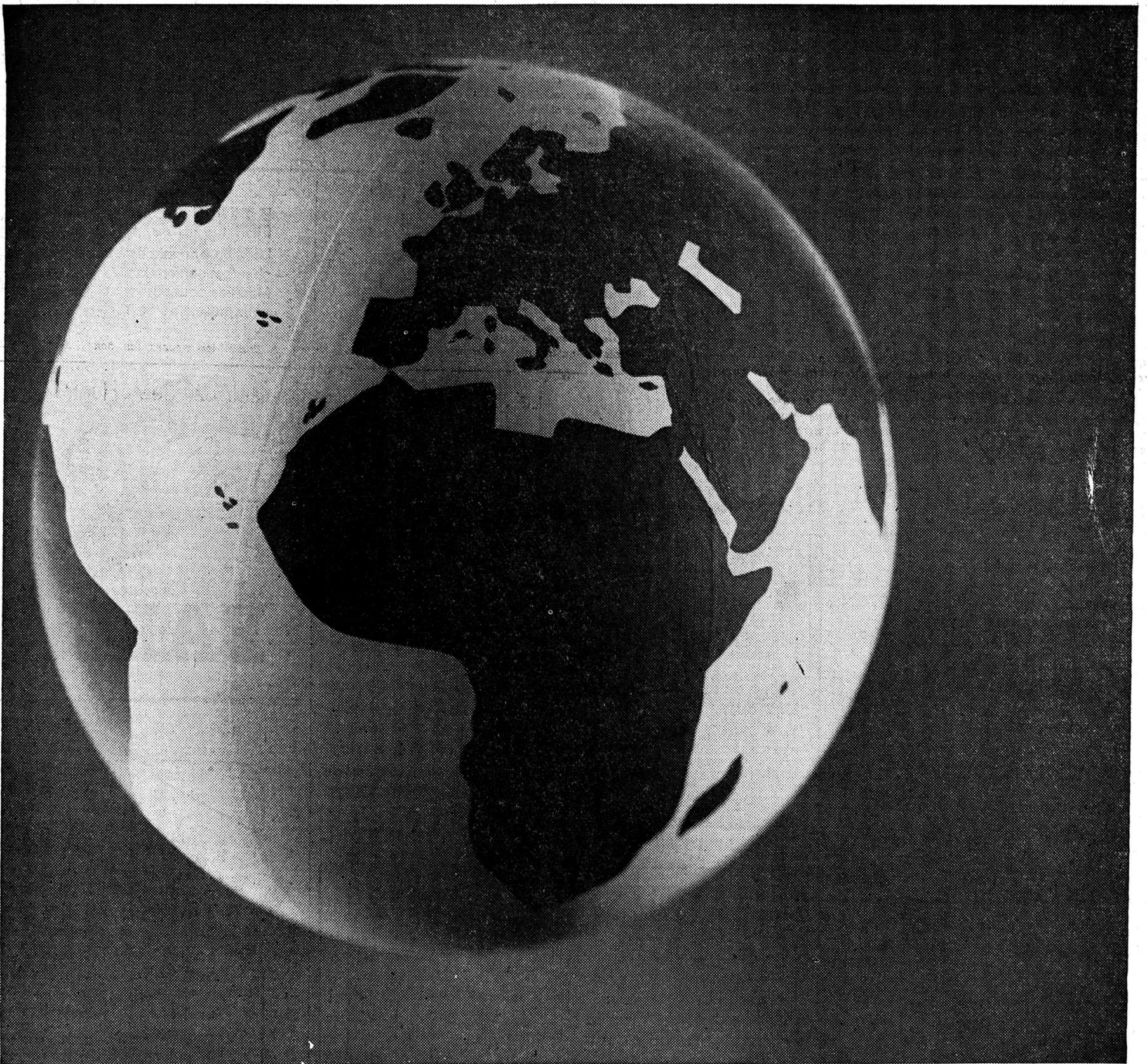
Tendance : ferme

Cours communiqués par la Banque d'Indochine
Cours des billets et de l'or communiqués par Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

L'AIAG et son évolution

La fondation de l'AIAG, en 1888, marque la mise en service de la première fabrique d'aluminium européenne, à Neuhausen près Schaffhouse. Grâce aux applications variées et à l'écoulement facile du nouveau métal, la jeune entreprise connut un essor

rapide, qui bientôt s'étendit à d'autres pays d'Europe. Aujourd'hui, ses mines de bauxite, usines d'alumine, fabriques d'aluminium, de feuilles minces et de demi-produits se rencontrent en Allemagne, Italie, France, Autriche, Belgique, Angleterre, Norvège, Grèce, aux U.S.A., au Brésil, dans la Nigéria et le Sierra-Leone. En moins de 75 ans, l'AIAG a pris rang de grande puissance industrielle sur le plan international.



S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium Chippis / Zurich



L'AIAG contribue
à l'essor mondial de l'aluminium

Le prix de la qualité Fr. 3970.-

Tout compris et garanti 10 ans
Larges facilités de paiement
Service d'entretien gratuit après vente

Un mobilier complet signé

AMEUBLEMENTS
Vionnet S/A

exposition permanente
Tél. 029/27240

BULLE ET GENÈVE, RUE DU ROVERAY 16
Documentation gratuite, sans engagement.

M. Adrien Berra, représentant général, à Monthey, se fera un grand plaisir de vous faire visiter gracieusement nos expositions à BULLE, sans frais et sans engagement pour vous.

«Bottillon» Bally en chamoisé noir ou brun, 49.80

doublé d'agneau véritable. Semelle isolante

Bally «Belfit» Un merveilleux trotteur «tout confort»! En noir ou brun Brésil, à semelle isolante 54.80

Talon Bottier LXV de 45 mm



Chaussures
Bally-Arola
Martigny - Place Centrale

Le Jass est un jeu très excitant qui demande toute votre attention. Pour garder votre sang-froid, allumez une bonne pipe. Elle vous donnera une contenance et doublera votre plaisir... surtout si vous choisissez le tabac

BURRUS BLEU ou JAUNE

Ces tabacs se vendent également dans de nouvelles blagues étanches - de 40 g et de 80 g - élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.

Vos imprimés à l'Imprimerie Moderne S.A., Sion

EN CINQ MINUTES

vous trouverez dans notre Parfumerie ce que vous avez cherché jusqu'à maintenant, car notre magasin est rempli de suggestions pour Noël.

Essayez...

Institut de Beauté
Maline
Mme G. Oggier-Favre

Pour être bien servi, choisissez le magasin spécialisé.

* Noël *

Le Super cadeau de Noël attendu de tous

SIEMENS

le poste de télévision dès

Fr. 795,-

Essais à domicile sans engagement
Facilités de paiement

MARTIGNY
Av. de la Gare
tél. : 026/6 02 02
Exposition

ELECTRICITE SA
Martigny - Sion - St Maurice

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE DU RHONE »

Pour être en forme

Sun-Bol

A la maison, au restaurant, prenez SUN-BOL, le fortifiant au goût agréable, qui contient les acides aminés dont le corps a besoin pour être en forme.

La boîte de 100 g. Fr. 2.50
Castelver S.A., Veyrier - Genève

MILLE SPECIAL

Le Mille à double tige. Léger, extra-souple, chaud et confortable.
Modèles pour dames frs. 130.-, pour messieurs frs. 140.-

BALLY

L'élégance

c'est la sobriété
la coupe
le bien fini

c'est aussi pour vous Madame
pour vous Monsieur
la confection

celle qui sort des chemins battus pour assurer votre élégance

Exclusivités suisses, italiennes et françaises

LA MOUSSON

d'après l'œuvre célèbre
de Louis Bromfield

RESUME. — Une inondation ravage la ville de Ranchipur. A la Mission américaine, une vieille dame énergique, tante Phœbé, héberge un petit groupe de sinistrés et parmi eux, sa voisine Mme Simon, une femme intrigante et snob. Pendant la nuit, celle-ci fait ses confidences à lady Esketh, une élégante païresse anglaise qui garde la maison avec elle.



«J'ai eu tant de malheurs, si vous saviez», reprend Mme Simon. «Vous n'imaginez pas ce que c'est que d'être forcé de vivre ici à Ranchipur... toujours... toujours... Ça vous rend mauvais, bizarre, horrible! Je sais maintenant que je n'ai pas été assez bonne pour mon mari. Je ne lui ai pas donné autant que j'aurais dû.» — «Qu'est-ce que cela peut bien me faire?» a envie de crier Edwina. «Je me moque de votre mari que je n'ai jamais vu...» Mais elle ne dit rien. Elle-même commence étrangement à s'adoucir. En Angleterre, elle aurait probablement cette femme avec horreur, pensant qu'elle manque de tenue. Mais elles ne sont pas en Angleterre, toutes deux. Elles se trouvent plongées au cœur des Indes dans une catastrophe terrifiante qui arrache les masques des visages, force les humains à se voir enfin sous leur vrai jour.

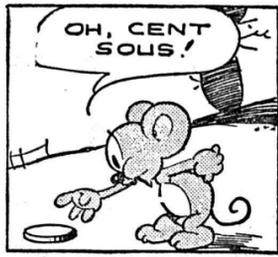


«Comprenez-moi», continue Mme Simon, «je commence seulement à réaliser ce qui est arrivé. Jusqu'à maintenant, je ne le sentais pas, ce n'était pas réel. Mais à présent, je sais que mon mari est mort, que je ne l'ai pas rendu heureux et que je ne le reverrai jamais.» Mme Simon dit la vérité. Jusqu'ici, dans l'excitation et la terreur déchainées par le désastre, elle n'a pas compris son malheur, ni ses torts et ses folies. C'est seulement une fois seule dans cette cuisine, en face de lady Esketh qu'elle a vu clair. Quelque chose dans les yeux de la femme anglaise assise en face d'elle l'a bouleversée. Le regard froid, désabusé mais honnête d'Edwina, a fait fondre les prétentions et l'aveuglement de la femme du missionnaire. Et c'est ainsi qu'elle a commencé à verser les premières larmes sincères de sa vie sur l'homme qui l'a aimée, sur leur jeunesse... et sur le gâchis qu'a été finalement toute leur existence. Elle pleure longtemps, très longtemps le visage enfoui entre ses mains, puis, à bout de forces, elle s'effondre, endormie, la tête sur la table.



Edwina pousse un gros soupir de soulagement. Enfin, elle en a fini avec les confidences de Mme Simon. Pour sa part, elle n'a aucune envie de dormir, il lui semble qu'elle ne dormira jamais plus de sa vie. Enervée, elle arpente la cuisine de long en large. Curieuse, elle ouvre les portes des armoires, inspecte les casseroles, le curieux fourneau hindou avec ses innombrables et minuscules foyers. Tout est propre, impeccable. «C'est donc là le royaume de cette étonnante tante Phœbé!» songe Edwina, rêveuse. «Comme ce serait plaisant d'avoir une cuisine pareille. Une cuisine à moi où je préparerais les repas d'une famille...» Aussi loin qu'Edwina se souvienne, sa vie à elle a été inutile et désordonnée. «Et pourtant, je suis intelligente, et forte!» s'exclame-t-elle. «Je pourrais rendre des services, moi aussi.» Elle éprouve soudain le violent désir de changer d'existence. Mais comment?

(A suivre)



Félix le Chat

Sur les ondes suisses

SAMEDI

SOTTENS
7.00 Le bonjour de Radio-Lausanne; 7.15 Informations; 7.20 Concert matinal; 7.55 Route libre; 8.45-10.45 Le Miroir du monde; 11.00 Emission d'ensemble (voir Beromunster); 12.00 Accordéon; 12.20 Ces goals sont pour demain; 12.30 C'est ma tournée; 12.55 «Ces Chers Petits», feuilleton; 13.05 Demain dimanche; 13.40 Romandie en musique; 14.10 L'anglais chez vous; 14.25 Trésors de notre discothèque; 15.00 Plaisirs de longue durée; 15.30 Les documentaires de Radio-Lausanne; 15.50 Orchestre Mantovani; 16.00 L'auditeur propose; 16.50 Moments musicaux; 17.05 Swing-Sérénade; 17.30 Pour les enfants; 18.15 Cloches du pays; 18.20 Le micro dans la vie; 18.50 En musique; 19.00 Ce jour en Suisse; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.50 Chanson vole; 20.50 Le monde est sur l'antenne; 21.00 A pied, à cheval, en voiture; 21.40 La Planque, jeu radiophonique; 22.30 Informations; 22.35 Entrons dans la danse; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme
19.00 Emission d'ensemble du studio de Lausanne; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.12 Les nouveautés; 20.30 «Ces Chers Petits», feuilleton; 20.30 Refrains en balade; 20.45 Les mémoires d'un vieux phono; 21.00 Les grands noms de l'opéra; 21.45 Le français universel; 22.05 Anthologie du jazz; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER
6.15 Informations; 6.20 Joyeuse fin de semaine; 7.00 Informations; 7.05 Nouveautés musicales; 8.00 Université radiophonique internationale; 8.15 Pour Madame; 9.00 Feuillet d'instruction civique; 9.10 Concert récréatif; 10.10 Guide musical pour les automobilistes; 11.00 Emission d'ensemble: Matinée symphonique; 12.00 Musique de Johann Strauss; 12.30 Informations; 12.40 Cartes postales musicales; 13.00 Amusante controverse; 13.15 Quelques-uns de nos enregistrements; 13.40 Actualité de politique intérieure; 14.00 Jazz; 14.30 Cours d'anglais; 15.00 Le baromètre aux chansons; 15.30 Causerie en dialecte; 15.50 Musique populaire; 16.45 A la lumière de la rampe; 15.15 Le nouveau disque; 18.00 L'homme et le travail; 18.20 Orchestre K. Edelhagen; 18.45 Magazine sportif; 19.00 Actualités; 19.15 Cloches; 19.30 Informations. Echo du temps; 20.00 Suite de Toni Leutwiller; 20.30 Notre surprise-party; 22.15 Informations; 22.20 Danse; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI
7.00 Marche. Gymnastique; 7.15 Informations; 7.20 Almanach sonore; 7.45 Rondo féminine; 8.00 Arrêt; 11.00 Emission d'ensemble (voir Beromunster); 12.00 Musique variée; 12.30 Informations; 12.40 Musique variée; 13.00 Journal; 13.10 Pour les automobilistes; 13.40 Pour Madame; 14.10 Othello, Rossini; 16.55 Engiadina, suite alpestre; 17.30 Invitation à la musique; 18.00 Musique demandée; 18.30 Voix des Grisons; 19.00 Tangos; 19.15 Informations. Il Quotidiano; 20.00 Programme choisi et commenté; 20.30 Horizons tessinois; 21.00 Le folklore musical dans l'art; 21.30 Cabine No 8, radiodrame; 22.30 Informations; 22.35 Danse; 23.00 Fin.

TELEVISION
15.00 Match d'appui de rugby à XIII, France-Nouvelle-Zélande; 16.30 Fin; 17.00 Images pour tous; 18.00 Fin; 20.00 Téléjournal et bulletin météorologique; 20.15 Carrefour; 20.30 Si Jeunesse savait; 22.00 Téléjournal et Carrefour; 22.30 Tournoi international de danse; 23.25 Dernières informations; 23.30 C'est demain dimanche; 23.35 Fin.

DIMANCHE

SOTTENS
7.10 Salut dominical; 7.15 Informations; 7.20 Sonnez les matines; 8.00 Concert dominical; 8.45 Grand-messe; 10.00 Culte protestant; 11.15 Les beaux enregistrements; 12.15 L'actualité paysanne; 12.30 Musiques de chez nous; 12.45 Informations; 12.55 Disques sous le bras; 13.25 Sans paroles... ou presque; 14.00 «Dans sa Main, il tient la Victoire», pièce historique; 14.50 Musique pour la Fête de l'Escalade; 15.00 Reportages sportifs; 16.30 Folklore finlandais et norvégien; 17.00 L'heure musicale; 17.50 A la recherche de jeunes talents; 18.15 Vie et pensée chrétiennes; 18.30 L'actualité catholique; 18.45 Orchestre symphonique; 19.00 Les résultats sportifs; 19.15 Informations; 19.25 Parti sans laisser d'adresse; 19.45 L'abécédaire de l'humour; 20.15 «Le Bourgeois gentilhomme»; 22.30 Informations; 22.35 Les Complices grégoriennes; 23.05 Orchestre de la Suisse romande; 23.15 Fin.

Second programme
14.00 Les Quatuors à cordes de Beethoven; 15.00 Musique dans le monde; 15.50 Musique symphonique; 16.00 Il était une fois...; 17.00 Musique moderne de divertissement; 17.40 Plaisirs du tango; 18.00 Disques sous le bras; 18.30 Folklore musical. Musique populaire roumaine; 19.00 Au large; 20.00 Les grands paroliers de la chanson; 20.30 Au Festival de Salzbourg; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER
7.45 Proverbe. Musique; 7.50 Informations; 8.00 Musique de chambre; 8.45 Prédication protestante; 9.15 Œuvres religieuses contemporaines; 9.50 Prédication catholique-romaine; 10.20 Le Radio-Orchestre; 11.30 Au miroir de la langue; 12.00 Sonate; 12.30 Informations; 12.40 Concert dominical; 13.30 Emission pour la campagne; 14.05 Musique populaire autrichienne; 14.45 Reportage; 15.15 Marches; 15.30 Sports, musique, reportages sportifs; 17.30 Thé dansant; 18.00 Notre discussion politique; 18.45 Extraits du Tabulaturbuch; 19.00 Les sports du dimanche; 19.30 Informations; 19.40 Cycle d'émissions du Dr F. Tanner; 20.20 Musique légère américaine; 21.00 Die Heimker des Aksjónow, pièce; 21.45 Musique populaire russe; 22.00 Quelques propos sur l'Avent; 22.15 Informations; 22.20 Concert de Noël; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI
8.20 Almanach sonore; 8.45 Le Chœur de dames de Lugano; 9.15 Le monde curieux; 9.15 Trio en ré mineur; 10.15 Inédits d'écrivains de la Suisse italienne; 10.30 Le Radio-Orchestre; 11.20 Formes et couleurs de la littérature pour orgue; 11.45 Causerie religieuse; 12.00 Concert dominical; 12.30 Informations; 12.40 Musique variée; 13.00 Journal; 13.15 La fortune court sur l'antenne; 14.00 Quintette moderne; 14.15 Le micro répond 14.50 La Philharmonie municipale de Lugano; 15.15 Sports, musique; 17.29 Sports; 17.30 Le dimanche populaire; 18.15 Sérénade en do majeur; 18.30 Polkas et mazurkas; 18.40 La journée sportive; 19.00 Fantaisie en fa mineur; 19.15 Informations. Hebdomadaire sonore; 20.00 Musique pour un jour de fête; 20.30 Chronique théâtrale; 20.35 La puissance et la gloire; 22.10 Rythmes et mélodies; 22.30 Informations. Sports; 22.40 Fin de dimanche en musique; 23.00 Fin.

TELEVISION
16.30 Ciné-Dimanche; 18.00 Les résultats sportifs; 18.15 Fin; 19.30 seulement le dimanche; 19.55 Présence protestante; 20.05 Les Amants de Minuit; 21.40 En passant; 22.00 Le magazine sportif; 22.25 Téléjournal; 22.55 Dernières informations; 23.0 Fin.

FIN DE CHAPITRE

Nicholas
BLAKE

71

— Sans doute, mais un criminel subtil — et je pense que c'est le cas — aura certainement préféré ne faire disparaître que la ou les pages susceptibles de le dénoncer...

— Manque-t-il des pages? demanda Ryle.
— Non, mais l'assassin a pu justement bloquer la vitre du guichet, pour avoir le temps de taper des pages de remplacement. Une de vos employées a entendu quelqu'un qui tapait à la machine, dans le bureau de miss Miles, vendredi à 17 heures 30.

— Oh! s'exclama Arthur Gerald, c'est vraiment trop extravagant et vous perdez votre temps, mon cher Strangeways...

— Je ne suis pas d'accord avec vous, Arthur, intervint Protheroe. Si Strangeways a raison, il serait intéressant de savoir si l'on peut découvrir quelles pages sont dues à une autre main que celle de Millicent Miles? Mais peut-être le savez-vous déjà? ajouta-t-il en souriant à Nigel.

— Non. Comme je vous l'ai dit, je n'ai encore jeté qu'un coup d'œil au manuscrit. Je vais m'y atteler demain... Non, pas demain; j'ai des gens à interroger. Ce sera pour après-demain.

— Mais n'est-ce pas le travail de la police? remarqua Liz Wenham.

— Sans doute, mais l'inspecteur Wright me connaît bien, et cette sorte d'enquête littéraire n'est pas du tout son genre.

— Ma foi, mon cher, dit Protheroe avec entrain, nous allons peut-être collaborer sur ce point. Si nous devons publier ce satané manuscrit, il me faudra le lire tôt ou tard, alors, autant le faire maintenant.

— Je me souviendrai de votre proposition, répondit Nigel poliment, mais sans s'avancer, tout en pensant: «Je viens d'appâter le piège. Il ne me reste plus qu'à voir si quelqu'un s'y laissera prendre au cours des prochaines vingt-quatre heures.»

Il allait se lever pour prendre congé quand Stephen Protheroe demanda:

— Au fait, cette question que vous m'avez posée ce matin à propos de Rockingham... Elle se rapportait à l'autobiographie, je suppose?

— Oui. C'est un nom que j'ai remarqué dans un des premiers chapitres. Dans son livre, miss Miles désigne les gens par des pseudonymes. Elle semble avoir très bien connu ce Rockingham. Aussi, m'étais-je dit que, si je pouvais l'identifier, il serait susceptible de me documenter sur la jeunesse de miss Miles et que le renseignement pourrait m'être utile.

Les lèvres minces d'Arthur Gerald étaient maintenant si serrées, remarqua Strangeways, qu'elles en étaient devenues presque invisibles.

CHAPITRE XI

RAPPEL

Le lendemain, Nigel avait invité Clare à déjeuner, avec son amie, Mrs. Blayne. Cette dernière, en robe noire garnie de piqué blanc, évoquait un oiseau aux yeux de Nigel. Il lui dit quelques mots de l'affaire qui l'occupait tandis que le maître d'hôtel repartait avec leur commande.

Copyright by Cosmopress

(A SUIVRE)

L'homme à l'oreille cassée

d'après le célèbre roman
d'Edmond ABOUT - Dessins de ROUBINET



«Mais, dit-il, puisque dans ce palais de l'opulence désœuvrée la haine de l'ennemi est flétrie comme un crime, je vais respirer un air plus libre et saluer le temple de la Gloire avant de me mettre au lit.»

«Vous ferez aussi bien, dit le commissaire.



bées jusqu'au temple corinthien qui la termine. Chemin faisant, il admira beaucoup l'éclairage de la ville. M. Martout lui avait expliqué la fabrication du gaz, il n'y avait rien compris, mais cette flamme rouge et vivante était pour ses yeux un véritable régal.

La nuit fut agitée; mille projets divers se croisaient en tous sens dans le cerveau du colonel. Il préparait les discours qu'il tiendrait à l'Empereur, s'en-



dormait au milieu d'une phrase, et s'éveillait en sursaut croyant tenir une idée, qui s'évanouissait soudain. Il éteignit et ralluma vingt fois sa bougie. Le souvenir de Clémentine se mêlait de temps à autre aux rêveries de la guerre et aux utopies de la politique. Je dois avouer que la figure de la jeune fille ne sortit guère du second plan.

(A SUIVRE.)

Les 3 plaisirs
du vin :

**l'offrir
le recevoir
le boire**



Pour les fêtes nous vous proposons :

- | | |
|---|--|
| <p>1 2 Montibaux, fendant
1 Dôle, cuvée spéciale Fr. 12.--</p> <p>2 2 Montibaux, fendant
2 Dôle, cuvée spéciale Fr. 16,50</p> <p>3 1 Etoile du Valais, fendant pétillant
1 Montibaux, fendant
1 Johannisberg Orsat
3 Dôle, cuvée spéciale Fr. 25.--</p> <p>4 1 Montibaux, fendant
1 Johannisberg Orsat
1 Dôle, cuvée spéciale
1 Ermitage, Vieux-Plants
1 Malvoisie, Vieux-Plants
1 Marquis de Carabas
Vin champagnisé Fr. 29.--</p> | <p>5 2 Etoile du Valais, fendant pétillant
4 Montibaux, fendant
2 Johannisberg Orsat
3 Dôle, cuvée spéciale
1 Marquis de Carabas,
vin champagnisé Fr. 51,50</p> <p>6 3 Montibaux, fendant
3 Dôle, cuvée spéciale
2 Ermitage, Vieux-Plants
2 Malvoisie, Vieux-Plants
1 Marquis de Carabas
vin champagnisé
1 Marc Treize-Etoiles
(marc de Dôle vieux) Fr. 60,50</p> <p>7 1 Marc Treize-Etoiles
1 Poires William
de la Sarvaz Fr. 24.--</p> |
|---|--|

A. ORSAT S.A. MARTIGNY-VILLE — TEL. (026) 6 14 01 - 02 — A. ORSAT S.A. MARTIGNY-VILLE — TEL. (026) 6 14 01 - 02 — A. ORSAT S.A. MARTIGNY-VILLE — TEL. (026) 6 14 01 - 02

LA DROGUERIE VALAISANNE

Jean Lugon

MARTIGNY-VILLE

TELEPHONE (026) 6 11 92

a préparé vos cadeaux de fin d'année

Bougies de décorations
Bougies pour arbre de Noël
Boules - Guirlandes
Décors pour tables, etc

Parfums - Eaux de Cologne
Poudriers - Coffrets assortis

Riches assortiments - Belle présentation

Avantageux



**pour
cuisiner!**

*Vous êtes sûr de réussir
dans le choix du cadeau à offrir*

Louis Tomasi

Bijouterie - Horlogerie
Optique - Orfèvrerie

Saint-Maurice. Tél. (025) 3 64 92

*a tout ce qu'il faut pour faire
des heureux!*

Choix - Qualité - Prix avantageux

PLAISIR D'OFFRIR

Montres
Eterna-Matic - Mido
Pronto
Bijoux, etc.
Couverts de table
12 modèles
à l'abonnement

Horlogerie-Bijouterie
M. VOGGENBERGER

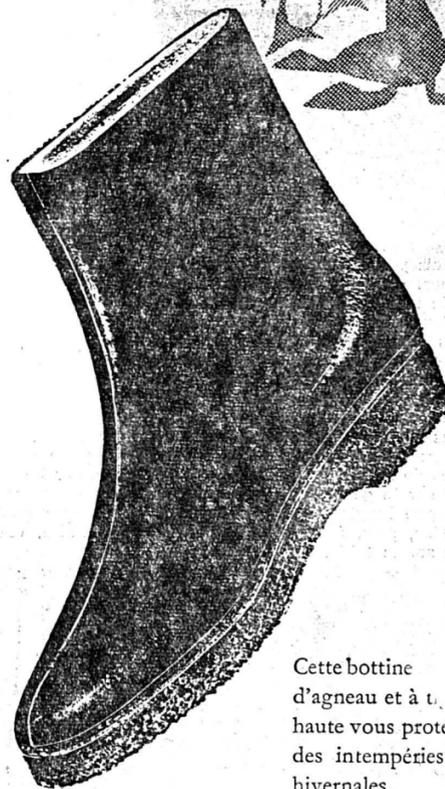
G. Girard, succ.

Place Centrale Martigny-Ville

Pour vos imprimés
adressez-vous à l'IMPRIMERIE MODERNE S.A. Sion

*Le charme
et l'agrément...*

BALLY



Cette bottine
d'agneau et à t.
haute vous protège
des intempéries
hivernales.

Fr. 66,80

Chaussures

Tichelli SA

Sion

Le choix de la
grande ville

Rue de Lausanne

Combinaisons

nylon

dès

7.90

*A la Bonne
Ménagère*
SION

CONSTANTIN FILS S.

Rue de Lausanne

à notre rayon

COLIFICHETS

grand choix :

Gants,
Foulards,
Mouchoirs.



M. WITSCHARD

MARTIGNY-VILLE - TEL. (026) 6 16 71

P 125-5 S

Pour la qualité et le bon goût

Ses beaux Pullovers et
Gilets de laine de qualité

MODE ASCULINE

Avenue de la Gare, Sion

B. Roch-Rossetti

Un cadeau que la maîtresse de maison appréciera pendant des années!

Un nouvel aspirateur pour Noël

...un cadeau à offrir ou à se faire offrir

...n'est-ce pas une excellente idée ?

Dans chaque ménage, c'est l'aide fidèle qui facilite le travail jour après jour durant des années.

Y a-t-il autre chose qu'un **cadeau pratique** qui puisse faire plaisir aussi longtemps ? Plus de **100 000** aspirateurs MIGROS ont été achetés jusqu'à maintenant. Quelle garantie de qualité et quelle marque de confiance ! Et ceci grâce à la meilleure des publicités : les ménagères qui discutent entre elles !

SUPERMAX - maintenant encore meilleur - encore plus pratique encore plus esthétique

L'aspirateur SUPERMAX a remporté un succès décisif dans les ménages suisses. Pourquoi ?

Parce que SUPERMAX réunit tous les avantages que la maîtresse de maison à la page attend d'un aspirateur moderne !

Surprenante puissance d'aspiration grâce au moteur de grand rendement, construction robuste, multiples possibilités d'emploi, dépoussiérage ménageant les objets, maniement pratique et facile.

Et tout cela à un prix vraiment modeste !

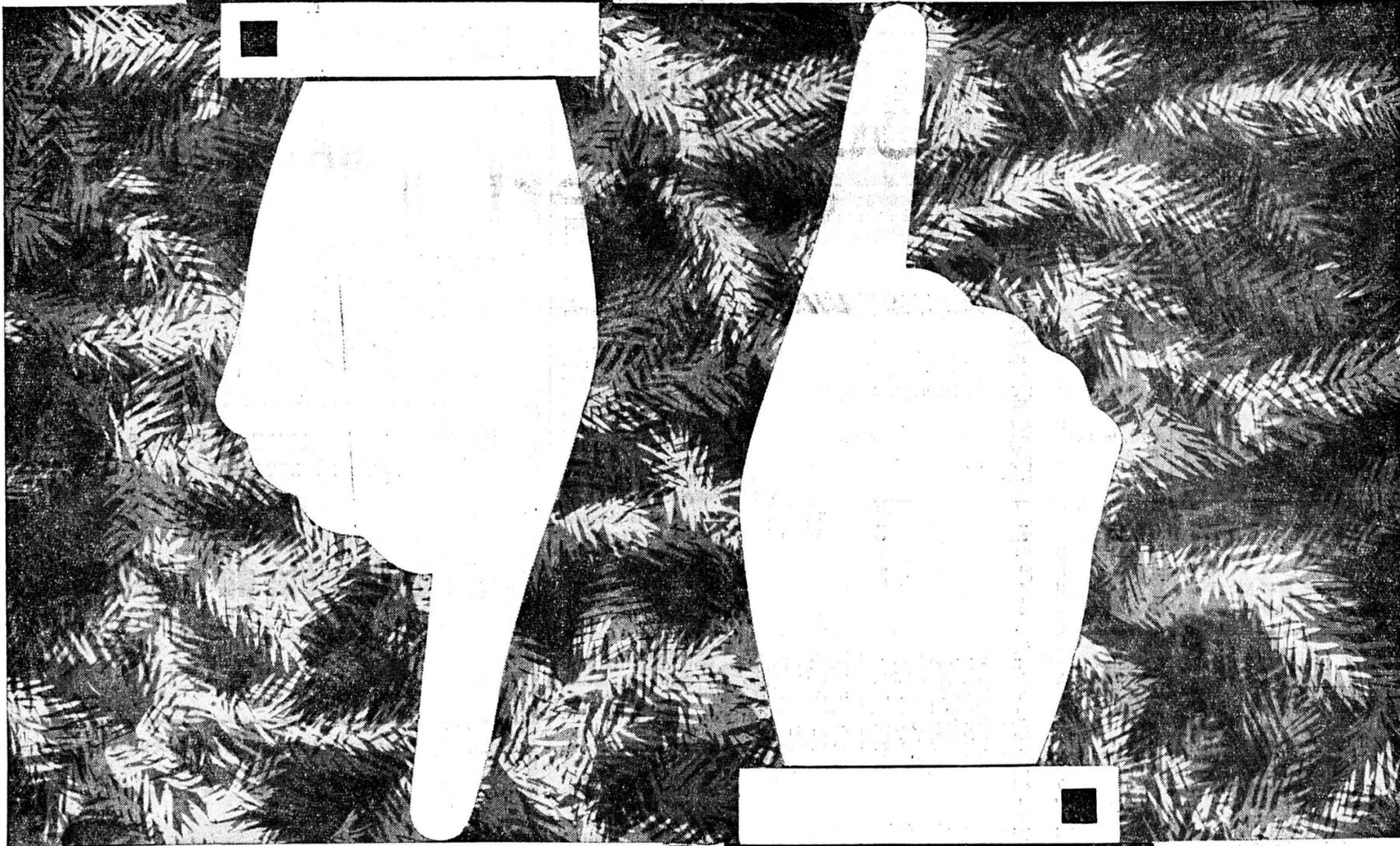
Accessoires SUPERMAX (inclus dans le prix) :

Brosse pour les parquets, buse à rainures, feutre pour bloquer, buse pour meubles rembourrés et buse articulée pour tapis.

Caractéristiques de SUPERMAX : moteur de 350 watts, grande puissance d'aspiration (1500 l/min.), muni du signe de qualité de l'A.S.E., déparasité radio et télévision. ARTICLE DE FABRICATION SUISSE, 2 ans de GARANTIE... et de nombreuses améliorations grâce à un inlassable perfectionnement. SUPERMAX, l'aspirateur qui tient ce qu'il promet.

138.-

Service d'entretien et de réparation impeccable dans toute la Suisse.



HUGIN D 6 - un aspirateur de luxe répondant aux plus hautes exigences

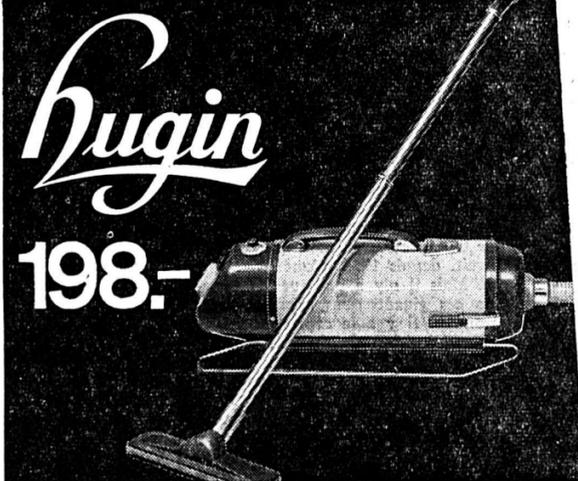
L'aspirateur HUGIN D 6 offre des avantages et un rendement nettement supérieurs à la moyenne. Sa construction est prévue pour un usage de très longue durée. Grande efficacité, faible consommation de courant, très forte puissance d'aspiration. Nombreux accessoires solides permettant de résoudre sans peine n'importe quel « problème de dépoussiérage », vidage hygiénique par sac en papier, moteur extrêmement robuste de 440 watts.

5 ans de garantie sur le moteur

Approuvé par l'A.S.E., déparasité radio et télévision.

HUGIN D 6 pour les plus hautes exigences - à bas prix

198.-



Attention! Ne manquez pas notre « Parade des cadeaux » paraissant dans la presse quotidienne et dans « Construire » des 29 novembre et 6 décembre. MIGROS vous y offre une surprise de Noël (plus de 8000 prix d'un montant total de Fr. 25 000.—!) La surprise sera révélée les 13 et 14 décembre.

MIGROS

Aux Chambres fédérales

Conseil national: le samedi jour férié officiel?

A PRES RAPPORT de MM. Maspoli (cons., Tessin) et Eggenberger (soc., Saint-Gall), le Conseil approuve, par 96 voix, sans opposition, l'arrêté sur l'adaptation des traitements et retraites des membres du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, du traitement du chancelier de la Confédération et des retraites des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

Au vu d'un rapport écrit de M. Chamorel (lib. Vaud), la Chambre adopte sans discussion par 93 voix sans opposition l'arrêté portant approbation de conventions sur la protection de la propriété industrielle adopté le 31 octobre 1958 par la Conférence de Lisbonne de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle.

La Chambre approuve ensuite une modification de la Loi sur les dessins et modèles industriels par 72 voix et des arrangements passés à Nice le 15 juin 1957 et ayant pour objet l'enregist-

rement des marques de fabrique et de commerce par 92 voix.

MM. Chamorel (lib. Vaud) et Glarner (rad. Clamis) rapportent sur le projet de loi concernant la protection des noms et emblèmes de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales. Le projet est voté par 85 voix, sans opposition.

En fin de séance, une discussion s'engage sur un postulat de M. Furgler (cons. St-Gall) demandant que le recueil systématique des lois et ordonnances, qui date de 12 ans, soit mis à jour, ré-

dité et périodiquement remanié. M. Von Moos, conseiller fédéral, conclut le postulat dont la réalisation implique une grosse dépense et dont l'efficacité paraît douteuse. MM. Huber (soc. St-Gall) et Boesch (ind. St-Gall) appuient le postulat, lequel est adopté par 79 voix sans opposition.

Le chef du Département de justice et police accepte, en revanche, sans difficulté mais sous certaines réserves, un postulat de M. Huber (soc. St-Gall) demandant que le samedi soit reconnu jour férié officiel pour tous les délais et termes fixés par les législations fédérales et cantonales.

La séance est levée.

SEANCE D'HIER

Vendredi matin, le Conseil national a approuvé par 101 voix sans opposition,

après rapports de MM. Arthur Schmid (soc. Argovie) et Franzoni (cons. Tessin) l'accord du 6 juin 1947 relatif à la création d'un bureau international des brevets, révisé à La Haye le 16 février 1961.

Puis, après rapports de MM. Eder (cons. Thurgovie) et Debetaz (rad. Vaud) la Chambre approuve par 124 voix sans opposition la nouvelle convention conclue le 16 décembre 1960 avec l'Autriche relative à la reconnaissance et à l'exécution des décisions judiciaires.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à lundi soir.

Conseil des Etats: de la vente par acomptes au subventionnement de l'Expo 64

LE CONSEIL DES ETATS a repris, jeudi matin, l'examen du projet de loi fédérale sur la vente par acomptes et la vente par paiements préalables, de retour du Conseil national. Nombreuses sont les divergences entre les deux Assemblées. Les députés au Conseil des Etats sont plutôt réticents à l'égard des modifications décidées ou introduites par la Chambre dès 1960.

La Chambre adhère aux décisions du National en ce qui concerne les ventes par paiements anticipés, mais en ramenant de 10 à 5 jours le délai dans lequel l'acheteur peut renoncer au contrat. Pour ce qui est du dédit à payer les Etats se rallient à la décision du National.

Puis sur proposition de M. Rohmer (rad. St-Gall), il est décidé par 25 voix contre 7, contre l'avis de M. von Moos, conseiller fédéral, de biffer la disposition concernant l'inscription de la réserve de propriété, dans le registre public tenu par l'office des poursuites, sauf s'il s'agit de ventes par acomptes. Là, grâce à la voix prépondérante du président, la Chambre maintient le texte donné par le Conseil fédéral à l'article 716 du code civil.

Le projet retourne au Conseil national qui s'en occupera à nouveau à sa session de mars.

Après avoir voté par 33 voix sans opposition l'arrêté sur le financement de la société coopérative fiduciaire de la broderie, le Conseil des Etats, sur rapport de M. Dietschi (rad. Bâle-Ville) se rallie, par 31 voix sans opposition, aux propositions de sa commission concernant le subventionnement de l'Exposition Nationale Suisse de Lausanne 1964.

Il est prévu que la Confédération fera des avances plus importantes et portera de 2 à 3 millions la subvention à l'Exposition

d'Agriculture. Un crédit de 3 740 000 frs pour l'achat d'une propriété à la Taubstrasse à Berne est voté par 27 voix sans opposition, puis la Chambre passe à l'examen du projet de révision de la loi sur la chasse et la protection des oiseaux.

SEANCE D'HIER

Vendredi matin, au vu d'un rapport de M. Mueller (rad. Thurgovie), le Conseil des Etats approuve sans discussion, par 34 voix, l'arrêté sur le service militaire des Suisses à l'étranger, puis par 35 voix l'arrêté concernant le service d'instruction dans les services complémentaires. Enfin, la Chambre prend acte du résultat de la votation populaire du 22 octobre 1960 concernant l'introduction de l'initiative législative fédérale, puis s'ajourne à mardi soir.

La collaboration inter-universitaire en Suisse romande

Dans le rapport qu'il adresse au Grand Conseil sur la collaboration inter-universitaire en Suisse romande, le Conseil d'Etat neuchâtelois relève que les progrès accélérés de maintes sciences exactes, liés au renforcement des exigences dans tous les domaines de la connaissance et l'augmentation du nombre des étudiants posent depuis quelques années de vastes problèmes. Il rappelle que le Conseil national a adopté en décembre dernier un postulat demandant que la Confédération subventionne les Universités cantonales. De la décision finale des Chambres dépendra vraisemblablement la réalisation de certains projets.

De l'avis du Conseil d'Etat, la collaboration inter-universitaire romande devrait s'affirmer dans deux domaines: l'organisation des études et leur spécialisation.

Pour ce qui est du premier point, il y aurait lieu d'harmoniser quelques types de licences et autres diplômes. En effet, la disparité qui règne dans ce domaine entraîne maintes complications.

Pour ce qui est de la spécialisation, la collaboration interuniversitaire pour-

rait être réalisée par la concentration de l'enseignement de branches spéciales dans une université déterminée — les étudiants des autres universités s'y rendant pour y suivre les cours — ou par la désignation de professeurs donnant les mêmes cours dans plusieurs universités. On peut aussi prévoir le fractionnement entre plusieurs universités d'un enseignement formant un tout, étant donné que ce sont les étudiants ou les professeurs qui se déplacent.

L'importance croissante de la physique ainsi que la complexité de l'enseignement et des recherches dans ce domaine méritent une attention particulière. L'idée d'un centre inter-universitaire romand a été momentanément abandonnée: ce projet s'est révélé trop ambitieux. Il visait à créer un centre romand de recherches et d'enseignement qui aurait en quelque sorte coiffé les instituts physiques des quatre universités romandes.

Une solution plus simple a été étudiée: la répartition entre les instituts de physique des universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel d'un enseignement post-grade de physique doublé de recherches et réservé aux licenciés et diplômés des hautes écoles désireux de compléter leur formation de physicien. Il y a là en effet une lacune à combler sans retard. Cette solution a reçu d'ores et déjà l'approbation des gouvernements et des universités de Lausanne et de Neuchâtel. La décision des autorités genevoises est encore attendue. L'Université de Fribourg a provisoirement renoncé, en raison de son organisation particulière, à se joindre à l'œuvre commune: elle s'est néanmoins réservée d'y adhérer par la suite.

Vaudois et Neuchâtelois sont résolus à aller de l'avant même si les Genevois ne se joignent pas immédiatement à eux. Cet enseignement post-grade de physique commencera en octobre 1962. Les frais incombant aux cantons seront minimes, le traitement des professeurs étant pris en charge par le Fonds national de la recherche scientifique.

L'entente ainsi réalisée n'est qu'un premier pas vers une collaboration inter-universitaire plus large. Aussi, le Conseil d'Etat demande-t-il au Grand Conseil l'autorisation de pouvoir passer avec d'autres cantons universitaires des conventions en vue de l'organisation en commun d'enseignements ou de recherches, de participer à la création et à la gestion d'institutions intercantionales poursuivant le même objet.

NOTRE CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE

Toujours l'or noir!

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

circulera dans leur corps, pour gagner l'Allemagne?

A ce sujet, il faut mentionner la troisième Conférence arabe du pétrole dont on a très peu parlé chez nous, qui vient de terminer ses travaux à Alexandrie. Elle mettait en présence les porte-parole les plus autorisés de toutes les grandes Compagnies mondiales, détentrices d'un monopole sur les territoires des pays arabes. Les gouvernements de ces Etats étaient représentés par leurs spécialistes les plus compétents, ainsi que par de nombreux experts.

L'Iran, — avec lequel le groupe E.N.I. a passé d'importants contrats — et le Venezuela, s'étaient également fait représenter. Seul manquait à l'appel l'Irak qui boycotte ces conférences, patronnées par la Ligue Arabe, depuis que le général Kassem est maître du pays.

DU RHIN AU NIL

De quoi s'agissait-il?

La plupart des concessions d'exploitation accordées aux grandes compagnies pétrolières n'arrivent guère à échéance avant la fin de ce siècle. Or, l'or noir est la principale, si ce n'est la seule richesse de ces Etats. Leurs souverains ou leurs gouvernements ont absolument besoin de cet apport économique et financier. Or, les conditions d'exploitation et le volume des quantités extraites ne sont plus du tout semblables, en 1962, avec ce qu'ils étaient au moment de la conclusion des contrats. Ceux-ci reposent, la plupart du temps, sur le partage des bénéfices EN DEUX PARTS EGALES, l'une allant à l'Etat qui a ac-

cordé la concession, l'autre à la compagnie exploitante. Ces bénéfices sont calculés, PAR TONNE DE PETROLE BRUT, tel qu'il est embarqué ou mis en baril, ou transporté par pipe-line, dans le pays d'extraction. Ni les bénéfices réalisés par les armateurs, propriétaires de « tankers », ni surtout les énormes bénéfices obtenus par les divers stades de la transformation du pétrole, ainsi que par ses innombrables sous-produits, n'entrent en ligne de compte. Dès lors, les parts ne sont plus égales, celle des Compagnies s'enflant considérablement par ces opérations subséquentes.

Or, les pays arabes, pour la plupart pauvres et même sous-développés, réclament non seulement une nouvelle répartition qui augmenterait considérablement les « royautés » et redevances qui leur viennent, mais qui leur permettrait encore non pas seulement d'enrichir leurs rois, sheiks et autres émirs, mais aussi une amélioration du niveau de vie des populations. C'est précisément M. Mattei qui, en traitant avec l'Iran, s'est contenté d'un 25%. Les Japonais eux-mêmes, qui traitent avec Koweït, depuis 1958, n'ont exigé que 10 à 30%. Mais il n'y a pas que les bénéfices dans ces gigantesques super-holdings internationales. Il y a le capital social et il y a la composition du Conseil d'administration! Ce sont deux éléments — clefs du rendement et du contrôle — auxquels veulent absolument accéder les gouvernements des Etats producteurs. Cette conférence pan-arabe du pétrole a donc mis ses interlocuteurs, les Compagnies pétrolières, au pied du mur. A travers l'or noir, c'est la paix du monde qui est en jeu et nous sommes désormais particulièrement intéressés par le problème!

Me Marcel-W. SUES.

Il y a 690 ans

que Marco Polo entreprenait son long voyage en Extrême-Orient. Fils de marchands vénitiens qui importaient de l'Orient de la soie et des épices, Marco Polo veut étudier lui-même la civilisation mystérieuse de ces pays lointains. Il reste 24 ans absent et rapporte de son séjour des renseignements très intéressants sur la vie des Orientaux. C'est en partie grâce aux vivantes descriptions de ses voyages que le commerce avec les Indes, la Chine et l'Insulinde commença à prospérer. Mais combien était pénible alors le transport des marchandises, soit au moyen de lents voiliers, soit à dos d'âne ou de chameau. Les marchands de cette époque devaient aussi prendre bien des risques et supporter eux-mêmes des pertes fréquentes.

Combien aujourd'hui est-il plus facile d'exercer le commerce des marchandises dans tout le monde libre! Tous les moyens de transport dont nous disposons par terre, par eau et par air, les installations spéciales de réfrigération, les emballages adéquats et les nombreuses formes d'assurance permettent aux marchands de voyager d'une façon rapide et sûre. Des banques bien organisées établissent des contacts dans toutes les parties du monde et contribuent à assurer un trafic des paiements régulier.

La Banque Populaire Suisse participe activement aux échanges d'argent contre des marchandises de toute nature. Elle entretient des relations avec des banques de tous les pays, reçoit et transmet chaque jour des paiements pour ses clients et leurs partenaires à l'étranger. En Suisse, elle accorde des crédits commerciaux, escompte des effets et exécute chaque année pour sa clientèle plus d'un million d'ordres de paiement.

Relations mondiales
Conseils et services individuels
BANQUE POPULAIRE SUISSE

CHARRAT
LOTO
de la fanfare « L'Espérance »
Dimanche 10 décembre, dès 20 h. 30
au Cercle Saint-Pierre
Beaux lots Invitation cordiale

Allez sans tarder
choisir ou commander
vos livres pour les fêtes!
à la librairie
Amacker
Sierre — Tél.: 5 13 32
Seul libraire valaisan diffusant les ouvrages du « Club des libraires » de France.

ASPIRINE
calme la douleur
combat la fièvre

La marque de confiance

Depuis 1786
Vermouth

CARPANO
à l'apéritif
**PUNT
EMES**

GRANDE SALLE DU PARC, A BEX
SAMEDI 9 DECEMBRE, DES 20 h. 30

Soirée
de la Société de gymnastique

DES 23 HEURES :
BAL

POUR VOS CADEAUX

Liqueurs DIVA
DIVA S.A. SION

- Abricotine
- Fraise
- Mirabelle
- Triple sec blanc ou orange
- Griottes
- Liqueur de poires William
- Cognac aux œufs
- Marc de Dôle vieux
- Kirsch vieux du Valais
- Pruneaux vieux du Valais
- Eau-de-vie d'abricots
- Eau-de-vie de poires William
- Apéritif « LUY »
- Apéritif « DIVA » anisé
- etc., etc.

Liqueurs DIVA
DIVA S.A. SION

Dimanche 10 décembre 1961
dès 20 heures

LOTO GÉANT

12 000 Fr. de lots

CINE MICHEL
FULLY

organisé par le Football-Club Fully et les Amis Gymns

33 séries - Prix des cartes-abonnements Fr. 40.—
En vente au Café-Restaurant de Fully, Tél. (026) 6 31 66

1 voiture FIAT — 1 poste TV — 1
poste enregistreur — 2 vélocycleurs —
fromages — lard — jambons, etc.

1301

Pour les fêtes

Grand arrivage de

petits meubles pour hall
et living-rooms

Fauteuils
rembourrés en rotin

Tables fantaisie
dessus Formica ou Plastic

Jardinières

Poufs à linge (tous modèles)

Sellettes

à la

Maison Prince

Rue de Conthey 15, Sion

App. 2 39 83
Epic. 2 26 71
TAXI GARE SION 2 49 79

Comme vous et moi...



Mademoiselle Yvonne L., infirmière, ne dispense pas son sourire au compte-gouttes. Aux soins qu'elle apporte avec dévouement vient s'ajouter la sûre médecine de sa reconfortante présence. Peut-on rêver guide plus amène sur le chemin de la convalescence ?

NESCAFÉ? «Mes compagnes et moi comptons chaque jour sur notre petite pause NESCAFÉ. Rien de tel pour nous détendre qu'une bonne tasse de NESCAFÉ, même si elle est avalée à la sauvette entre deux urgences.»

...tous préfèrent



NESCAFÉ

*** Avec chèques-images NPCK * boîte 48 g 5 points * boîte 100 g 10 points * boîte 250 g 25 points ***

Cadeaux de Noël appréciés

COUTEAUX de poche, de table, éclairateurs, poignards.

SERVICE ARGENTE, inoxydable, cuillers, fourchettes.

CISEAUX couture, tailleur, à ongles, manucure.

TONDEUSES et RASOIRS à main et électriques

SECATEURS marque U. Leyat.

U. LEYAT

Coutellerie - SION

Tél. : 2 21 39

Grand-Pont

Vis-à-vis de la Grande Fontaine

(Vve U. LEYAT, succ.)

Alguisage - Réparations - Chromage

Pour Fr. 29.— par mois vous pouvez obtenir notre

STRIGO

machine à tricoter double fonture

Pour nos clients possibilités de gain et livraison de laine au prix de gros.

Demandez prospectus ou démonstration sans engagement à

l'Agence SERVIS, 12, Quai Maria-Belgia, VEVEY

Tél. (021) 51 09 82

Depuis bientôt 50 ans nous accordons des

Prêts

sans caution. Réponse rapide. Petits remboursements mensuels. Discretion complète.

Banque Procrédit Fribourg
Tél (037) 2 64 31

Pantalons militaires

vente momentanée: neufs Fr. 30.— déjà portés Fr. 25.— Manteaux de chemises et capotes de militaires Fr. 20.— Prière de bien vouloir indiquer la taille et la longueur intérieure de la jambe. Envoi rapide. DECKER, Strehlgasse 17, Zurich 1.

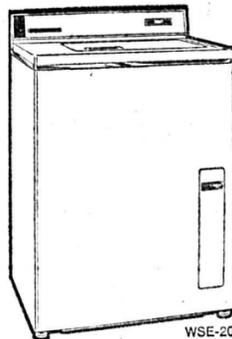
A vendre quelques centaines de pruniers

Long Belle de Louvain ainsi que la moitié d'un porc pour la boucherie. Téléphoner au (026) 6 31 40.

OH

OH

OH



Papa a une voiture de la Général Motors Suisse... Maman peut aussi avoir sa Machine à laver, semi-automatique, toute dernière création de Général Motors.

FRIGIDAIRE ALINE

fait votre lessive comme l'automatique, pour le prix de 1246--

Demandez prospectus et démonstration

au Ménage Moderne - SION

Bruttin-Gay Balmaz
Rue du Rhône - Tél. (027) 2 48 86

OH

OH

OH

OH

OH

OH

OH

SKIS

BOIS ET ACIER

Toutes les grandes marques suisses et étrangères

Fixations - Bâtons - Accessoires

de sécurité

Torrent - Sports Monthey

TELEPHONE (025) 4 23 50

Rhumatisants, Pourquoi souffrir ?

La lingerie «Habella» (brevet déposé 21696) 100% Polyvinylchlorid à effet thérapeutique, soulage et guérit tous genres de rhumatismes (Article soumis à l'Office international des médicaments, Berne).

Renseignements auprès de Mme J. PERRIER - Sion Champsec
Tél. (027) 2 30 80 P16 Familia

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

LE BASKET ROMAND

Les équipes valaisannes en bonne position

Nous venons de ne vivre qu'une modeste semaine en ce qui concerne le championnat suisse de Ligue nationale B. Les deux rencontres à l'ordre du jour se sont disputées dans notre canton et toutes deux se sont soldées en faveur des visiteurs vaudois.

Sion-Vevey 30-40
Sierre-Vevey 18-63

Ces nouvelles victoires veveysannes ont permis à nos amis vaudois de remporter la place de leader et ceci au détriment des Octoduriens qui restent toujours bien placés au classement général.

Nous ne ferons pas de grands commentaires sur ces deux parties, quoique face aux Sédunois, le nouveau chef de file dut déployer pas mal d'énergie pour s'approprier les deux points. Néanmoins le sco-

re final correspond assez justement à la prestation des deux équipes. La neuvième défaite sieroise place cette formation dans une position pour le moins délicate. Sincèrement nous ne croyons pas que Sierre puisse se tirer d'affaire.

CLASSEMENT

1	Vevey	7	7	0	14	363-193
2	SION	9	4	5	13	328-404
3	MARTIGNY	9	4	5	13	349-445
4	C. S. Police	7	5	2	12	326-253
5	Lausanne-Ville	8	3	5	11	294-388
6	Sanas	7	3	4	10	328-256
7	Lausanne-Sports	7	3	4	10	328-256
8	Rosay	8	2	6	10	244-360
9	Stade-Lausanne	5	4	1	9	218-613
10	SIERRE	9	0	9	9	218-613

BREF COUP D'OEIL EN LIGUE NATIONALE A

Le premier tour de la Ligue nationale A vient de se terminer par une nouvelle victoire des Genevois du Stade Français, déjà champion suisse.

A mi-championnat le classement général se présente de la façon suivante :
1. Stade Français : 9 matches 18 pts ; 2. U.G.S. : 9 m., 16 pts ; 3. Merry-Boys : 9 m., 15 pts ; 4. Servette : 9 m., 15 pts ; 5. C. A. Genève : 9 m., 14 pts ; 6. Jonction : 9 m., 13 pts ; 7. Fédéral Lugano : 9 m., 13 pts ; 8. Sécheron Genève : 9 m., 11 pts ; 9. Cassarate : 9 m., 11 pts ; 10. Fribourg Olympic : 9 m., 9 pts.

Une nouvelle fois, le Stade Français se trouve fort bien placé pour enlever le titre de champion suisse. Seuls U.G.S., Merry-Boys et Servette conservent quelques chances de lui ravir cette place d'honneur.

Nous remarquons l'excellente place occupée par le néo promu Merry-Boys qui est le seul représentant vaudois en série nationale A. Fribourg Olympic est dans une position qu'il sera très difficile de rétablir. Espérons tout de même qu'il parviendra à tirer ses marrons du feu, mais sur le terrain et non pas autour du tapis vert...
D.

ASSOCIATION VALAISANNE DES GYMNASTES AUX JEUX NATIONAUX

L'assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 17 décembre 1961, à 14 heures, à la salle du Café des Alpes, à Sierre.

Le matin, dès 9 heures, aura lieu à la salle de gymnastique un cours pour gyms aux nationaux : L'entraînement d'hiver. Ce cours est obligatoire pour tous les champions valaisans de lutte libre. En outre, chaque section peut déléguer un lutteur au cours. Le déplacement sera payé par l'Association.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE (Dès 14 heures)

(Port du sautoir obligatoire. Amende : 1 fr.)

1. Appel.
2. Lecture du protocole.
3. Lecture des comptes.
4. Rapport du président.
5. Rapport du chef technique.
6. Attribution des fêtes pour 1962 :
a) Fête cantonale aux nationaux (Bas-Valais).
b) Journée cantonale de lutte libre (Haut-Valais).
c) Championnat par catégorie (Haut-Valais).
7. Divers.

Les sections qui voudraient organiser une des manifestations désignées ci-dessus sont priées de faire leur demande par écrit au président de l'Association, M. Oscar Kronig, Gampel.

Le Comité.

Roland BONJOUR gagne le concours du H. C. SION

On se souvient qu'à l'occasion du match Sion-ACBB, un concours avait été proposé aux sportifs valaisans. Voici le résultat de ce dernier qui a été contrôlé par Me B. Ambord.

Le soussigné, Me B. Ambord, notaire à Sion, atteste que le nombre de spectateurs payants au match Sion-ACBB Paris du 2 décembre 1961 a été de 675. M. Roland Bonjour, 16, rue des Creusets à Sion est le gagnant des pronostics avec le chiffre de 688. Il gagne le prix Mur-à-sec. Sion, le 6 décembre 1961.

LE Nouvelliste du Rhône VOUS PRESENTE

LE RACING-CLUB PARIS

DEPUIS 1936, le Racing-Club de Paris cherche vainement à remporter le championnat de France professionnel. Les plus grands joueurs de France, et même d'Europe, se sont succédés sous le maillot ciel et blanc sans parvenir à décrocher le titre suprême. A l'aube de chaque saison, les dirigeants, ayant investis de nouveaux millions dans la valse des transferts, espèrent être enfin récompensés. Mais alors que son éternel rival, le F.C. Reims, collectionne les honneurs avec régularité, le Racing doit se contenter des miettes, soit le titre de la meilleure attaque ou un accessit quelconque. Il y a 25 ans que les spécialistes s'acharnent à détecter les raisons de cet échec sans arriver à une conclusion convaincante. Un coup d'œil sur les armes dont disposent les Parisiens suffira pour admettre que ce n'est pourtant pas la matière qui manque :

Entraîneur :

- Pierre PIBAROT, 45 ans, entraîneur national de 1955 à 1958.
- N'a jamais été international.
- Entraîneur successif d'Alès, Nîmes et Racing.
- Forte personnalité, chercheur invétéré.

BOLLINI (arrière central), subtilité, élégance.
MARCEL et SENAC (demis), tempérament, efficacité.
UJLAKI et VAN SAM (intere), technique, facilité.
HEUTE (ailier ou avant centre), personnalité, efficacité.

Joueurs :

- Effectif extrêmement riche en joueurs de classe.
- 7 internationaux français confirmés : TAILLANDIER (gardien), coupleuse, détenté.

- 1 international yougoslave, sélectionné dans l'équipe européenne pour affronter l'Angleterre : MILUTINOVIC, aussi fort constructeur que finisseur.
- 4 internationaux B : LELONG et LAGADEC, arrières durs et combattifs ; VA-

RINI, gardien de première valeur ; TOPKA, ailier efficace mais un peu fragile.

- 3 internationaux ont en outre été cédés dernièrement : MARCHE à Charleville ; GRILLET et GUILLOT à Nantes.
- Le Racing est encore propriétaire de la plus grande partie des joueurs du Club Athlétique de Paris, club professionnel de deuxième division.

Forces :

- Classe internationale de tous les éléments.
- Moyens financiers très supérieurs à tous ses rivaux.
- Prestige incontesté auprès du grand public.
- Réserves nombreuses et de valeur.

Faiblesses :

- Jalousie entre les vedettes, spécialement en attaque.
- Préparation physique quelque peu déficiente.
- Inconstance dans les prestations.
- Bétonnage des adversaires, soucieux de faire un résultat contre un « grand ».

Style :

- Essentiellement offensif. Dans un jour faste, le Racing confectionne un football aussi spectaculaire qu'efficace.
- Son style défensif par contre, fruit des recherches de Pibarot, prête le flanc à la critique. Il cause souvent de désagréables surprises parce que fondé spécialement sur la tactique de l'offside.



Au premier rang : Abel (soigneur), Tokpa, Guillot, Ujlaki, Marcel, Grillet, Heutte. Au second rang : Varini, Lelong, Senac, Bodin, Pierre Pibarot (entraîneur), Bollini, Ugorenko, Taillandier. Manquent : Milutinovic, Lagadel et Van Sam.

AVANT LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES POIDS MOYENS

Le Mormon de West Jordan Gene Fullmer, champion du monde des poids moyens (version NBA) effectue son pèlerinage coutumier dans la capitale du jeu (Las Vegas) où il a rendez-vous samedi avec le Cubain Benny « Kid » Paret, champion du monde des welters, sur le ring de la « Convention Hall ». Ce sera la troisième fois que Fullmer défendra son titre mondial cette année et la septième fois en deux ans. Il partage son titre avec le Britannique Terry Downes, qui est reconnu par les Etats de New-York et du Massachusetts et par l'Union européenne. C'est sur ce même ring que Gene Fullmer s'était débarrassé de Ray « Sugar » Robinson en le battant nettement aux points en quinze rounds le 4 mars dernier.

APRES un bon début de championnat, le Racing s'est subitement écroulé au cours des mois d'octobre et novembre au point d'être ridiculisé sur son terrain par des adversaires 10 fois inférieurs, sur le papier tout au moins. Son jeu offensif, d'essence essentiellement individualiste, avait fait faillite en causant une usure physique irrémédiable aux attaquants. Comme son style défensif n'a jamais été de tout repos, il ne faut pas chercher plus loin les causes de cette grave défaillance. Vertement critiqué, l'entraîneur Pibarot s'est décidé à jouer sa dernière carte. Il a emmené ses poulains pendant une semaine entière s'oxygéner sur les hauteurs de Macolin. Par la même occasion, il a su aplanir certaines divergences, recréer une ambiance et reviser la conception du jeu collectif de ses avants. Résultat : Le Racing a renoué avec la victoire tout en produisant un football digne de sa valeur. Et comme la stabilité n'est pas la qualité dominante des équipes de pointe actuelles, il ne serait guère étonnant de voir les Parisiens s'emparer du maillot jaune dans le courant de janvier. Et de là à pronostiquer leur victoire finale il n'y a qu'un pas... que seul le sortilège de ces 25 dernières années nous empêche de franchir.

MATCH AMICAL SION II - CHAMPERY 3-0 (1-0 1-0 1-0)

SION : Schmidt - Blaser, Moix, Favre, Coudray - Debons I - Chavaz, Michelloud - Arrigoni, Nichini, Schopfer.
CHAMPERY : Berthod - Gex, Golay, Clément, Schroeter - Berthod, Gex Golay II - Penreu - Defago, Rast, Perren.
Excellent match des réserves séduisois face à un adversaire de ligue supérieure. Champéry est une équipe très jeune qui fera des dégâts dès que les joueurs auront plus d'entraînement.
Les buts de la rencontre furent marqués par Arigoni sur passe de Michelloud, Debons sur passe de Michelloud et Michelloud sur une ouverture de Debons.

SPORT ET POLITIQUE

Réunie à Bellinzone, l'Association des journalistes sportifs du Tessin a voté à l'unanimité la résolution suivante : « Constatant que le sport suisse subit actuellement des pressions de la part de certains cercles politiques, les journalistes tessinois réaffirment le principe que le sport doit être séparé de la politique et font leur cette maxime "sport libre dans état libre". Ils sont d'autre part persuadés que des contacts suivis et nombreux entre les sportifs de tous les pays ne peuvent que servir la paix dans

le monde et une meilleure compréhension entre les peuples. »

FOOTBALL

● Jimmy Greaves, qui a été acheté à Milan pour près de 100.000 livres, va faire sa rentrée en Gde-Bretagne samedi dans l'équipe de réserve de Tottenham Hotspur, au poste d'ailier gauche.

HOCKEY SUR GLACE

● En match amical à Deux-Ponts, les « Canadian Flyers » ont battu le H.C. Cortina par 8-4 (2-1 4-2 2-1).

Parc des Sports Sion

Dimanche 10 décembre dès 14.30

dès 12 h. 45 : Match des Réserves.

MARTIGNY-SION le grand Derby

GRONE

Dimanche 10 décembre

Halle de gymnastique

dès 19 h. 30 précises
(caisse dès 19 heures)

LOTO ROYAL

en faveur de l'église paroissiale

aspirateurs - machines à coudre - vélos - skis - radios - jambons - fromages

VOITURE FIAT 500

Fr. 4250.-

Abonnements en vente dans les cafés
et tea-room de Grône.

KELEK



Chronoscope : protection intégrale

Antichocs par «Incabloc»
Balancier Dynastatic
Anti-magnétique
Super-étanche
(étanchéité garantie
jusqu'à une pression de
100 000 kg par m²)
Verre armé, bague,
extra-dur.

S-4 Plaqué or
20 microns, fond acier
inoxydable,
Cadran blanc (argent),
jaune (or) ou noir.

Fr. 133.-

S-2 Chromé extra-dur,
fond acier inoxydable,
Cadran blanc (argent) ou
noir.

Fr. 127.-

Projet de base lunaire.

La grande voûte est une structure gonflable en
matière plastique. A l'arrière-plan, la Terre.

Documents tirés de la Revue astronautique KELEK.

PRIX-CHOIX
QUALITE
SERVICE

GRANDS MAGASINS
A L'INNOVATION
MARTIGNY

Une production de KELEK S.A., Instruments astronomiques, Lausanne (Suisse).



MEUBLES

Notre service de crédit
toujours des plus sensationnels.
Sans formalités et toute discrétion

GARANTIE DE 20 ANS

DIVAN-LIT soit : ottomane tête mobile,
protège et matelas. Comptant : Fr. 120.- **10.-**
A crédit : acompte Fr. 20.- et 12 x

DOUBLE-COUCHE soit : 2 divans super-
posables, 2 protèges, 2 matelas. Comptant : Fr. 245.- **10.-**
A crédit : acompte Fr. 45.- et 24 x

MAGNIFIQUE STUDIO soit : 1 canapé,
2 fauteuils remb., tissus à choisir. Comptant Fr. 220.- **10.-**
A crédit : acompte Fr. 20.- et 24 x

SALLE A MANGER soit : 1 dressoir no-
yer, 1 table, 4 chaises. Comptant : Fr. 450.- **13.-**
A crédit : acompte Fr. 40.- et 36 x

CHAMBRE A COUCHER soit : 2 lits ju-
meaux, 1 armoire, 1 coiffeuse avec glace,
2 tables de nuit. Comptant : Fr. 600.- **17.-**
A crédit : acompte Fr. 100.- et 36 x

Exposition permanente avec vitrines.
Reprise de vos anciens meubles au plus haut prix.

SENSATIONNEL

Assurance-famille supprimant le paiement des mensua-
lités en cas de décès - invalidité - maladie du signataire

Veillez me documenter sans frais :

Nom et prénom :

BON

Adresse :

MODERNA

(Ameublements Modernes)

Tél. (029) 2 79 39 **VUADENS** (Fribourg)
Route de Vevey

Tronçonneuses UNIVERSAL

Fabrication suisse

- Prix avantageux
- Service de réparation
- et pièces détachées assurés

Demandez démonstration et documentation
CHARLES MEROZ — REPRESENTANT
machines agricoles - Tél. 6 13 79 - MARTIGNY

TISSOT



44 501 Seastar
acier inoxydable,
automatic, étanche Fr. 170.-
en plaqué or Fr. 175.-
en coiffe or 14 ct Fr. 240.-

19 801
bracelet or 18 ct Fr. 430.-

17 028
glace saphir facettée
plaqué or Fr. 140.-

autres
modèles Tissot dès Fr. 80.-

Grâce à une simplification révolution-
naire, Tissot a créé pour vous une
montre plus belle et plus précise.
Tissot = synthèse du progrès, basé sur
plus de 100 ans d'expérience et
tradition horlogères.
Offrez Tissot, vous ferez plaisir!



Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

Opel, gage de perfection. Capitaine, gage du rang. Faites-en donc l'essai!
Gage de puissance: 6 cylindres, 2,6 litres. Et nous, nous donnons le gage
Gage de bien-être: 6 places confortables. d'un service prompt et parfait.

Exécution standard fr. 13150.-
Capitaine «L» - modèle de Luxe avec 19 «extra» fr. 14050.-
Supplément pour transmission automatique
Hydra-Matic, fr. 1300



Opel Capitane

Un produit de la General Motors - Montage Suisse

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62 — R. Pellanda, Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77 — E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69 — Kurt Fuchs, Garage Elite, Raron, tél. (028) 7 12 12 — J. Vouillamoz, Saxon, tél. (026) 6 21 09 — Verasani & Lomazzi, Garage Moderne, Brig, tél. (028) 3 12 81.

NOUVEAU!



Bons-Cadeaux

pour vos amis
automobilistes



Voici un cadeau original, un cadeau pratique, le vrai cadeau de l'ami du volant. Offrez donc ainsi à vos amis ce cadeau qui sera toujours le bienvenu, même lorsque d'autres auront eu la même heureuse pensée que vous. N'hésitez pas un seul instant, offrez les BONS-CADEAUX de la GULF! Pour vos amis, ils seront, sous un petit volume, une précieuse réserve à la durée illimitée. Mais rassurez-vous, un bon-cadeau ne jaunit jamais au fond d'un tiroir. Car tout le monde utilise de l'essence, et chacun apprécie particulièrement l'essence Gulf. Les BONS-CADEAUX de la GULF autorisent leurs destinataires à percevoir de la Gulf Super No-Nox, essence supérieure ou Good Gulf, essence normale pour une contre-valeur de fr. 10.-

Ces bons sous carnets brochés, élégants et pratiques vous sont livrés dans la quantité indiquée par vos soins sous enveloppe prête à l'envoi. Ils sont en vente dans les Stations-Service Gulf ci-contre:

Garage du Nord S.A.
A. Ritz, Sion. Tél. 2 34 44

Garage Central, R. Baechler
Rue des Vergers, Sion
Tél. 2 36 46

Motel Mon Moulin, Charrat
Tél. (026) 6 33 24

ou au Siège de la
Gulf Oil (Switzerland) Zurich,
à l'aide du bon de commande
ci-dessous.

Bon de Commande

A détacher suivant le pointillé. Adresser à
Gulf Oil (Switzerland) Herstr. 20, Zurich 9/48.

Nombre de Bons-Cadeaux à fr. 10.-: _____ à raison de _____ bons par carnet. Lieu de résidence du bénéficiaire *:

*Renseignement indispensable pour permettre au bénéficiaire d'utiliser ses bons-cadeaux à la Station-Service Gulf la plus proche de son domicile.

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

VW Limousine 1959

Etat de neuf.
Facilité de paiements.

Garage de la Matze S. A., Sion
Tél. (027) 2 22 76.



Voitures d'occasion

DAUPHINE 56-58-59-60

HILLMANN-MINX 57

SIMCA 1958 et 1959

Floride cabr. 61 (av. gar.)

FIAT 500 58

Grandes facilités de paiement
grâce au crédit officiel Renault

VENTE - ACHAT

S.A. pour la vente
des automobiles RENAULT
en Suisse

face à la Banque Cantonale

SION - 5, rue des Cèdres
Tél (027) 2 43 39

Ouvert le samedi après-midi

Volvo 122 S 1959

34.000 km., état de neuf
Facilités de paiements.

Garage de la Matze S. A., Sion
Tél. (027) 2 22 76.

Bon fromage

¾ gras, en moule
de 3-10 kg. Fr. 3.30
le kg.

G. Hess, Fromages
Horriwil/Soleure

Circulaire Toupie

Olma avec chariot
et disque à tenir.

Tél. : 6 81 90 ou
6 84 35.



PRETS
Fr. 500 à 5000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialément!
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz



AGENCE OFFICIELLE

GARAGE
DE LA PLAINE

RIDDEN - Tél. 4 71 79

Facilités de paiement - Livraison rapide

Imprimerie
Moderne S.A.
Sion

Nous offrons
avec gros rabais

Peugeot
403
familiale
9 places

Modèle 1961
avec radio 3
longueurs, gran-
de galerie, nom-
breux accessoi-
res. Nous garan-
tissons cette voi-
ture à l'état de
neuf et ayant
roulé 12 500 km.
Reprises accep-
tées. Conditions
de paiement très
avantageuses
avec notre cré-
dit sans risques.
Garage Montétan
Tél. 25 61 41
Centre automo-
biliste Jan, ch.
des Avelines 4,
Lausanne.

A vendre avec ga-
rantie.

Tracteur
Ford
Type N 8

à essence, prise de
force, hydraulique à
3 points (avec ou
sans barre de cou-
pe).
Eventuellement re-
prise d'un tracteur
GRUNDER diesel
ou monoaxe RA-
PID.

A. Frel, av. Col-
longe 8, Territet.
Tél. : (021) 6 52 33

Essayez la nouvelle
TAUNUS 17 M
T S

(Tour., Sport)
Plus rapide, plus luxueuse
plus puissante



dès maintenant



OCCASIONS GARANTIES

- 1 VW luxe 1960 bleue, 2 portes, état de neuf
- 1 Omnibus VW, 1100 km, état de neuf.
- 1 17 M 1960 noire, 4 portes
- 1 Dauphine 1960 beige 4 portes, état de neuf.
- 1 Falcon 1960,ivoire, 4 portes, état de neuf, etc...
- 1 Bus Taunus 1957.
- 1 Pick-Up Taunus 1956.

Les occasions Extra sont livrées expertisées avec un bulletin de garantie authentique.

GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères
SION

Distributeur officiel Ford
Tél. (027) 2 12 71

A BONNEZ - VOUS

au « Nouvelliste du Rhône »



Neufs et occasions

REPARATIONS
REPROFILAGE
EQUILIBRAGE DE ROUES

GRAND-RUE
MARTIGNY-BOURG

La plus avantageuse de sa catégorie

Hillman IIIc



Une voiture robuste qui a largement fait ses preuves!

La Hillman IIIc est l'idéal pour tous ceux qui désirent se déplacer à peu de frais*, sans renoncer au plaisir de conduire et au confort que seule une vraie voiture peut offrir.

*Faible consommation, entretien réduit (un seul service tous les 5000 km)

Moteur plus puissant 1600 cm³, 4 vitesses, 8/57 CV, Fr. 7995.-

Livable aussi avec une transmission entièrement automatique qui pense pour vous à changer les vitesses et vous assure des performances optima pour une consommation minimum de carburant. Suppl. Fr. 1000.-.

Demandez une démonstration et des renseignements sur les avantages du crédit Rootes.

HILLMAN
HUMBER
SUNBEAM
SINGER



Garage de Collombey
COLLOMBEY

S. Alvarez — téléphone (025) 4 23 18

LE FOOTBALL VALAISAN

SION - MARTIGNY

Duel valaisan à Sion demain après-midi

LA CONFRONTATION de dimanche après-midi, premier match du second tour, rappelons-le, est l'une de celles tout particulièrement prisée du public valaisan qui aime les derbies et s'en froite les mains d'avance. Martigny a sa revanche à prendre, puisqu'il fut battu par l'équipe séduoise, en début de saison. Ce club ne se rendra donc pas à Sion sans velléité sportive et saura se faire craindre. Sa condition physique, tout comme le verrou qui sera opposé au système séduois sont ses deux atouts maîtres.

Vainqueur à Brühl dimanche passé, Martigny est encouragé et son moral est certainement remonté d'un bon bout. Ces deux points inespérés l'ont par ailleurs hissé à la 10ème place du classement.

Les visiteurs joueront donc « hors-tout » et se lanceront résolument à l'attaque des buts adverses. Ils disputeront un match où le simple fait de battre la formation de la Capitale serait déjà la meilleure récompense qu'ils puissent emporter de ce match qui s'annonce très ouvert et où le pronostic est difficile.

Sion, de son côté, semble en régression ces derniers dimanches. La forme physique est bien entamée chez certains joueurs qui n'ont pas été sans souffrir de la série quasi ininterrompue de matches de championnat ou encore de Coupe.

De ce fait, deux noms supplémentaires ont été retenus par l'entraîneur en vue de cette joute à surprise. Ce sont ceux de Baudin et Dupont.

Le premier nommé a été, rappelons-le, l'un des artisans de la victoire séduoise à Martigny. Le second ressort nettement du lot de joueurs de la Réserve, où il évolue depuis de nombreux dimanches. Ils méritent certainement qu'on pense à eux en formant l'équipe première.

Car lorsqu'un, voire plusieurs joueurs, ne sont pas en condition physique suffisante, les coéquipiers doivent suppléer à cette déficience et ne peuvent plus s'adonner entièrement à leur tâche. Toute l'équipe en souffre.

Qui sortira vainqueur demain après-midi ?

Une difficile question que nous ne voulons pas trancher et où Martigny pourrait bien imposer sa loi. Sion doit veiller au grain et ne pas s'attendre surtout à ce que les visiteurs le ménagent et s'offrent en victime expiatoire, surtout que lors de leur dernier déplacement en terre séduoise, ils n'ont pas dû être très contents du déroulement de la rencontre...

But

SIERRE - MALLEY

Sierre se méfiera des hommes de Morgenegg

La victoire que Malley a remportée dimanche dernier, contre la lanterne rouge Versoix, a évidemment fait moins de bruit que le match nul arraché il y a environ un mois au leader Cantonal. Morgenegg, le nouvel entraîneur des banlieusards lausannois, avec son réalisme habituel, considère certainement l'actif actuel de ses poulains (8 points) comme insuffisant et face aux Sierrois, dont il connaît parfaitement les habitudes, il incitera ses protégés à lutter âprement, pour rejoindre au classement les « rouge et jaune ».

Les locaux subiront donc un rude assaut, de la part des Vuillamy, Diffenbacher, Renold et Cie. Si la défense locale jouera dans sa composition habituelle, la ligne intermédiaire, par contre, devra se priver des services de Berclaz, suspendu pour un dimanche (2 avertissements). La rentrée probable de Bardet suppléera à cette défection. De l'attaque, le compartiment faiblard de onze « rouge et jaune », dépendra en grande partie le résultat du match. Si elle ne retrouve pas l'allant dont elle fit preuve en octobre passé, elle éprouvera une peine inouïe à franchir la défense vitieuse. L'introduction de Warpellin (malheureusement frappé par un deuil cruel ces jours passés), sérieusement envisagée, soit comme ailier, soit

comme inter, en devenant réalité, rendrait certainement infiniment plus prolifique le quintette offensif sierrois. Dans le cas contraire on peut prévoir une rencontre équilibrée, fertile en émotions et sanctionnée par une marque équilibrée. Le moral traditionnellement au beau fixe de Beysard et de ses camarades, laisse tout de même supposer un succès local, lors de cette ultime acte du premier tour. Les Sierrois n'envisagent d'ailleurs pas de gaité de cœur d'occuper définitivement au classement la place la moins honorifique du trio valaisan des clubs de Première Ligue.

Gipl.

Chippis - Grône

Surprises en vue ?

Dernier match du premier tour, dans le groupe valaisan de 2e Ligue, Chippis-Grône, passionnera dimanche prochain tous les amateurs de derbies du district de Sierre. Confrontation fort intéressante et qui opposera le vétéran de la Ligue (Chippis), au cadet, dont la promotion en 2e Ligue remonte à quelques mois seulement. La routine locale prévaudra-t-elle sur l'enthousiasme des visiteurs ? En début de la saison, sans crainte de se fourvoyer, on aurait donné une réponse négative à la question. Mais depuis lors, les actions des Chippiards ont sérieusement remonté le courant, alors que celles des Grônards sont restées stationnaires, ou ont même subi une légère baisse, surtout lorsque l'équipe évolue

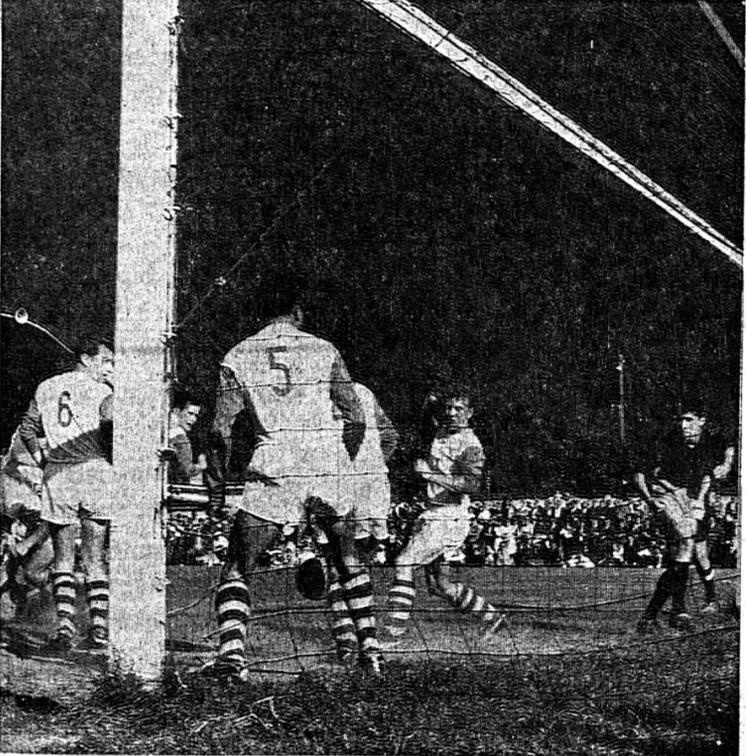
à l'extérieur. De toute manière, dimanche prochain, le dépaysement ne sera guère conséquent pour les visiteurs et seules les capacités des acteurs embreront en considération pour la désignation des plus méritants. Sur le plan tactique le duel des entraîneurs Lanzi-Humbert ne manquera pas d'intérêt et il sera passionnant de constater lequel des deux responsables éventra le premier les astuces de l'adversaire. Comme il sera intéressant aussi d'assister à la rude empoignade que livrera la solide défense locale aux légers mais habiles avants visiteurs, et la non moins robuste défense grônarde à l'Espagnol Perez et à ses assitants.

Gipl.

Sierre II - Lalden

Lalden, bien qu'ayant maintenant perdu le contact avec le leader du groupe Lens, ne change pas ses habitudes et se montre toujours d'une gloutonnerie inquiétante envers les faibles. Montana battu par 6 buts à 0 dimanche dernier, en fit la cruelle expérience. L'ogre haut-valaisan, risque toutefois de s'époumonner sur la vaste pelouse sierroise, si les réservistes locaux sont suffisamment habiles pour imposer aux Zeiter et Imstepf, une séance de footing prolongé et soutenu. Evidemment qu'avant de songer à infliger des souffrances aux coriaces Hauts-Valaisans, les Sierrois devront tremper leur maillot, et ceci, même si la température devait être hivernale.

Pourtant, cet effort, les « rouge et jaune » devraient se persuader de l'accomplir, afin d'améliorer un classement qui pour le moment, ne les délivre pas de tous soucis.



Sion est acculé par Martigny. Scène du 1er match de ce championnat, où Sion battait Martigny par 3-1. Cette scène va-t-elle se répéter demain après-midi, où Martigny ne se déplace pas en perdant en vue d'affronter les gars de la Capitale. Notre photo : Giachino (6), Héritier (5), Salzmann (entre-deux) ainsi que Spikofski suivent anxieusement la balle que Martinet (maillot foncé) ne recevra pas.

COUPE VALAISANNE MARTIGNY Rés. - Saint-Maurice 2-3 (1-2)

Match comptant pour la Coupe valaisanne et joué à Martigny sur un terrain difficile. Le sol était gelé, les hommes avaient de la peine à rester en équilibre et la balle rebondissait de manière inattendue. Malgré tout, on vit quelques belles phases de part et d'autre et l'équipe qui sut le mieux s'adapter aux conditions du terrain l'emporta finalement.

Les Agaunois alignèrent : Chablais ; P. Rappaz, Badino ; Crittin, Grand, Rimet, Mottiez I, Sarasin, Uldry, Mottiez II et Meuwly. L'entraîneur Frioud, l'arrière Dubois et l'inter F. Baud manquaient donc à l'appel. A Martigny, on relevait la présence du gardien Constantin, de l'arrière Vouillamoz et des avants bien connus Giroud III, Rigone et Vouilloz ainsi que du sympathique vétéran Bochatay qui fut d'ailleurs l'un des meilleurs de son équipe.

Première mi-temps très équilibrée. St-Maurice ouvrit le score par Mottiez I et Martigny rendit le but avec la complicité de Badino qui détourna dans les filets une balle mal bloquée par le gardien Chablais. Le 2e but agaunois, réussi juste avant la mi-temps fut le résultat d'un très beau mouvement de la ligne d'attaque ; Uldry fit une ouverture précise à Mottiez I qui effectua un magnifique centre ; légèrement rabattu au centre, l'ailier gauche Meuwly reprit le ballon de volée (du pied droit) pour battre Constantin.

Après la pause, sur une mésentente entre Rappaz et Chablais, qui tarda à sortir des buts, Rigone put prolonger le cuir au centre où Giroud III n'eut plus qu'à tirer dans les buts vides. L'allure du match augmenta alors sensiblement. Sur une action Sarasin-Mottiez I, le premier nommé effectua un centre ras-terre qu'Uldry dévia sur la gauche où Meuwly, bien placé, prit Constantin à contre-pied (2-3). Dès lors, St-Maurice chercha avant tout à conserver l'avantage acquis et y parvint, les actions locales étant trop imprécises dans les 16 m. pour prendre en défaut Badino et Rappaz.

Les réserves d'Octodure ne surent pas s'adapter au terrain gelé. Les avants manquèrent totalement de tirs et les deux buts marqués furent des cadeaux offerts par les Agaunois. Chez ces derniers, on remarqua, avec plaisir, le bon comportement des juniors Meuwly et Uldry auxquels les autres joueurs firent confiance. Cela se traduisit par quelques belles actions, compte tenu des difficultés du sol gelé. Les Agaunois gagneraient pourtant à élever leur rythme de jeu par un jeu plus direct, en faisant courir constamment le ballon ; certains joueurs devraient perdre l'habitude de garder trop longtemps la balle au détriment du jeu d'équipe. Cette réserve mise à part, l'amélioration constatée à Leytron s'est confirmée hier. C'est de bon augure pour le second tour du championnat et chacun reprend sa tâche avec sérieux.

E.U.

COUPE VALAISANNE Sion Réserves - Lens I 7-2 (3-0)

Parc des Sports de Sion, 200 spectateurs, terrain dur et glissant, temps ensoleillé, mais frais.

LENS : Praplan G. ; Mudry A., Nanchen ; Bagnoud V., Emery G., Lamont ; Praplan P., Praplan J., Bagnoud G., Monvin Michel, Monvin Médard.

SION : Mathys ; Bérissey, Dupont (Maillard), Elsig ; Masy, Perruchoud ; Pichel, Bechtold, Delaloye, Toffol, Sommer.

BUTS : Bagnoud G. et Bonvin Médard (pénalty) pour Lens ; Sommer (3), Toffol (2), Delaloye (2) pour l'équipe locale.

Menés par 3 buts à 0 à la pause, les visiteurs ont vaillamment repris courage après avoir encore accordé un 4e but à l'adversaire.

C'est ainsi qu'en l'espace de 60 secondes, et pour s'être quelque peu relâchés, les Séduois ont dû accorder deux buts presque coup sur coup.

La rencontre prenait ainsi une tournure nouvelle, malgré la nette domination de la formation locale.

Sion se ressaisit vivement et poussa d'avantage encore l'attaque. L'ailier droit particulièrement bien servi tout au long de ce match effectua quelques centres remarquables qui amenèrent plusieurs buts de la tête.

Le gardien lensard aurait pu, avec un peu plus d'à propos, éviter plusieurs buts, ce qui aurait tout de même obligé l'adversaire à le surprendre d'une autre façon.

En bref, une rencontre très ouverte et où les gardiens, de part et d'autre, ont été alertés à maintes reprises.

La rencontre s'est déroulée sous les ordres de M. Pittet de St-Maurice.

But.

LISTE DES MATCHES JOUES HIER VENDREDI 8 DECEMBRE

CHAMPIONNAT SUISSE	
4e Ligue :	
Lens II - Evolène I	3-0
ES Nendaz I - Martigny II	3-4
Juniors A - 2e Degré	
Raron I - Lalden I	1-0
Ardon I - Savièse I	R
Vouvry I - Riddes I	4-3
Muraz I - Fully I	R
CHAMPIONNAT CANTONAL	
Coupe valaisanne - 6e tour :	
Sion réserves - Lens I	7-2
Martigny réserves - St-Maurice I	2-3

LE WEEK-END SEDUNOIS AMICAL

Demain auront lieu deux matches amicaux, l'un opposant Sion Juniors à Bramois I (dès 12 h. 45) tandis que l'autre rencontre groupera

SION II ET MONTHEY A 18 h. 30

Si nous connaissons assez peu le HC Monthey en ce début de saison, il est par contre intéressant de noter que la 2e garniture du HC Sion n'a perdu aucune des six rencontres disputées durant cette saison.

Gageons que le public amis du HC Sion saura par sa simple présence, encourager les joueurs évoluant en matches d'entraînement demain après-midi.

But.

HOCKEY SUR GLACE LANGNAU - VIEGE

Les Viégeois vont effectuer dimanche leur premier déplacement en ce nouveau championnat qui les mènera dans l'Emmental.

Sans aucun doute, la lutte que vont se livrer les deux formations de Viège et de Langnau sera passionnante. Il suffit de se rappeler les parties mémorables livrées par ces deux équipes lors des finales de LNB il y a deux ans.

Maintenant, elles vont se rencontrer aux sommes puisqu'elles aspirent à devenir deux des meilleures formations suisses.

Après un début fracassant, l'optimisme de Langnau a été émué quelque peu par deux défaites successives essuyées devant leur public face à Zurich et à Villars. Les joueurs de l'entraîneur canadien McNeil seront donc décidés à redorer leur blason et essayeront par tous les moyens de remporter la victoire sur garder le contact avec les équipes de tête, dont l'une est précisément l'hôte du jour, le HC Viège.

Bibi Torriani a particulièrement bien préparé ce match. Il pourra compter sur tous les éléments qui ont battu Davos il y a une semaine. Richard Truffer aura certainement amélioré sa forme, ce qui permettra aux Viégeois de présenter un tout homogène, très difficile à battre.

Mardi

12

décembre

Ouverture du grand Magasin-Exposition

route de Collombey
MONTHEY Tél. 4 12 80

Fiancés, acheteurs de meubles,

La Maison M. TRISCONI, ameublements, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son grand magasin-exposition mardi 12 décembre.

Vous trouverez, dans un cadre unique sur 4 étages, un magnifique choix de chambres à coucher, salles à manger, salons, meubles modernes et de style, qui feront votre joie.

N'accomplissez aucun achat avant d'avoir vu notre nouveau magasin. Sans attendre, rendez-nous visite, vous serez comblés par le choix, la qualité de nos mobiliers et par les conditions que vous fera

M. TRISCONI Ameublements

SUZE

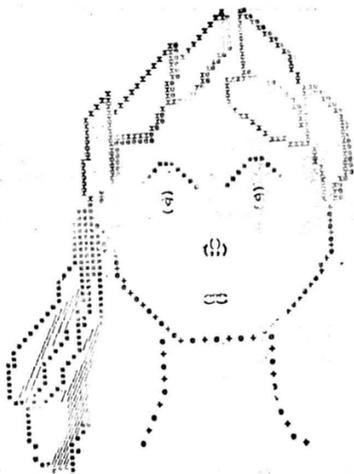
L'apéritif des gens prudents

**Vous pouvez gagner
une machine à écrire**

en participant au

GRAND CONCOURS

dactylographique



Ce cliché représente une réduction d'un dessin exécuté uniquement à la machine à écrire.

Ce concours est organisé par

BUREAU PRATIQUE

HERMANN DE PREUX, SIERRE

- 1er Prix : UNE MACHINE A ECRIRE OLIVETTI STUDIO Fr. 498.—
UNE MACHINE A ADDITIONNER PRIMA 20 Fr. 495.—
2me PRIX : UNE MACHINE A ECRIRE OLIVETTI LETTERA 22 Fr. 328.—
3e PRIX : UNE MACHINE A ECRIRE OLIVETTI LETTERA 22 Fr. 328.—

Conditions du c.

Chaque participant présentera une illustration (dessin) de son choix mais exécuté uniquement à l'aide de caractères de machines à écrire sur format A 4. Les travaux seront adressés d'ici au 31 janvier 1962 à « Bureau Pratique » Hermann de Preux à Sierre. Chaque concurrent signera son œuvre d'un pseudonyme. Celle-ci sera accompagnée d'une enveloppe fermée portant à l'extérieur le pseudonyme et à l'intérieur la véritable adresse du participant. Un jury composé de spécialistes désignera les lauréats de ce Grand Concours. Mettez-vous à l'ouvrage, vous êtes peut-être celui qu'on désignera.

Les résultats seront communiqués directement aux intéressés, par le 20-2-62. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à

« Bureau Pratique », Agence générale Olivetti pour le Valais, Sierre, tél. (027) 5 17 34

d'emplois * Offres et demandes d'emplois * Offres et demandes

**Gagnez
davantage qu'à présent**

Chez nous, vous pouvez vous préparer un bel avenir et vous créer une jolie position.

Le succès sans cesse croissant de notre remarquable article technique de grande utilité, nous oblige à engager encore quelques

représentants

Dès le début, des hommes jeunes, zélés et dynamiques, peuvent s'assurer un revenu très enviable et croissant grâce à l'instruction soignée et la formation pratique qu'ils reçoivent par nos soins.

Adressez-nous une offre concise sous chiffre P 41561 Z à Publicitas Zurich 1.

Jeune et bon

Coiffeur pour messieurs

(coupe Hardy) Suisse allemand, cherche place dans station d'hiver ou autre en Suisse française. Libre dès le 1er janvier ou plus tard. Offres à M. Sommer, pensionnaire Hôtel de la Paix, Montreux.

On demande

UNE PERSONNE

d'un certain âge, pour seconder la patronne dans petit café et restaurant du Jura. Vie de famille.

Ecrire sous chiffre P C 62118 L, à Publicitas, Lausanne.

**Entreprise de maçonnerie
de Genève**

engagerait jeune technicien ou surveillant de chantier.

Bonne rétribution.

Ecrire sous chiffre U 164128 X, à Publicitas, Genève.

HOTEL EDEN VERBIER

cherche pour entrée de suite

1 fille de maison

**1 fille d'office
ou garçon d'office**

On cherche pour entrée immédiate

**Maçons - Charpentiers
Mécaniciens - Forgerons
Manœuvres**

sur grand chantier du Bas-Valais.

S'adresser à Savioz & Marti, Entreprise de génie civil, Sion, rue de Lausanne 65. P16131S

Pour cause de maladie de notre jeune fille, nous cherchons

jeune sommière

gentille et honnête, vie de famille assurée; gain 900-1000 Fr. par mois. Bonne occasion pour débutante, service facile.

Offre « Café de Riex » à RIEUX (bord du Lac entre Vevey et Lausanne) Tél. (021) 4 21 55.



**Crampes d'estomac...
Indigestion...**

Maux de ventre, oppression sont parfois très pénibles: 30 gouttes de Camomint sur du sucre ou dans de l'eau soulagent rapidement!

Flacons à frs. 2.50 et frs. 4.— dans les pharmacies et les drogueries ou par la Pharmacie Golliez à Morat.

Seul véritable extrait de menthe et de camomille

camomint

On cherche

sommière

Bons gains.

S'adresser télépho-
ne (026) 6 17 79.

On cherche à
Martigny pour joli
café,

sommière

Débutante accep-
tée.

Tél. : (026) 6 17 01

**Accordéo-
niste**

cherché pour les 30-
31 décembre et 1er
janvier.

Restaurant Brœuf
Rouge, rue Pâquis,
10, Genève.
Tél. : 32 75 37.

**Chef
de culture**

demandé par Insti-
tut catholique pour
diriger son exploi-
tation agricole.
Cultures, vergers
à développer.
Exploitation moder-
ne. Bonne situation.

Ecrire sous chif-
fre P 2286, à Publi-
citas, Sion.

**Jeune
sommière**

sérieuse, débutante
acceptée.
Nourrie, logée. Vie
de famille assurée.
Service 2 jours-2
jours.

Buffet de la Gare,
Satigny, Genève.
Tél. : (022) 53 12 01

On demande au
plus vite une

sommière

S'adresser au Café
de l'Association,
Olion VD.
Tél. : (025) 3 31 14.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

caissière

ayant l'habitude de la clientèle, avantages sociaux :
Caisse Maladie et Accidents, Caisse de Retraite.

Faire offres avec photo, copie de certificats, curriculum
vitae et prétentions à la Direction des

P73-14S



SION

**Paille
indigène**

bouteille HD (ff) ou
Pickup (fiocelles)
disponible pr gros-
sistes.

Reymond H., Four-
rages, Vevey, tél.
(021) 51 51 24.

On cherche

jeune homme

pour service des
colonnes d'essence
et aider au garage.

S'adresser Garage
Moderne Monthey
(Valais).

Nous cherchons pour entrée immédiate
ou date à convenir.

**un monteur-électricien
avec maîtrise fédérale**

**un monteur-électricien
avec quelques années
d'expérience**

Travail très intéressant et varié.
Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Les offres avec curriculum vitae, photo,
prétentions de salaire et certificats sont
à adresser à DOZIERE S.A., Fabrique de
cellulose, Delémont.

Grâce au

travail à domicile

que nous sommes à même de vous garantir par écrit, vous pouvez vous aussi gagner STRIGO — « la perle des appareils à tricoter ». Nous vous apprenons le maniement de cette machine absolument gratuitement et vous passons des commandes pour des travaux de tricot de bon rapport. Veuillez demander sans engagement tous les renseignements nécessaires.

Progress-Vertrieb, Hallenstrasse 10, Zurich 8.
Tél. (051) 34 34 21.

L'OFFICE DU TOURISME DE

Montreux

cherche, pour le début de 1962, à une date à convenir

SECRETAIRE

connaissant le français, l'anglais et l'allemand, appelée à seconder le directeur. Travail varié et intéressant.

Cette place conviendrait particulièrement à personne jeune et enthousiaste, aimant prendre des initiatives et des responsabilités et ne craignant pas le contact avec un public cosmopolite.

La titulaire actuelle du poste fournira volontiers tous renseignements sur son activité. (Tél. (021) 6 33 84).

Faire offres à la direction avec curriculum vitae, photographie récente et prétentions de salaire.



pour son usine de Monthey

un chimiste de fabrication

diplômé d'une haute école

Age : 25 à 30 ans.

Adresser les offres manuscrites avec photos, curric. vitæ,
certificats et prétentions de salaire à la

Direction de CIBA S.A., Usine de Monthey (Valais).

P 16574 S

VERBIER

inaugure,

le dimanche 10 décembre,

l'hôtel

Au Vieux Valais

Dans une salle de 200 places,
dans un style purement valaisan,
l'hôtel "AU VIEUX VALAIS",
vous offre, demain dimanche,

un apéritif « ROSSI »

*Il compte
vivement sur votre présence
et mettra tout en œuvre
pour bien vous servir*

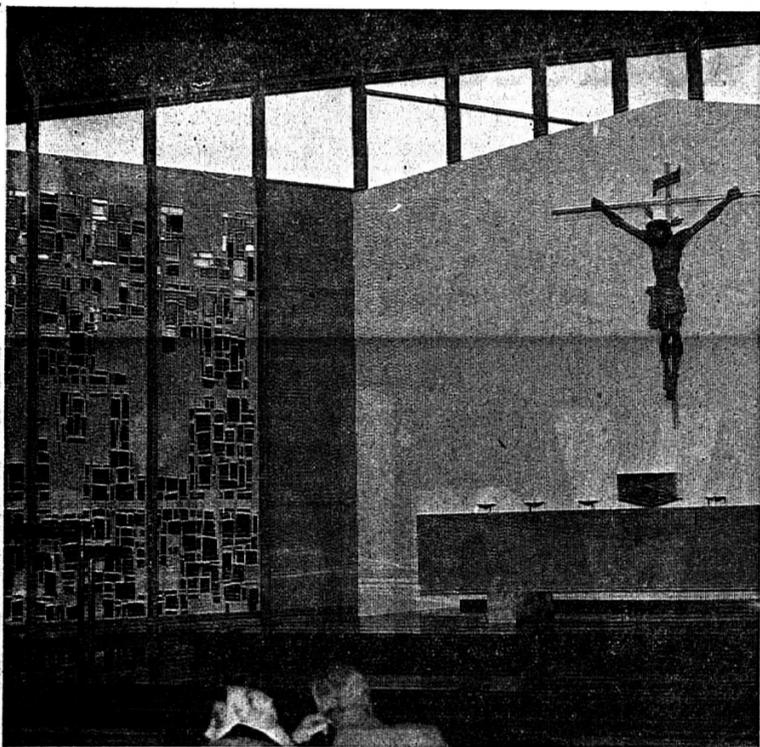
"Au Vieux Valais,"

Dieu a maintenant besoin d'hommes, de bâtisseurs comme ceux-là

Notre-Dame du Rosaire à Vicques

Une réalisation audacieuse

Une belle œuvre communautaire



Le maître-autel avec vitraux de la paroi gauche.

lisé le matériau contemporain, le béton armé précontraint, plus le verre et le bois, ce qui lui a permis de donner à son église sa silhouette audacieuse. A la gauche de l'entrée, le clocher, séparé de l'église par une vingtaine de mètres s'élève à 25 mètres de haut et porte quatre cloches superposées, bien visibles entre la structure de deux lames de béton. L'imposante masse du toit à deux pans, en forme de triangle, ne reposant sur le sol que par ses trois légers points d'appui donne l'impression de planer. Dès que l'on pénètre dans le saint lieu, on est saisi, frappé par l'essentiel : le maître-autel surmonté d'un très beau Christ en croix. Tout est conçu, orienté en fonction de l'autel. Tout converge vers lui. Aucun support, aucun pilier pour rompre le courant ou distraire l'attention du fidèle de cet autel. L'harmonie des proportions, le jeu de la lumière, les couleurs intenses des vitraux dégagent un sentiment de pureté, de dépouillement, dont on se sent imprégné. Le mur de verre fumé, au-dessus de l'autel, laisse deviner les collines qui ferment l'horizon. Ce n'est pourtant pas une source d'évasion hors de l'atmosphère sacrée du sanctuaire, mais bien un rappel ému du réel, de la nature, de la vie extérieure sur lesquels Dieu règne aussi.

LES VITRAUX

Les vitraux de Bernard Schorderet, de Fribourg, sont l'un des éléments majeurs de l'édifice. Longuement «pensés» par l'artiste, ils s'intègrent admirablement à l'architecture. Ils en exaltent la beauté prenante et dépouillée. C'est une œuvre importante, une création inspirée qui complète, qui donne sa pleine et ultime expression à l'art architectural.

Schorderet a utilisé la technique de lisé le matériau contemporain, le béton armé précontraint, plus le verre et le bois. La composition non figurative du peintre évoque sur la paroi de gauche les mystères glorieux par des coloris riches et chauds, tandis que les teintes de vitraux de la paroi de droite transposant les mystères douloureux sont comme assourdies.

LE SENS EXCEPTIONNEL DE L'OEUVRE

La réalisation de Notre-Dame du Rosaire, érigée grâce à l'effort communautaire de tous les paroissiens, qui ont mis leur foi et leur travail au service de la maison de Dieu a donné à l'œuvre un sens exceptionnel et profond. Il ne peut être mieux défini que par la citation du texte du document scellé dans la première pierre :

« Les paroissiens de Vicques, conscients de ce qu'une église destructible, faite de pierres, de bois et de verre, est le symbole d'une église indestructible, que le Seigneur a construite avec chacun de nous dans le monde pour en faire son Royaume éternel, ont décidé, sur l'invitation de leur curé, d'accompagner l'effort matériel et extérieur qu'ils font en construisant leur église, d'un effort spirituel et d'une transformation surnaturelle, afin que dans leur vie de tous les jours la Volonté de Dieu se fasse et que son Règne grandisse en eux ».

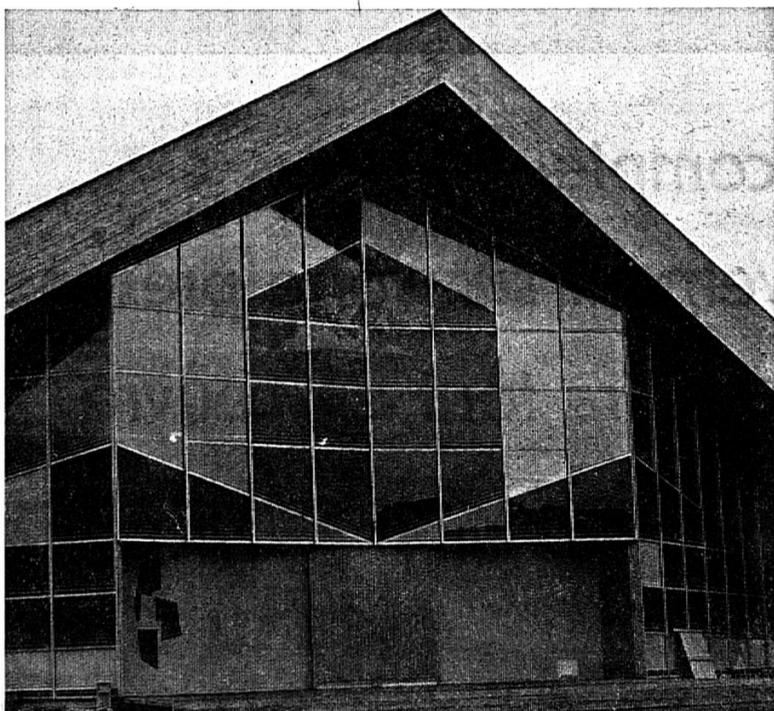
Y-a-t'il plus belle preuve de foi ?

Jeanne J.

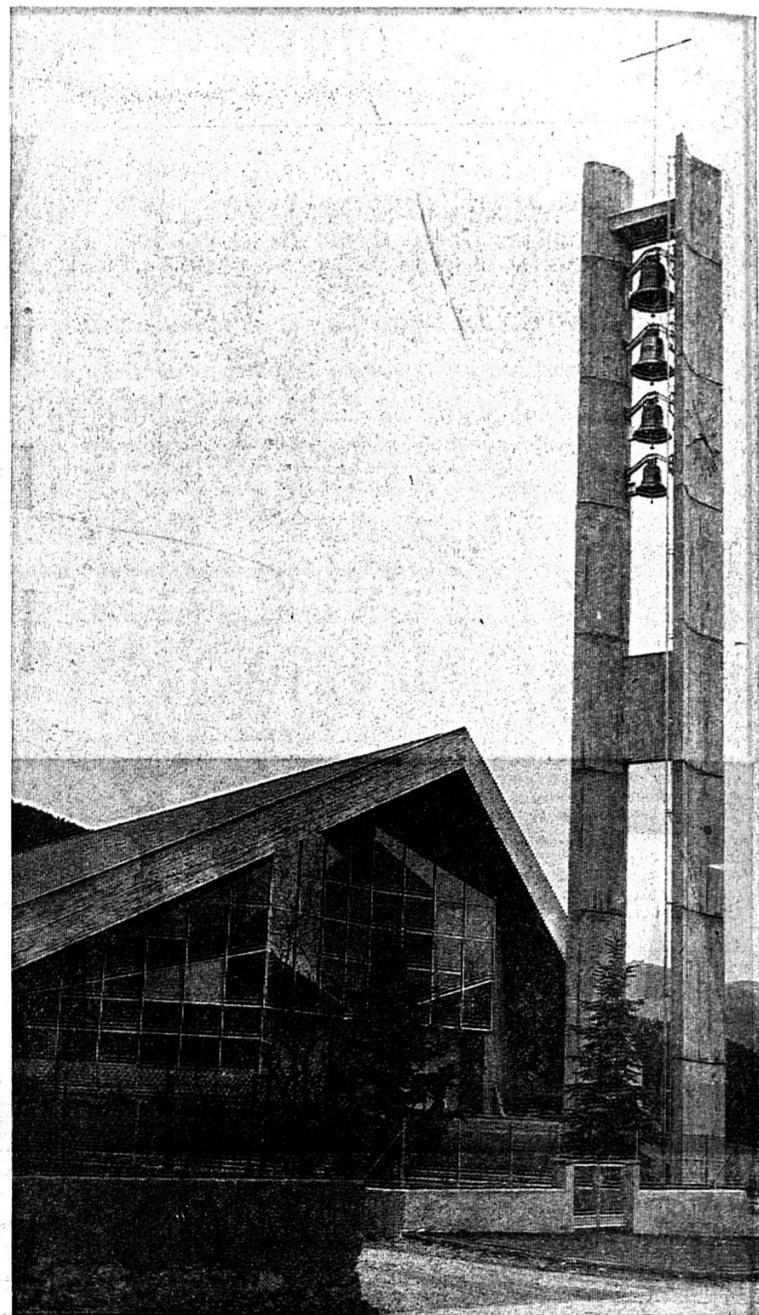
Le dimanche de Quasimodo 1958, Mgr Von Streng bénissait la première pierre dans laquelle un document scellé atteste l'effort communautaire, l'œuvre de foi, l'esprit chrétien qui ont présidé à la construction de l'église. Le travail d'équipe atteint son plus haut point lors de la spectaculaire opération du discoulage du béton de l'immense toit de l'église. Une centaine d'hommes de tous âges, de toutes professions, travaillèrent sans relâche, sans interruption, pendant 27 heures, dans le fracas des bétonneuses et des pelles mécaniques, pour réussir cette performance de la technique moderne : 250 tonnes de béton reposant sur trois points seulement, trois points ne représentant que quelques centimètres carrés de base d'appui. Le gros œuvre était alors terminé et la plus grande partie des travaux de finition allait ensuite être confiée à des spécialistes.

LE VISAGE DE LA NOUVELLE EGLISE

Abandonnant les matériaux traditionnels, pierres et briques, Dumas a uti-



Détail du portail.



Vue générale de l'édifice.

A L'ENTREE du Val Terbi, à 6 kilomètres de Delémont, Vicques, opulent village entouré de douces collines, verra se braquer sur lui les projecteurs de l'actualité, grâce à son sanctuaire « vedette ». La nouvelle église, très représentative de l'art sacré moderne, a déjà fait beaucoup parler d'elle et avant même que les travaux soient entièrement achevés, elle attire de nombreux visiteurs. Elle sera consacrée solennellement aujourd'hui 9 décembre, par Mgr von Streng, évêque de Bâle et Lugano.

UNE NAISSANCE DIFFICILE

C'est en 1939 que M. l'abbé Maillat, qui venait d'être nommé curé de Vicques, est chargé par le chef de son diocèse, soit d'agrandir et de rénover l'église de sa paroisse, soit d'étudier la possibilité d'une nouvelle construction. Mais la guerre, le manque de fonds, l'édification — qui devient indispensable en 1951 — d'une école enfantine, furent autant d'obstacles à une prise de position précise.

En 1954 seulement, après maintes tergiversations, les paroissiens prennent enfin une décision en faveur d'une nouvelle construction qui sera placée au centre du village. Une commission de bâtisseurs d'une vingtaine de membres est nommée. Elle est présidée avec un dynamisme et un dévouement inlassables par M. Joseph Fährndrich, industriel, président de paroisse. En 1956, M. le curé Maillat est appelé à occuper une autre cure en Ajoie, et c'est M. l'abbé Monnin, devenu curé de Vicques, qui parachèvera l'œuvre de son prédécesseur. Son rôle fut multiple et difficile, car il tenait non seulement à ce que la maison de Dieu soit une œuvre d'art conçue pour intensifier au plus haut degré l'action sacrée, mais aussi, comme il le dit lui-même : « que l'église-bâtisseur ne se fasse pas sans que l'église des âmes, la paroisse, devienne davantage une communauté unie, cohérente et solide ».

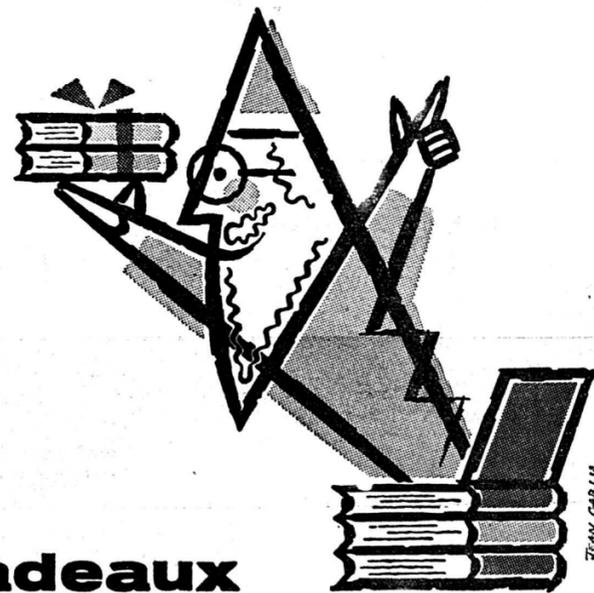
Un premier projet, présenté par M. Chèvre, architecte, originaire de Vicques, est étudié longuement, puis abandonné, et M. Chèvre sollicite la collaboration du jeune architecte Pierre Dumas, de Romont, qui a déjà à son actif de très belles réalisations dans l'art sacré.

On ne saurait affirmer que les paroissiens de Vicques furent d'emblée tous conquis par la maquette présentée par Dumas. Elle bouleversait les conceptions habituelles, elle faisait choc et un peu peur, il faut bien le dire. Il n'était pas facile d'admettre cette architecture presque révolutionnaire, de suivre cette voie si nouvelle. Mais finalement, le projet fut approuvé. Les paroissiens de Vicques acceptaient de faire œuvre d'avenir, de se dégager de la routine.

UNE ENTREPRISE COMMUNAUTAIRE

Les premiers travaux commencèrent en 1957. Ils ne sont pas, comme il en est coutume, confiés à des entreprises spécialisées. A l'instar des bâtisseurs de cathédrales du Moyen-Age, les paroissiens veulent participer à la construction de leur église. Tous y travaillèrent. Symbole de leur foi, leur nouveau sanctuaire est aussi un symbole d'amour et de fraternité chrétienne.

une agréable surprise!



cadeaux

LAROUSSE

pour les jeunes

MON PREMIER ATLAS - voyage autour du monde,
nouveau : mieux qu'un livre de géographie.

MON PREMIER LIVRE DE CHANSONS
très illustré, avec 2 disques ERATO, encartés.

MON PREMIER LAROUSSE EN COULEURS
plus de 4000 mots choisis pour les tout-petits.

MA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE
les "moins de dix ans" découvrent la vie du-Monde.

ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE DES ENFANTS
la merveilleuse aventure de la Terre et de ses habitants présentée aux jeunes de 10 à 15 ans.

ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE POUR LA JEUNESSE
4 tomes parus. Le premier "fonds de bibliothèque" des adolescents.

pour un choix plus complet, demandez à votre libraire le catalogue d'Étrennes LAROUSSE

autos - motos - cycles - autos - motos - cycles -

General Motors Exposition

Motorama

62

Présentation complète des modèles 62 de la General Motors: voitures américaines et européennes, de la familiale économique à la reine de la route, la Cadillac. Trois sensations: la Chevy II avec toutes les qualités Chevrolet et dimensions européennes, la Vauxhall Victor complètement métamorphosée, et le nouveau coupé sportif Opel Record Ascona.

Chevrolet Bel Air, Impala, Corvaire, Chevy II. Buick Invicta, Special. Oldsmobile Super 88, F-85. Pontiac Bonneville, Tempest, Cadillac. Toutes les versions Opel Record et Capitaine. Tous les modèles Vauxhall Victor et Cresta.

Lausanne, Beaulieu
Lundi 11 déc. 11.00-22.00
Mardi 12 déc. 9.00-22.00
Mercredi 13 déc. 9.00-21.00

Entrée libre



Grand Standing

Nouveautés 1962



PEUGEOT

Les modèles 1962 sont livrables dès maintenant:

Présentation de la 404 GRAND STANDING: Très belle limousine en gris métallisé avec garniture des sièges en cuir véritable, accoudoir amovible à l'avant formant boîte à gants, nouveaux enjoliveurs de roues, toit ouvrant Fr. 12.250.-

Nous vous invitons à voir et à essayer les nouveaux modèles.

La gamme 1962 des 404 s'enrichit d'une nouvelle teinte: le bleu marine «amiral», et de diverses améliorations; en particulier:

• aérateurs orientables dans tous les sens

• compression augmentée, d'où accélérations encore plus puissantes, etc. Fr. 10.700.-

La gamme des 403 et de ses dérivés utilitaires est intégralement maintenue. Tous les modèles 403 sont livrables également avec moteur DIESEL.

ESSIEUX

Voitures et camions de 1 à 5 tonnes. 1 essieu, 2 roues montées depuis Fr. 75.-
2 essieux avec 5 roues montées, dep. Fr. 150.-.

Pneus d'occasions toutes dimensions, anciennes et nouvelles.

R. Roch, r. de la Filature 24, Genève
Tél. (022) 42 08 00

Pommes de terre

tout-venant, 16 fr. p. 100 kg. Expéditions par CFF.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Ville-neuve (Vd).

NOIX

Ju Tessin, saines et choisies, 1 kg Fr. 2.- plus port.

D. Baggi, Malvaglia TI.
Tél.: (092) 6 57 17.

SIMCA MONTLHERY 1959

70 000 km.
Facilités de paiement.
Garage de La Matze S. A., Sion.
Tél.: (027) 2 22 76.

STATION-WAGON

WILLYS-JEEP

4 roues motrices
1949, 4 cylindres, 11 CV.
1958, 4 cylindres, 11 CV.
1950, 6 cylindres, 19 CV.
modèles 1955, 1956 et 1957

UNIVERSAL-JEEP

Tous nos modèles sont entièrement revus et vendus avec garantie.

GARAGE LIARDON, agence officielle pour pièces de rechange «Willys Jeep», LAUSANNE, rue de Genève, 60: Tél.: 24 73 31.

SIMCA ELYSEE 1958

60 000 km.
Facilités de paiement.
Garage de la Matze S. A., Sion.
Tél. (027) 2 22 76.

VW OMNIBUS 1958

état de neuf.
Facilités de paiements.
Garage de la Matze S. A., Sion
Tél. (027) 2 22 76.

Antiquités

A vendre magnifique bahuts et tables en noyer, meubles de coin, armoires sculptées et marquetées et quantité de beaux cuivres.

Brügger et Fils, antiquités, Bouveret, téléphone (021) 6 91 59.

Martigny-Bourg

Café du Tunnel

Samedi 9 décembre, dès 20 heures 30
Dimanche 10 décembre, dès 16 heures

LOTO

organisé par la

FANFARE MUNICIPALE

Beaux lots:

1 grill-broche (fr. 200.-) — 3 stères de bois — jambons — fromages — gibiers — quartiers de veau — dinde — poulets, etc.

Lisez et faites lire le «Nouvelliste»

PRIX-CHOC

ACTION

Emmenthal 1/2 kg. 2.25

Fromage gras 1/2 kg. 2.45

Tilsit suisse 1/2 kg. 2.45

Fromage en bte 6 portions 3/4 gras 225 gr. 1.25

Vacherin MONT D'OR 1/2 kg. 3.25



PRIX CHOC ARTICLES CHOC!

NATURELLEMENT

à la **PORTE NEUVE**

101 22951 SION S.A.

Agent exclusif pour le Valais: COUTURIER S.A. SION Tél. 2 20 77.

ABONNEZ-VOUS AU «NOUVELLISTE DU RHONE»

10 DECEMBRE
dès 16 h. et 20 h.

CAFE ANTONELLI
PONT de la MORGE

LOTO

du Football-Club
Châteauneuf

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

DEUX CAMBRIOLEURS S'EVADENT DE CRETELONGUE

Dans la matinée de vendredi, en plein jour de fête, deux cambrioleurs récidivistes, se sont évadés de la colonie pénitenciaire de Crételongue.

On a perdu leurs traces. Il s'agit de Joseph HUSER, 41 ans, originaire de Binn dans le Haut-Valais et Emile ROUX, 32 ans, de Bex.

On y alerta immédiatement les divers postes de police du canton ainsi que les postes de frontière. Des battues ont été organisées dans la région du centre.

Hier soir encore les deux hommes couraient toujours.

Nos lecteurs sont instamment priés de faciliter les recherches de la police et de communiquer au besoin tous renseignements utiles au commandant de la gendarmerie cantonale à Sion, tél. 027/21047 ou au poste de gendarmerie le plus proche.



HUSER Joseph, 1920, manoeuvre, de langue allemande mais parlant aussi le français avec accent. Taille 180 cm, corp. forte, cheveux châtain moyen, calvitie frontale (à gauche).

ROUX Emile, 1929, mineur, 147 cm. corp. moyenne, cheveux blonds.

« LE MYSTERE DE LA MESSE »

AU SACRE-CŒUR UN SPECTACLE PROFONDEMENT EDIFIANT

En cette fête de l'Immaculée Conception, l'église du Sacré-Cœur s'ouvrait ce soir aux nombreux, fidèles venus assister au « Mystère de la Messe » de Calderon. La largeur exceptionnelle du chœur, les dômes prolongés de la table de communion soulignant l'autel évasé se prêtaient admirablement comme décor à ce drame religieux. Tout spécialement la scène du Christ au centre de l'autel avec Paul coté épître et Jean coté évangile, était évocatrice.

Plusieurs auditeurs qui avaient assisté au spectacle donné dans les églises du Haut-Valais, ont tenu à le revoir en édition française. Ainsi ont-ils pu encore mieux louer l'excellence de la traduction qui est due à M. Pierre Hurst, écrivain au Luxembourg.

Sur leur chemin vers d'autres lieux, les interprètes s'arrêteront à Monthey le 20 décembre, pour la grande joie des paroissiens.

C.c.

A SION :

LE DANGER ATOMIQUE CLAIREMENT EXPOSE PAR UN PROFESSEUR DE NEUCHÂTEL

La conférence donnée par M. Eric Jeannet, physicien à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, a été honorée d'un auditoire sélectionné.

Son sujet « La menace des armes atomiques » est d'actualité et devient de jour en jour un souci plus brûlant. La conférence poursuivant un but d'information, M. Jeannet s'est placé sur le terrain scientifique et exposa, formules et schémas à l'appui, la composition et le fonctionnement d'une bombe atomique. En raccourci il retraça le progrès réalisé en peu d'années dans le perfectionnement de ces engins meurtriers par excellence. C'est un bien terrifiant tableau que celui des effets mortels à longue portée et des conséquences épouvantables pour la santé publique dans un rayon excessivement étendu.

L'exposé de M. Jeannet a été particulièrement clair, et concis et à la portée de chacun. Qu'il en soit remercié.

La discussion qui suivit était bien sérieuse de la question. Les auditeurs en ont tiré les conclusions selon leur point de vue. M. Gollut, ancien commandant de la gendarmerie cantonale et actuellement directeur de la protection civile, a conclu à la nécessité de construire des abris définitifs et même immédiatement des abris d'urgence.

D'autres auditeurs concluaient par le refus d'armes atomiques affectées à notre défense nationale.

Un fait est certain, c'est que la radioactivité de l'air s'intensifie de façon alarmante; la calamité existe et que la Suisse ait des armes atomiques, cela ne clarifiera pas l'atmosphère.

C.c.

SUR LE CHANTIER DE FERPECLE

UN JEUNE HOMME DE 24 ANS MEURT ECRASE

Un malheureux accident qui devait hélas coûter la vie à un sympathique jeune Fribourgeois occupé depuis quelque temps dans notre canton s'est produit hier matin sur le chantier hydro-électrique de Ferpècle.

L'équipe de nuit procédait à la pose d'un boisage à l'intérieur d'une galerie II était 3 heures environ. Soudain un petit éboulement se produisit qui fit basculer les bois sur les hommes. Le jeune Jean-Jacques Bächler, célibataire, 24 ans, de Dileret (Fribourg) a été atteint par une pièce de bois.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués le jeune homme devait hélas rendre le dernier soupir une heure et demie après l'accident.

Son corps a été entreposé à la Morgue de l'Hôpital de Sion avant d'être rendu à la famille.

Le « Nouvelliste du Rhône » présente ses plus sincères condoléances à la famille de ce jeune ouvrier qui avait fait équipe avec les Valaisans de Ferpècle.

PATINOIRE DE SION ET H.C. SION

Vendredi 8 : 12 h. 45 à 14 h., match minimes du HC Sion; 18 h. 30 à 20 h. 15, Sion II - Champéry I (amical).

Samedi 9 : 12 h. 45 à 14 h., entraînement Club de patinage (juniors); 18 h. 30 à 20 h. 15, entraînement HC Sion (I).

Dimanche 10 : 12 h. 45 à 14 h., Sion jun. - Bramois I (amical); 18 h. 30 à 20 h. 15, Sion II - Monthey I (amical).

Lundi 11 : 18 h. à 20 h. 15, entraînement Club de patinage.

Mardi 12 : 18 h. à 18 h. 30, entraînement Club de patinage; 18 h. 30 à 20 h. 15, entraînement HC Sion (I).

Mercredi 13 : 12 h. 45 à 14 h., entraînement HC Sion (minimes); 18 h. 30 à 20 h. 15, entraînement HC Sion (II - III).

Jeudi 14 : 12 h. 45 à 14 h., entraînement HC Sion (minimes); 18 h. 30 à 20 h. 15, entraînement HC Sion (I).

Vendredi 15 : 18 h. à 18 h. 30, entraînement Club de patinage; 18 h. 30 à 20 h. 15, entraînement HC Sion (jun.).

Samedi 16 : 12 h. 45 à 14 h., entraînement Club de patinage (juniors); 18 h. 30 à 20 h. 15, Sion II - Rarogne I (champ.) No 12.

Dimanche 17 : 12 h. 45 à 14 h., Sion jun. - Martigny jun. (champ.) No 13; 18 h. 30 à 20 h. 15, Sion III - Nendaz I (champ.) No 14.

Le Comité.

N A X

Pour un anniversaire A VOUS TOUS SKI-CLUB

Des souvenirs quelqu'un a dit qu'ils étaient un précieux « oreiller » pour nos vieux jours. Pas encore peut-être. Pourtant il fait si bon se retremper dans les souvenirs, les bons surtout. Un retour dans le passé est toujours un péripète bienfaisant, une fuite que rien n'altère, une image qu'on aimerait saisir à nouveau. On en revient, à la faveur de sa sensibilité avec un sourire ou une larme.

Une nuit d'encre venait de tomber sur mon village. Du grandiose décor, je ne devinais plus que les créneaux des Alpes bernoises, des lumières étagées, piquées au hasard sur les flancs de la vallée. J'étais seul, terriblement seul, et je ne sais pourquoi je tirai d'un fond de tiroir quelques photos. Parmi les plus anciennes une retint mon attention. Un photographe, un spécialiste de l'objectif aurait rapidement souligné l'imperfection du motif. Le mauvais angle de vue, la lumière floue. En cette soirée je n'accordai qu'une importance relative à ces questions. Pour moi seul le souvenir comptait, il datait d'il y a trente ans là haut vers les Planards, des visages amis et jeunes, la vieille arolle, elle qui avait si souvent présidé à la cuisson d'un potage par un feu de branches sous la bonne « gamelle ».

Le chalet s'était métamorphosé. Adieu la solitude. J'étais entouré de grand soleil, de poudreuse, je n'étais plus seul. Ces amis, leur équipement me faisait sourire. De la « barille » un vin frais rafraichissait ces gosiers assoiffés après la longue montée. Trente ans déjà, les débuts du Ski-Club, son âge un anniversaire. Cet anniversaire nous le voulons à l'image de si beaux souvenirs.

Ainsi pour son lot de dimanche 10 décembre vous glanerez, vous drainerez de la sympathie. Il ne se dit pas géant mais original. Fromages et salamis. Aujourd'hui une expérience, demain un souvenir. Votre enthousiasme le classera peut-être « Pour un anniversaire ».

Plus tard, quand d'autres souvenirs auront rejoint celui-là, vous direz : « Tu te rappelles, j'en étais... »

Biei. à vous.

Marcel

Décisions du Conseil d'Etat

BREVET DE CAPACITE

Les membres du Corps enseignant dont les noms suivent ont obtenu le brevet de capacité :

MM. Anthamatten Willy, à Saas-Almagell; Imhof Peter, à Ried-Brig; Marty Eald, à Guttet;

Milles Andenmatten Erna, à Saas-Almagell; Bletzer Agnès, à Ferden; Imesch Elvira, à Zeneggen; Imhof Hélène, à Bister; Meichtry Dehkla, à Loèche-les-Bains; Pfammatter Ruth, à Eischoll; Pichel Yolande, à Salgesch; Walker Marie-Thérèse, à Mœrel et Rde Sr Pierre Stoffel, à Sion.

UN SECHOIR A FRUITS DETRUIT PAR LE FEU

Le feu a détruit, vendredi matin, l'un des séchoirs à fruits de l'entreprise « Ulrich Fruits », près de la gare.

Le séchoir détruit est estimé à 15.000 francs.

Le premier échelon des pompiers a dû lutter contre l'incendie. On ignore encore les causes du sinistre.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

SAINT-MAURICE

Le Père Justin Barman est parti

MON voyage s'achève... Il y a, en cet instant où j'écris, exactement une semaine que j'allais prendre le car de la « Swissair », à Cornavin... Pour quelle raison cela me paraît-il déjà si loin? Absence des montagnes aimées, présence de la mer, température élevée?...

Je suis déjà dans un monde tout différent de celui de la Suisse. Demain, je retrouverai d'autres visages, visages fatigués et quand même rayonnants des missionnaires, visages d'anciennes ouailles, heureuses de me retrouver. Demain, il faudra se remettre à l'œuvre avec tout son courage et toute sa foi.

Aujourd'hui, je revois les différentes étapes de mon voyage : le départ à la gare de St-Maurice, séparation d'être bien chers, l'accueil chaleureux des confrères à Genève, le dernier adieu à l'aéroport de Cointrin mouillé par du bon « valaisan » que m'offre un vieux camarade d'école monté en grade à la direction de l'aéroport. Grâce à lui, dans l'avion, j'occuperai une place près du hublot... Je n'aurai cependant pas le plaisir, comme le P. Zacharie, de revoir les Dents du Midi, le lac de Salanfe, le Grand-St-Bernard. Les nuages ne laissent apercevoir que le sommet des montagnes. C'est magnifique quand même. Nous décollons vers les 16 h. 45 et atteignons Karachi à minuit 45. A côté de moi, il y a un Américain. Comme je commande une bouteille de Dole « Gloire du Rhône » (sera-ce la dernière) il la trouve excellente et me la paye.

A Karachi, descente de l'avion. Douane passée sans histoire. Pour prendre le bateau qui me conduira aux Seychelles, il en ira tout autrement. Ce qu'il en faut des formalités! D'abord, pour avoir le billet du bateau, il ne suffit pas du certificat de l'agence Cook assurant que la place a été réservée et payée. Il faut encore présenter son passeport et un papier de la police témoignant qu'on est entré légalement au Pakistan, puis remplir 2-3 formulaires. Que de fois n'ai-je pas dû inscrire le numéro de mon passeport, le lieu et la date de son établissement! Une manière comme une autre de faire connaître la capitale du Valais. Quand on s'est ainsi bien fatigué à écrire, on reçoit son billet et de plus une carte d'embarquement.

A l'heure du départ, je me présente au contrôle du passeport et du billet du bateau. Hé! je ne puis aller plus loin : je ne suis pas sur la liste des passagers! On avise l'agent du bateau et comme il tarde à venir, on me donne feu vert.

Contrôle médical. J'ai un certificat international de vaccination contre le choléra. En règle. Le docteur appose un sceau sur le billet du bateau.

En avant pour le contrôle des bagages. On ne s'occupe pas de ce que j'ai, mais de ce que j'emporte comme argent. Comme ma fortune s'élève à 50 roupies pakistanaïses, c'est 30 roupies de trop, 30 roupies que je dois déposer et qui me seront rendues d'une manière ou d'une autre aux Seychelles. Mais où les déposer? Mon fonctionnaire me quitte. Je l'attends un moment et je pars à mon tour — avec les 50 roupies naturellement.

Enfin, pensé-je, tout est réglé. Je m'élançai vers le bateau avec une vigueur aussi grande que ma soif. Comme une bière doit être bonne en ce moment! Encore quelques minutes et je pourrai

AUTORISATIONS ET NOMINATIONS

SION

M. Mayoraz Alexis, à Hérérence, a été nommé provisoirement moniteur aux ateliers des Ecoles du Centre professionnel de Sion.

MM. Martin Charly, de Sion, et Zuchuat Victor, de Bramois, sont nommés professeurs au collège de Sion.

M. Luyet Roger est nommé secrétaire à l'Ecole Normale des Instituteurs, à Sion.

M. Ruedin Jean, de Sion, président de la section Mont-Rosa du Club alpin suisse, est nommé membre de la Commission des Guides, en remplacement de M. Revaz Georges, démissionnaire.

M. Hubert Georges, de Sion, est nommé au poste d'ingénieur en chef de la section de la Protection des eaux, au Service cantonal de l'Hygiène publique.

M. Roch Roland est nommé, à titre définitif, pour la période administrative en cours, aide-comptable, au Service de la comptabilité générale de l'Etat.

M. Rey Léon, de Saint-Martin, est nommé, à titre définitif, pour la période administrative en cours, comptable au Service de la Comptabilité générale de l'Etat.

M. Abgotsson, agent de la police cantonale, de Zermatt, est nommé, à titre provisoire, comptable à la Section de Comptabilité du Service cantonal des Contributions.

M. Nanchen Régis, de Sion, actuellement commis de 1re classe au Service des Contributions, a été promu aide-taxateur dans ce même Service.

LENS

La commune de Lens est autorisée à adjudger les travaux de collecteur d'égoûts de Chelin.

MONTHEY

M. Jean-Pierre Rémy, médecin-dentiste, à Monthey, est autorisé à engager, en qualité d'assistant, M. Nielsen Lasse-Jos, de Frederiksberg (Danemark), porteur du diplôme de médecin-dentiste de l'Université de Copenhague.

NATERS

La durée de scolarité des classes ménagères de Naters est portée de 7 à 8 mois. Les travaux de correction de la route communale Naters-Blatten, le pont No 1 et 2 sur le Kelchbach ont été adjudés.

SAINT-MAURICE

Sont nommés professeurs au Collège de Saint-Maurice, pour la période administrative en cours : MM. Saudan Léon, de Martigny; Maillard Antoine, de Sierre; Allet Benoît, de Sion et Chaperon André, de St-Gingolph.

M. le chanoine Follonier Chrétien, curé de Vernayaz, est confirmé dans ses fonctions d'inspecteur scolaire du district de Saint-Maurice.

SIERRE

Mlle Zufferey Blandine, de Saint-Luc, est autorisée à exercer la profession de sage-femme sur le territoire du canton.

VERBIER

Sont nommés membres de la Commission cantonale des professeurs de ski, en remplacement de MM. Gaillard Fernand (décedé) et Tissières Rodolphe (Martigny, démissionnaire) : MM. Beroux Jules, directeur de l'Office de Tourisme de Verbier, et Imbach Charles, agent à la Caisse nationale.

Unis en passant par le Cap, Nice, Genève et Zermatt où elle restera quelques temps. Il y a un jeune Seychellois établi en Amérique qui revient voir ses parents. Il y a la foule des Hindous, Pakistanaï, Goanais aux costumes attrayants. Ils vont reprendre leur travail en Afrique. En fait, c'est presque l'univers rassemblé sur les quelques mètres carrés de ce bateau.

Il y a une semaine, j'étais en Suisse. Demain, je reprendrai mon activité missionnaire, soutenu par les prières et sacrifices des bienfaiteurs du pays natal que je remercie et auxquels je souhaite un joyeux Noël.

P. Justin Barman.

Notre-Dame-du-Scex

A partir du 8 décembre, une seule messe se dira le dimanche à 7 heures 20 et la semaine à 6 heures 25 pour autant que les chemins le permettent.

MONTHEY

Le 8 décembre, à la Chorale

Après avoir chanté la messe à l'église paroissiale, les membres de la Chorale se sont retrouvés à l'hôtel du Cerf pour leur banquet annuel. On notait la présence de plusieurs personnalités entourant le directeur M. Charly Martin ainsi que les autorités ecclésiastiques.

Les soirées des sociétés

Avec le mois de décembre, nos sociétés locales organisent leur soirée annuelle. C'est ainsi que l'Orphéon Montheyan qui, cette année, a fêté le cinquantième anniversaire de sa fondation, aura ce soir, samedi, sa soirée annuelle avec la collaboration d'un groupe de l'Harmonie municipale et de la Clé de Sol qui exécuteront une cantate.

Quant aux Eclaireuses et Petites Ailes montheyannes, elles se produiront dimanche après-midi, sur la scène du Cerf où elles communiqueront leur joie de vivre par des chants et des saynètes.

Le Cartel des Syndicats Chrétiens du district de Monthey donnera l'occasion, à tous ses membres et sympathisants, de se retrouver dans la salle de l'Hôtel de la Gare ce soir, samedi à 20 h 30. Une soirée familière avec loto promet de se dérouler dans le meilleur esprit.

A la section de Monthey de la F.M.V.

Les membres de la section de Monthey de la Fédération motorisée valaisanne, dans leur dernière assemblée, après avoir entendu les différents rapports sur l'activité du club en 1961 a nommé pour la nouvelle période administrative les dirigeants suivants : président : Fernand Monay; vice-président : Roger Es-Borrat; caissier : Charles Chérix; secrétaire : Georges Besse; membres : A. Raboud et J. Berrut.

Assemblée du C.S.F.A.

Le Club des dames alpinistes a tenu, mercredi 6 décembre, au salon du Cerf, sa dernière assemblée de l'année. La section de Monthey étant chargée de l'organisation de la rencontre des skieuses romandes en 1962, cette dernière a été fixée au dimanche 28 février, dans la région de Morgins, la Folliousaz.

Le programme des courses a été élaboré; une douzaine d'excursions d'hiver et d'été ont été prévues pour l'année qui vient.

Souhaitons qu'un temps favorable permettra à tous ces beaux projets de rando-données de se réaliser.

DORÉNAZ

† François SAILLEN

Samedi dernier, une foule nombreuse de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure terrestre M. François SAILLEN, ancien Juge de la Commune. Maintes personnalités avaient également tenu, par leur présence, à rendre un ultime hommage au défunt.

Une cruelle maladie supportée avec une vaillance exemplaire venait de l'enlever à la tendre affection dont les siens l'entouraient.

Durant trente ans, M. SAILLEN avait fonctionné comme juge de Dorénaz. Magistrat de talent, il avait su attirer le respect et l'estime générale de la population.

Sa compagnie était recherchée de ses nombreux amis, pour ses belles qualités, son humeur toujours égale, son caractère enjoué, son amabilité jamais en défaut.

Bien que d'âge avancé, il avait réussi à conserver une réceptivité et un enthousiasme étonnants pour tout ce qui était beau, bon et grand. Le connaître, c'était en même temps l'estimer et l'aimer.

M. SAILLEN a élevé une belle famille. Il était le père de M. Freddy SAILLEN, employé à l'Etat du Valais, ancien conseiller communal à Dorénaz.

Que tous ses proches soient assurés que son souvenir restera bien vivant au cœur de ses concitoyens comme à celui de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher.

Pas de fausse note, offrez :

une chemise «Lutteurs» sport ou ville

CONFECTION

Saudan

MARTIGNY

Grand choix ■ Belle qualité ■ Prix intéressants

P 198-11 S

Pour les étrennes

NOTRE GRAND CHOIX

- TAPIS D'ORIENT
- MOQUETTES
Dessins persans modernes
- BOUCLE

Cette semaine, nous exposons dans nos vitrines
Les dernières nouveautés tapis moquette
Prix pour toutes les bourses

Jean Reichenbach-Bagnoud

Imm. La Glacière, Grand-Pont, SION, Tél. 2 38 58

Le magasin spécialisé

Culture et loisirs pour tous!

MIGROS OFFRE

à ses coopérateurs et bons clients des bons de réduction de Fr. 1.-
sur le prix d'une place à partir de Fr. 3.- pour

LES MURS DE LA VILLE

de Bernard Liège.

présenté par le Théâtre Populaire Romand

à Martigny

le mardi 12 décembre à 20 h. 30

au Casino-Etoile

à Sierre

le jeudi 14 décembre à 20 h. 30

à la Maison des Jeunes

à Monthey

le vendredi 15 décembre à 20 h. 30

à l'Hôtel du Cerf

à Sion

le samedi 16 décembre à 20 h. 30

au Théâtre.

Ces bons de rabais peuvent être obtenus aux caisses de nos magasins de Monthey,
Martigny, Sion et Sierre.

SERVICE CULTUREL MIGROS VALAIS

Une bonne idée :
Vos belles photos :



Vous les utiliserez comme
cartes de vœux !

Vous ferez preuve d'originalité en faisant confectionner vos cartes de vœux
à partir des photos qui vous plaisent.

Possibilité de réalisation avec des films négatifs de
24x36 mm, 4x4 cm, 6x6 cm et 6x9 cm

Quatre textes à choix.

LA DOUZAINE : Fr. 5.-



P 1-51 S

LITERIE

Duvet belle qua-
lité, 120x160 cm.
Fr. 30.- Oreiller
60x60 cm., Fr.
8.- Traversin
60x90 cm. Fr.
12.-

Couverture lai-
ne très chaude,
150x210 cm.,
Fr. 20.-

Matelas crin et
laine, 90x190 cm,
Fr. 55.-

Matelas à res-
sorts 90x190 cm.,
Fr. 78.-

Divan métalli-
que 90x190 cm.,
Fr. 55.-

avec tête mobile,
Fr. 65.-

Lits doubles :

Fr. 115.-

Willy KURTH

Chemin de la

Lande 1, Prilly.

Téléphone :

(021) 24 66 42

Table

Salle à manger
avec 2 rallonges et
4 chaises,

Fr. 245.-

KURTH

Av. de Morges 9,

Lausanne,

Tél. : (021) 24 66 66

A vendre

poussette
et pousse-
pousse
de poupée

S'adresser au télé-
phone (026) 6 07 43

A vendre, cause
plantation trop ser-
rée,

ARBRES

Cordons et Pyrami-
des, pommiers et
poiriers.

R. Panchard, Bra-
mois.

Tél. : (027) 2 45 92.

A vendre pour
cause de déménagement,
une

cuisinière

combinée
électricité-bois,
marque MAXIM : 3
plaques 220 V.

S'adresser au télé-
phone (026) 6 30
47, Fully.

IVRE...

De quelle façon un alcoolique
cesse complètement de s'enivrer,
vous indique notre prosp. grat.
Emission discrète. Tél. 072 / 5 22 56
Saron-Laboratoire, Solignac / 76

Avez-vous pensé
à ce cadeau ...



Splendide ROBE DE CHAMBRE

pour messieurs, qualité pure laine, coupe impeccable

dans de jolis dessins écossais

Fr. 59.-



MARTIGNY

Les 19 et 22 décembre, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h. 30

MEME ARTICLE DANS NOS SUCCURSALES DE

MONTHEY et SION

34 ans d'expérience dans la chaussure

On n'achète ni ne vend une paire de chaussures comme un kilo de sucre, un paquet de macaroni ou une boîte de conserve. La chaussure est un domaine vaste et complexe où l'abondance du choix, la qualité, la solidité, la diversité des articles n'ont rien de comparable avec ce qu'on rencontre dans d'autres secteurs du commerce.

Vendre de la chaussure, la vendre bien, suppose une longue expérience, presque une tradition, dirons-nous. C'est une sorte d'héritage qui se transmet de génération en génération. On est chausseur de père en fils, comme on est aussi paysan attaché à la terre, de père en fils. N'y a-t-il pas là quelque atavisme ?

Que d'années ont passé, depuis 1927, époque à laquelle M. Adrien Cretton, modeste artisan, ouvrait un petit atelier de cordonnier à l'avenue du Grand-Saint-Bernard, à côté de l'actuel bureau de l'officier de secteur des douanes.

En 1930 déjà, le local devenait trop petit et pour adjoindre à l'atelier de réparation un local de vente, il fallut songer à déménager : on traversa la rue, tout simplement ! Cette situation nouvelle devait durer trente ans, pendant lesquels M. Adrien Cretton n'a cessé de développer son commerce.

A la simple chaussure de ville, à celle de marche, il ajouta celles de sports, de ski, de luxe aussi. Car la clientèle ne devient-elle pas chaque jour plus exigeante ? C'est cette exigence, l'obligation d'agrandir encore le choix qui devait inciter la maison Adrien Cretton et Fils à envisager une complète transformation, mieux : un déménagement dans des locaux modernes créés en fonction de l'emploi.

On choisit l'avenue de la Gare, où l'on vida littéralement la partie inférieure d'un immeuble — travail très délicat de l'entrepreneur — pour faire quelque chose de nouveau, de jamais vu, à l'intention non seulement de la clientèle martigneraise ou des environs, mais encore de celle hivernale ou estivale qui fréquente nos différentes stations régionales et vient faire ses achats en ville.

Félicitons la maison Adrien Cretton et Fils d'y avoir songé, en dotant notre ville, notre belle avenue de la Gare, en particulier, d'un nouveau fleuron.

ENTREZ AVEC MOI...

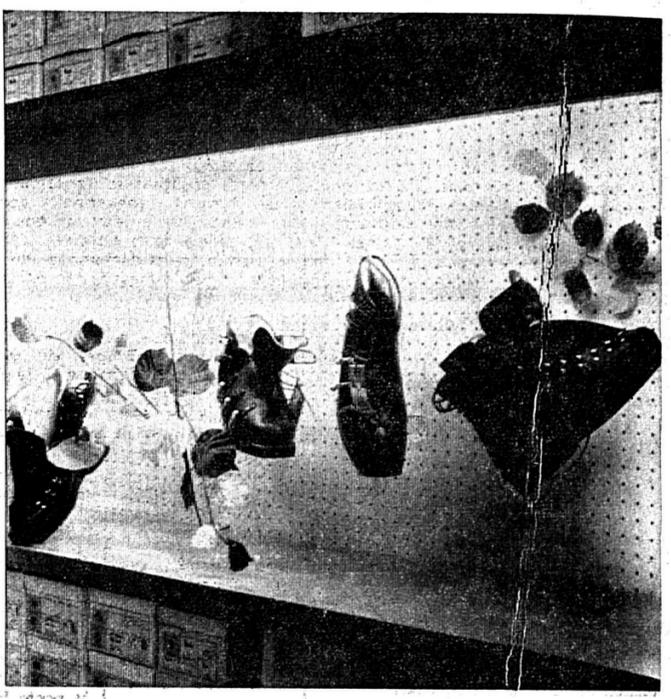
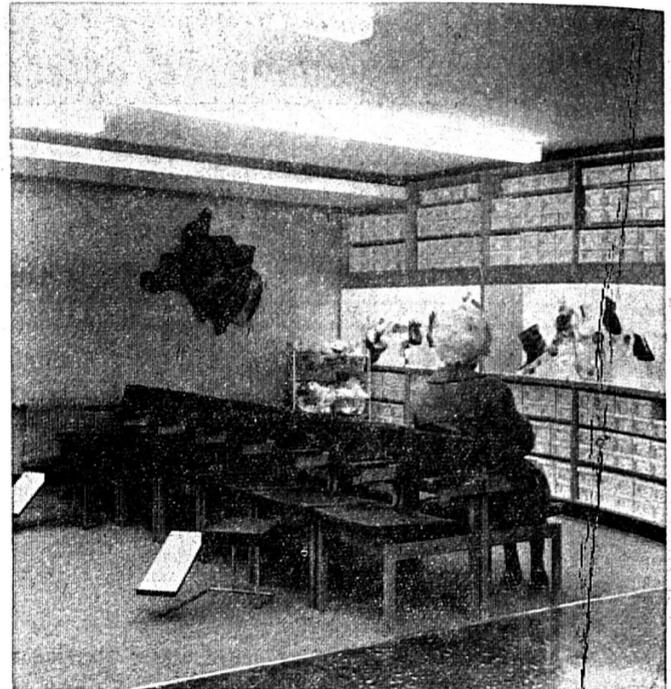
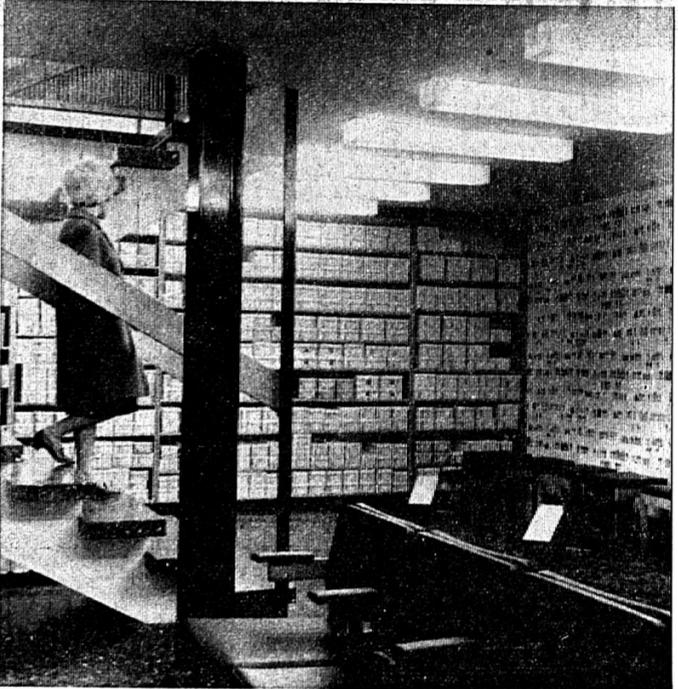
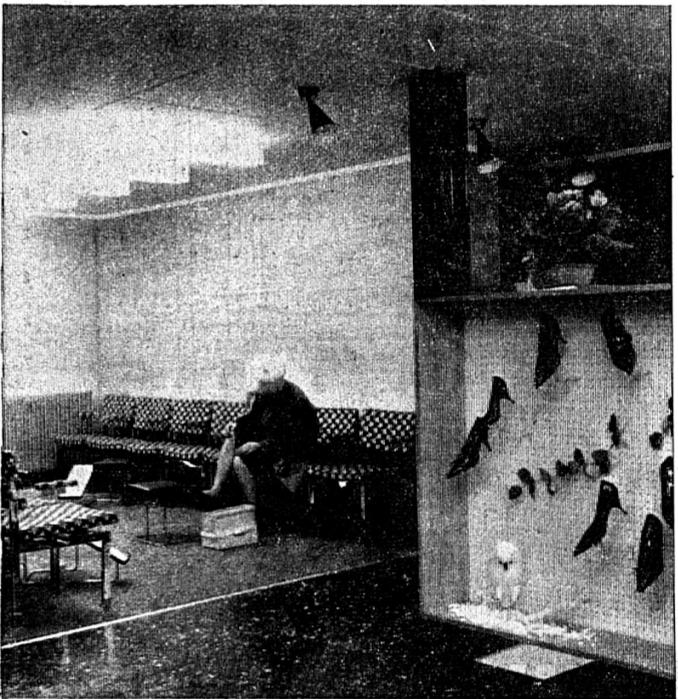
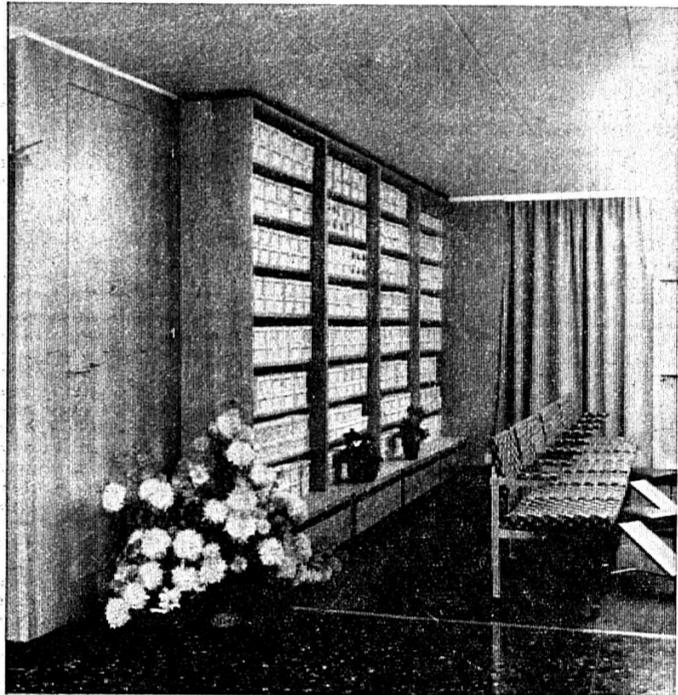
Mais oui, n'ayez pas peur. Suivez-moi dans ce nouveau magasin, où tout est clarté, netteté, bon goût.

A peine la porte franchie, vous êtes conquis par la bienfaisance de l'agencement, son élégance, la douceur de l'éclairage, des tons, le confort des sièges, le sourire de la vendeuse. Vous vous extasiez devant les vitrines d'exposition, l'ampleur et la variété du choix.

Mais qu'est-ce que cet escalier descendant à la cave ?

Empruntez-le avec moi. En effet, ce fut une cave, il n'y a pas si longtemps, une cave métamorphosée en second local de vente avec tout d'abord le coin des gosses, dont une paroi est ornée d'un panneau propre à fixer leurs regards... ceux des grands aussi d'ailleurs. Là encore, les sièges sont confortables, le tapis moelleux, les vitrines brillamment éclairées, aguichantes...

Vous avez fait votre choix ? Alors quittons ce petit paradis de la chaussure et remontons sur terre en empruntant ce sobre escalier qui, avouons-le, n'est pas un des moindres attraits de l'ensemble. (Texte et photos Berreau)



Voici la liste des maîtres d'état

ARCHITECTE : M. Jules BOVI
 ENTREPRENEUR : Robert GIANADDA
 AGENCEMENT : Jean-Claude PEYLA
 ELECTRICITE : CRETTON & SALAMIN
 PEINTURE : Auguste GRAND & Fils
 REVETEMENT DE SOL : CARRON & BESSARD
 TAPIS ET RIDEAUX : Emile MORET

**Cretton
 Martigny**

ENSEIGNE : D'AMICO Jean
 ESCALIERS : CONSTANTIN & GEX
 MENUISERIE : Roger BALLEYS
 SERRURERIE : Charles RIGHINI
 CHAUFFAGE : Rodolphe FLUCKIGER
 DECORATION : GRAFIDEC
 VITRERIE : Raphy GUALINO

IMMEUBLES - COMMERCE APPARTEMENTS

VERNAYAZ LIQUIDATION DE SUCCESSION

VENTE AUX ENCHERES MOBILIERES ET IMMOBILIERES
Les ayants droit à la succession de feu Charles COQUOZ, à Vernayaz, vendront par voie d'enchères publiques qui auront lieu à Vernayaz le samedi 16 décembre à 14 h. 00 à l'Hôtel des Gorges du Trient (Jean Coquoz)

les immeubles suivants :

Article	Fol.	No.	Noms locaux	Nature	surf. m2
376	11	70	Les Grands Dreys	marais	3570
458	11	22	Le Pré Carré	pré	1167
377	11	86	Les Grands Dreys	bois	1787

sur terre de Vernayaz :

Article	Fol.	No.	Noms locaux	Nature	surf. m2
11638	6 B	6	Marduraz	pré	1005
Portion		41	Ancienne	champ	1140
Portion		44	Clos du Rhône	champ	760
7049	1 B	101	Champagne Neuve	champ	800
2296	2 B	42	Condémines	place	11
2297	2 B	43	Condémines	maison	105
2298	2 B	44	Condémines	place	128
2299	2 B	45	Condémines	grange	99
2300	2 B	46	Condémines	remise	29
2302	2 B	48	Condémines	grange	143
2303	2 B	49a	Condémines	Vaccoz	388
2301	2 B	47a	Condémines	champ	137

formant un seul tenant.

2136	1 A	12	Champagne Neuve	pré	3828
2295	2 A	41	Condémines	champ	831
2164	6 C	115	Maitre Ambroise	pré	1188
2294	1 B	102	Champagne Neuve	marais	384
2142	1 B	100	idem	marais	686
2309	4 B	47	Champagne Vieille	pré	695
12687	1 B	103	Champagne Neuve	marais	745
12688	1 B	104	idem	marais	231
2154	6 B	4	Marduraz	pré	872
6998	6 B	5	Marduraz	champ	697

Les enchères immobilières seront suivies vers 15 h. 30 au bâtiment de feu Charles Coquoz, de la vente du mobilier soit notamment, de : une table ronde bois dur, lit ancien deux places bois dur, une armoire deux portes noyer, un canapé, une chaise rembourrée, six chaises, un fauteuil, un guéridon, une pendulette, un bureau bois dur, deux lits à une place, deux armoires, deux portes sapin, trois petites tables, une malle bois, deux bureaux-commodes, un coffre à grains, trois bahuts, un chaudron de cuivre, une ancienne mesure, un poids-bascule, etc.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.
Pour renseignements et visite des immeubles, s'adresser à : M. Jean Coquoz à Vernayaz (tél. 026/6 58 25) ou à M. Marcel Borgeat (tél. 026/6 58 32) à l'Etude de Me Georges Sauthier, avocat et notaire, Martigny-Ville (tél. 026/6 11 73).

Georges Sauthier, notaire et exécuteur testamentaire.

A vendre
une vigne
de 160 m2 à Fr. 7.— le m2 sise aux Marques en bordure route de la Forclaz. Vigneron à disposition.
S'adr. au Café de la Forclaz Martigny-Croix.

Maison de commerce remetteur
AGENCE avec NOUVEAUTÉ
de la branche chimique/technique (pas de produit de nettoyage). Article vraiment facile à vendre pour l'industrie, l'artisanat, les administrations, hôtels, garages, etc.
Petit capital désiré, mais pas absolument nécessaire.
Avantageux pour voyageur déjà introduit.
Offres sous chiffre P 22117 Z, à Publicitas, Zurich 1.

A remettre dans banlieue genevoise,
STATION-SERVICE
à grand débit : 1.800.000 litres.
Rendement brut : Fr. 120.000.— par année.
Prix demandé : Fr. 350.000.—
Facilités sur demande.
Ecrire sous chiffre P 21774 S, à Publicitas, Sion.

Tout pour la peinture
R. Gualino
MARTIGNY - TEL. : (026) 6 11 45

Hôteliers-Restaurateurs
pour vos travaux transformations rénovations adressez-vous à l'Entreprise Zmischler, maçonnerie gypserie et peinture, 16, rue de la Violette, Genève, tél. (022) 24 16 63.

BRULEUR A MAZOUT
MicroTherm service officiel, pour villa, chalet, appartement.
Depuis Fr. 750.—
LIARD Jack, case postale, Le Mont / Lausanne.

PEPINIERES CONSTANTIN - SION
PLANTS DE VIGNES - ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENTS
AGENCE FERGUSON

A vendre
2000 m2 de terrain
zone viticole, région Chamoson.
Ecrire sous chiffre Z 1558 au Nouvelliste du Rhône Sion

A vendre
vieille maison-chalet
à démolir.
S'adresser au tél. léph. (026) 6 13 94

On cherche
chambre ou studio
meublé ou non.
Tél. : (027) 4 14 87

Chambre indépendante
à louer, à Martigny-Ville.
Immeuble neuf. Situation tranquille. Douche, lavabo, WC particuliers.
Préférence à dame ou demoiselle.
Pour visiter : tél. 6 19 45 entre 12 et 14 heures.

AIGLE
6.260 m2
vigne
à vendre.
Offres à Lucien Cottier, Le Cloître, Aigle.

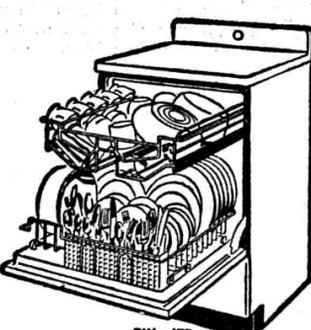
blanchisserie
seule dans localité.
Chiffre d'affaires prouvé, machines en excellent état.
Prix désiré : Fr. 18.000.—
Ecrire sous chiffre P S 19886 L, à Publicitas, Lausanne.

A enlever à Huémoz s/Ollon (Vd),
vieux chalet
au plus offrant.
S'adresser : Ulysse Dormond, rue du Pont-Neuf, Carouge-Genève.
Renseignements à la poste Huémoz.

MARTIGNY
A vendre
terrain à bâtir
surface environ 2.000 m2.
Ecrire sous chiffre P 16441 S, à Publicitas, Sion.

Fromages
très bonne marchandise, 1/2 gras à Fr. 3,70 - 3,90 1/4 gras à Fr. 2,70 - 2,90. Vente contre remboursement.
K. Käppel-Widmer
fromages en gros
Wolhusen (LU)

Le cadeau qui enchante Madame...
La machine à laver la vaisselle « FRIGIDAIRE »



lave...
sèche...
et
rince...
automatiquement

Renseignements et démonstrations chez
R. Nicolas Tél. 2 16 43
Avenue Tourbillon 43 - SION

MARTIN BAGNOUD
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES & ACHATS ASSURANCES
SIERRE

POUR VOS BOUCHERIES
Viande hachée Fr. 3.50 et 4.— le kg.
Viande pr sécher Fr. 4.40 et 5.— le kg.
Goûtez notre spécialité Salami, Fr. 6.— le kg.
Envois contre remboursement
Ch. KRIEGER, boucherie-Chevaline
Conseil 23, VEVEY, tél. 51 22 98

Echange
machine à laver, occasion ou neuve, contre vin rouge ou blanc.
Tél. : (021) 22 74 76.

Charpente et pourtrason
parfait état, provenant de démolition, vendre. P. VONLANDEN, Lausanne tél. 24 12 88.
P1936-26L

COLLONGES
Salle « Prafleuri »
Dimanche 10 décembre, dès 15 heures

LOTO
organisé par la Société de Musique
LA COLLONGIENNE
Nombreux et beaux lots. Cantine
Invitation cordiale

DEMEMAGEMENTS TRANSPORTS
Maison MUGNIER
Martigny-Bourg
Tél. bureau : 026/6 11 77
Tél. appart. : 026/6 07 78
P12644S

Junge Tochter
On cherche
jeune fille
pour garder une fillette de 2 ans.
Tél. : (026) 6 59 25

Serveuse
de confiance est demandée dans joli bar à café. Notarrie et logée.
S'adresser au téléphone (025) 5 23 57

A-t-elle aussi disparu ?
C'est la question que se posent depuis une semaine bien des lecteurs de la revue « Choisir ».
Loin de disparaître, elle vient de sortir de presse avec un peu de retard, il est vrai, mais avec des améliorations qui l'expliquent et l'excusent.
32 pages, une présentation plus aérée, des en-têtes et des chroniques nouvelles, ce sont là quelques-unes des améliorations envisagées il y a deux mois et réalisées en peu de temps. Et cela grâce, en partie, aux encouragements, critiques, suggestions prodigués par les lecteurs qui ont

EXPOSITION - VENTE ANTIQUITES
Meubles rustiques valaisans
Objets en bois, cuivres, étains, etc.
Pour visiter : Michel Sauthier, meubles, rue des Tanneries, Sion. Tél. : 2 25 26.
P543-1S

DEMOLITION
La Caisse d'Epargne et de Crédit, rue Centrale 7 à Lausanne, à vendre : Parquets, lino, portes, faces d'armoires, fenêtres, cheminées de salon, radiateurs sanitaires, évier, vitrines de magasins, ascenseurs « Schindler » 320 kg. 4 personnes, etc...
P. VONLANDEN, Lausanne, tél. 24 12 88.

Toujours les dernières nouveautés
Marie-Claire
Av. Gare SION Sœurs Grichling

Offrez... ou offrez-vous un TAPIS D'ORIENT
choisi encore à des prix avantageux chez
LOUBET S.A., 3, r. Etraz LAUSANNE

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On demande jeune fille
aimant les enfants pour tous travaux de ménage.
Bon salaire à personne capable.
Faire offre à Bron r. des Corps-Saints 4, Genève.
Tél. : 42 59 50 (heures de bureau).

On cherche Tôlier-ferreur
en carrosserie sachant travailler seul. Entrée immédiate. Carrosserie
J. GERMANO
Martigny-Ville.

On cherche CHAUFFEUR DE TAXIS
pour la place de Sion.
Tél. : (027) 2 30 90

On demande à Sion dans ménage avec enfants, dès que possible et jusqu'à fin mars.
jeune fille ou personne
Ecrire sous chiffre P 16531 S à Publicitas Sion.

Sommelière
cherche remplacement pendant les fêtes (év. 15 jours), à Martigny.
S'adresser au tél. léph. (026) 6 12 24

participé, nombreux, au dialogue suscité sous forme de questionnaire et qui continue.
Il en est question dans ce numéro de janvier de « Choisir », après une étude de P.-H. Simon sur le génie et la folie, les révélations de Philippe Dôme sur la vie religieuse en Union soviétique, un article remarquable d'Emile Rideau indiquant l'attitude des chrétiens dans la tragédie algérienne et un inédit de H.-U. de Balzasar. Maurice Villain précise, plus loin, la position des catholiques dans le dialogue œcuménique. Georgette Epiney-Burgard commente la dernière pièce de J.-P. Sartre que l'on va bientôt voir en Suisse.
Les chroniques féminine de Marthe Maucoux et cinématographique de Georges Taymans précèdent les nouvelles chroniques groupées sous le titre général de « Repères ». Dans ce numéro de janvier, Antoine Luras nous met au courant des tendances actuelles de la littérature américaine ; André David donne un reflet de la semaine des intellectuels catholiques de Paris ; Roger Mugny montre l'importance d'une innovation sociale dans l'horlogerie suisse et Raymond Bréchet, qui a également signé l'éditorial, évoque les rencontres interconfessionnelles qui ont eu lieu jusqu'ici dans notre pays.
Le billet mensuel de Pierre-Henri Simon met le point final à cette nouvelle formule élargie et plus substantielle de « Choisir », qui a franchi ainsi une nouvelle étape dans sa réjouissante progression.

On peut se procurer un exemplaire en écrivant à l'administration de « Choisir », case postale 209, Fribourg.

Lectures pour enfants
RINGI ET ZOFI
CHASSEURS D'IMAGES
Opportunément avant les fêtes de fin d'année, un nouvel ouvrage de la série des livres pour enfants Ringi et Zofi est sorti de presse. Les dessins dus au crayon de Moritz Kennel conduisent, cette année, les deux petits héros dans le Far West, où ils mettent à leur tableau de chasse des voleurs de bestiaux et autres bandits de grands chemins, leur légendaire intrépidité leur permettant de fixer sur la pellicule les images qu'ils livreront aux rédactions des journaux. Les excellents dessins de Kennel sont complétés par les légendes pleines de verve de Fridolin Tschudi, tandis que Guido Schmeizer en a imaginé l'histoire aventureuse. Ce quatorzième ouvrage des livres pour enfants Ringi et Zofi se place très avantageusement dans la série déjà parue.
(Ringi et Zofi chasseurs d'images, 14e ouvrage, en vente aux Editions Ringi and Co SA, Zofingue. Prix : Fr. 3.80.)

ENTOURAGES
et divans complets des plus simples aux plus confortables
Jetées simples et avec volant. Lits et literies des meilleures marques toutes grandeurs livrables de suite du stock et, naturellement, nos mobiliers complets toujours si avantageux.
MARIN RODUIT
MEUBLES
Riddes - Tél. 027/4 73 56

ouvrières - jeunes filles
pour les départements réglage, raquetterie et remontoir
Bonne rétribution. Logements à disposition
Prière d'adresser les offres directement à notre Succursale de Vollèges (Valais)

Maison d'éditions cherche
très bons représentants
en livres pour la diffusion d'un nouvel ouvrage de caractère encyclopédique et de grande diffusion.
Bons chiffres de vente prouvés.
NOUS DESIRONS : Représentants ayant l'expérience de la vente du livre auprès des particuliers.
NOUS OFFRONS : Frais de déplacements et grosses commissions.
Faire offres sous chiffre OFA 1733 G. Orell Fussli-Annonces Genève.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

9-10

Décembre

MEMENTO

SIERRE

Locanda : Dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Ermitage : Dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Pharmacie de service : Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

DANS LES SOCIETES

Basket-ball : Entraînement samedi, à 14 heures, à la Place des Ecoles.
Basket-ball : Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles. Minimes : tous les samedis, à 14 h.
Société de Chant Edelweiss - Muraz : Mardi et vendredi, répétition au local, à 20 heures.
Gyms hommes : Entraînement jeudi, à Combettaz, à 20 heures.

SION

Arlequin (tél. 2 32 42) : voir programme aux annonces.

Lux (tél. 2 15 45) : voir programme aux annonces.

Capitole (tél. 2 20 45) : voir programme au: annonces.

Cinématze (tél. 2 25 78) : voir programme aux annonces.

La Matze : dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Carrefour des Arts : exposition permanente Charles Cottet.

Musée de la Majorie : musée permanent.

Médecins de service : Dr Sierro, tél. 2 14 51 ; Dr Dubas, tél. 2 26 24.

Pharmacie de service : Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, SION
 10 décembre, deuxième dimanche de l'Avent :

6 h. 30 : Messe basse.
 7 h. 15 : Messe basse.
 8 h. 15 : Messe pour les enfants des écoles.
 9 h. 30 : Office paroissial. Messe chantée.
 11 h. : Messe, sermon, communion.
 19 h. : Messe, sermon, communion.
 20 h. : Chapelet et bénédiction du Saint Sacrement.

En semaine, messes à : 6 h. 30, 7 h. et 8 heures.

Paroisse de la Cathédrale : Dimanche 10 novembre, deuxième dimanche de l'Avent. Dès 6 h., confessions ; 6 h., messe ; 7 h., messe, sermon ; 8 h., messe des écoles, sermon ; 9 h., hl. messe, sermon allemand ; 10 h., office paroissial, communion ; 11 h. 30, messe, sermon, communion ; 18 h. 30, vêpres ; 20 h., messe, sermon, communion.

Eglise du Collège : Messe à 10 h. pour les Italiens.

Paroisse de St-Guérin (Ouest, hall d'entrée de l'Ecole des garçons) : Dès 6 h. 30, confessions ; 7 h., messe ; 9 h., messe (la veille, samedi, confessions)

DANS LES SOCIETES

Chœur mixte du Sacré Cœur : Dimanche, le chœur chante la messe.

Club Séduois de Boxe : Entraînement mardi et vendredi, à 20 h., à la Salle du Sacré-Cœur.

Sion II : Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Juniors A : Tous les mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 20 h.

Patinoire : De 18 h. 30 à 20 h. 15, à la disposition de la société de Patinage.

Cours de danse cantonal des costumes : Dimanche 10 décembre, à la grande salle du Pensionnat des Dames Blanches.

MARTIGNY

Cinéma Corso (tél. 6 16 22) : Voir annonce.

Cinéma Etoile (tél. 6 11 54) : Voir annonce.

Petite Galerie : Avenue du Simplon, exposition permanente ouverte l'après-midi.

Pharmacie de service : Dès aujourd'hui, à 17 h. 30 et jusqu'au samedi suivant, à la même heure, ainsi que le jeudi après-midi, Pharmacie Closuit, avenue de la Gare, tél. 6 11 37.

Médecin de garde : Dr Item, tél. 6 19 22.
Octoduria : Bal au Casino Etoile.

SAINT-MAURICE

Société de développement : Dimanche, dès 15 heures, à l'Hôtel de la Dent du Midi, grand loto organisé par la Société de Développement. Voir aux annonces.
Notre Dame du Scex : En semaine, messe à 6 h. 25. Dimanche, messe à 7 h. 20 (si les chemins sont praticables).

EGLISE REFORMEE

Sion : 9 h. 45, culte ; 10 h. 45, Ecole du dimanche.

Martigny : 10 h., culte.

Saxon : 20 h., culte.

Châteauneuf-Village : 8 h., messe ; 9 h. 30 messe ; 19 h., chapelet et bénédiction.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

La Saint-Nicolas à Orsières

La Saint-Nicolas, fête patronale d'Orsières, revêtait, cette année, un éclat particulier dans la grande paroisse d'Entremont, puisqu'elle coïncidait avec l'inauguration de l'église rénovée et la consécration du maître-autel. Déjà à 8 h. 30, sur la place Centrale, les deux sociétés de musique accueillent Mgr Adam, aux sons entraînants de « Marignan », marche de M. Daetwyler. Puis « L'Echo d'Orny », en marche de procession, amène le cortège à l'église.

Escortent Mgr Adam : Mgr Lovey, Prévôt du Gd-St-Bernard ; M. le révérend chanoine Ducrey, curé de Bagnes et doyen du diocèse ; le clergé d'Orsières, MM. les révérends curés de toutes les paroisses environnantes, M. le révérend chanoine Charles Giroud, qui fonctionnera comme maître des cérémonies ; MM. les révérends chanoines Roserens et Rausis, enfants de la paroisse. M. Marc Murisier, Président, quitte pour une fois ses amis de l'Edelweiss et prend la tête de la délégation officielle de la commune en l'occurrence le Conseil communal en corps avec l'autorité judiciaire, auquel s'est adjoint M. Henri Rausis, président du Grand-Conseil.

aux répons. Particulièrement émouvante est la translation des reliques des SS. Modeste et Innocent, portés triomphalement et scellés dans la pierre de l'autel. La messe pontificale couronne la cérémonie. Le Chœur mixte, sous la baguette de M. René Gabioud, entonne la messe polyphonique : « O quam gloriosum est regnum », de Luis da Vittoria. Dans une allocution chaude et persuasive, dont il a le secret, Mgr Adam se plait tout d'abord à flatter les paroissiens d'Orsières pour l'heureux aboutissement de leurs efforts en vue de restaurer l'édifice religieux élevé par M. le curé Lovey en 1896. Après avoir rappelé la mémoire de

Volluz, ensuite, pour son dévouement et sa compétence indiscutable à la tête de la Commission paroissiale, la gratitude du Conseil communal et de tous les paroissiens. M. le révérend doyen Ducrey, curé de Bagnes, se plait à féliciter ce qu'il appelle « l'esprit orsérien » et, en termes empreints de courtoisie, congratule M. le révérend chanoine Giroud maître de cérémonie, pour une tâche particulièrement difficile, remplie, on peut le dire, à la perfection.

Rappelons que l'ancien autel avait été consacré, le 8 novembre 1896, par Mgr Jules-Maurice Abbat, évêque de Sion.

MARTIGNY

« Bonjour »

Oui, c'est moi ! Comme Blanquette, la chèvre de Monsieur Seguin, j'ai choisi les sentiers fleuris de la fantaisie.

Épineux ? Semés de cailloux ? Fi donc ! Mes parents, de principes modernes, ont coupé les ronces et sans que je m'en doute, ils veillent au loup !

Les clairières par lesquelles je vous promènerai ? Des jeux de mots et de figurines à la portée des petits de mon âge !

Les cascades qui rafraîchiront nos sorties ? Des feuilles de colorier et des images à découper. De quoi égayer vos soirées au coin de l'âtre.

Les sous-bois miroitants d'ombre et de soleil ? Des cartes féériques qui vous embarqueront à destination de rivages lointains !

Le thym et le romarin qui enivreront vos narines avides de parfum ? La poésie du journal que nous écrirons au fil des jours.

Les brindilles que nous brouterons en jouant, les aïelles, les myrtilles et autres fruits savoureux ? Tout ce que je vous apprendrai à fabriquer de vos mains, à dessiner, à inventer.

Voilà, vous me connaissez aussi bien que mes parents d'Averbode. Mon âge ? Vous êtes bien indiscret de poser pareille question à une jeune feuille. Je vous le dirai à l'oreille : 1 an. Mon nom ? Vous le souhaitez à vos amis tous les matins : « Bonjour » !

J'attends votre visite dimanche après-midi à l'ancienne Halle de gymnastique dès 14 heures et jusqu'à 21 heures.

« Bonjour » d'Averbode

MARTIGNY-VILLE

Assemblée primaire

L'assemblée primaire de Martigny-Ville est convoquée pour le **lundi 11 décembre 1961 à 20 h 30** à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'effet de ratifier la décision du Conseil municipal de garantir, conjointement avec les communes intéressées, l'emprunt consolidé de 4 millions de francs en faveur de l'Hôpital de Martigny.

Trois Canadiens à la Patinoire de Martigny demain soir

Dimanche 10 décembre, le Club des Patineurs de Charrat recevra la redoutable formation savoyarde de S.-Gervais, qui compte dans ses rangs le Canadien André Girard bien connu chez nous puisqu'il a fait en son temps le bonheur des H.C. Servette et Sion. Il sera entouré de ses deux redoutables compatriotes John Bouchard et Lino Piccinin au jeu plein de finesse et d'inspiration. Il ne faut pas non plus sous-estimer les ex-Chamoniards Mimi Cailler, Guénelon et Dufour, sans oublier Paupardin anciennement à l'ACBB Paris qui par leur rapidité déplacent souvent en quelques secondes les hostilités.

Du côté Charrat, le team se présentera pour la première fois à home, ce qui incitera tous les amateurs de hockey à se rendre en grand nombre à la Patinoire de Martigny où l'ambiance sera à son summum.

Coup d'envoi à 20 h 30.

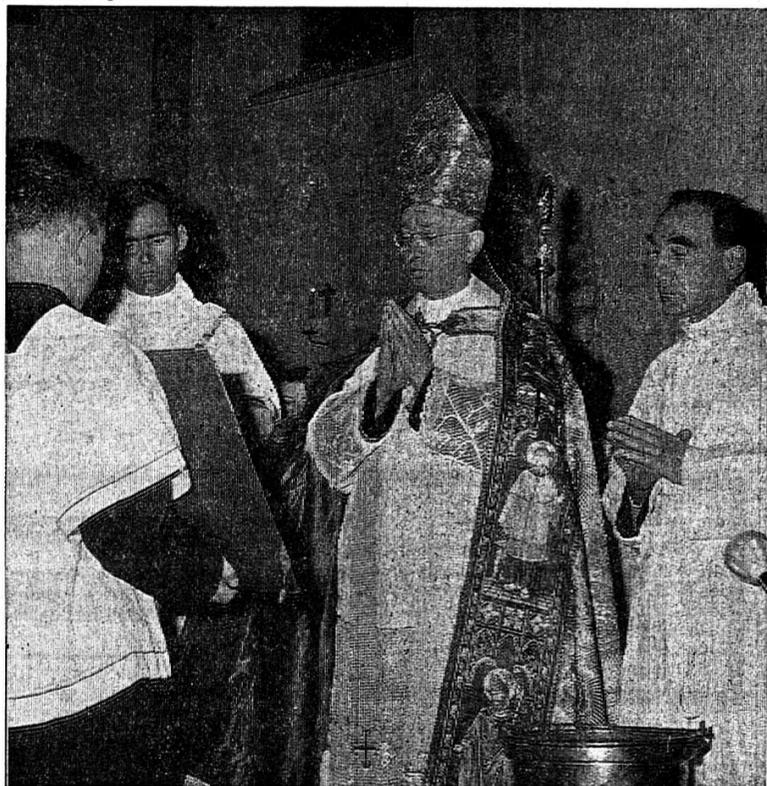
CHARRAT

Erratum

Une erreur s'est produite dans la légende de notre 1ère photo illustrant l'article sur l'inauguration de la nouvelle Coopérative de Charrat. Les 2 personnages sont : à gauche M. Léon Cretton, président de la Sté., à droite, M. Albert Rudaz, gérant.

Loto de la fanfare « L'Espérance »

Dimanche 10 décembre dès 20 h 30 grand loto de la fanfare L'Espérance au Cercle St. Pierre de Charrat. Nombreux et beaux lots. Invitation cordiale.



Mgr Adam au cours de la cérémonie.

Suivent : le Chœur mixte St-Nicolas, la fanfare Edelweiss et le peuple qui ne laissera pas le plus petit espace inoccupé dans la lumineuse église. Les autres sociétés locales ont aimablement délégué leur porte-drapeau en tête du cortège.

A L'EGLISE

Cérémonie très longue, où l'on voit le souci constant de l'Eglise de chasser l'esprit du Mal, la consécration de l'autel revêt une importance capitale dans la liturgie. Chants de psaumes, litanies des Saints, onctions, purifications, se succèdent durant près de deux heures d'horloge. L'assistance, renseignée sur le but et la suite des cérémonies par M. le curé et par le bulletin paroissial de décembre suit avec intérêt et participe

St-Nicolas, patron de la paroisse depuis de longs siècles, il magnifie le rôle de l'autel dans l'église, permettant encore une meilleure compréhension des cérémonies qui viennent de s'achever... Si la statue du Saint patron n'a pas fait le tour traditionnel en procession, St-Nicolas n'en aura pas moins été invoqué à de nombreuses reprises dans la liturgie de la consécration. Les paroissiens qui ont remarqué le « bis » après chacune des invocations peuvent donc bien se persuader que St Nicolas n'a pas été oublié et nous aura entendus.

Mais où la tradition reprend ses droits c'est bien devant le presbytère, après la messe. Tradition bien chère aux musiciens, aux chanteurs et aux sympathisants. M. le curé, en effet, sans souci de l'heure avancée et des reproches des ménagères, tient encore tout son monde dans la chaude ambiance du verre de Fendant offert de bon cœur. Quelques morceaux d'ensemble des deux sociétés de musique lui disent le merci de chacun en clôturant officiellement la cérémonie.

LE BANQUET

Un banquet offert par la commune et digne de la proverbiale renommée de l'Hôtel des Alpes rassemble autorités religieuses et civiles. Tour à tour, Mgr Adam, Mgr Lovey, M. Marius Volluz, préfet d'Entremont, M. Marc Murisier, président d'Orsières, entretiennent l'auditoire.

Tandis que les deux prélats clament leur joie de se retrouver le premier dans une vallée qui est restée sienne depuis les longues années passées au Gr-St-Bernard, le deuxième dans sa paroisse natale, M. Marius Volluz, président de la Commission paroissiale, trace l'historique de la grande œuvre de la restauration de l'église... depuis la décision qui en a été prise en 1952 déjà jusqu'au couronnement des travaux par la pose des vitraux ces derniers jours. Il n'omet pas de signaler l'incendie du maître-autel le 6 janvier 1958, coup de fouet qui donne le branle au début des travaux. Un merci bien senti va aux maîtres d'état dont il énumère la liste. Il appartenait à M. Marc Murisier, président, d'adresser à M. le curé Bourgeois d'abord, le « moteur » infaillible de la rénovation, le psychologue averti, qui a trouvé chez ses paroissiens la corde sensible ; à M. le préfet

MENUISERIE

Par suite de la vente de l'immeuble à liquider rapidement machines et outillage de menuiserie, en ordre de marche et d'usage. Machines avec moteurs 380 V et coffrets él.

1 scie circul. table mob. et protection
 1 dégauchisseuse avec protection
 1 raboteuse d'épaisseur
 1 ponceuse à ruban, table mob. aspir.
 1 scie à ruban diam. 90 cm, pied à gauche

1 mortaiseuse à chaîne, murale, 6 chînes
 1 tenonuse avec arbre vertical
 1 mortaiseuse à mèches
 1 scie pendule Irion
 1 scie. déligneuse avec chariots
 1 toupie, table inclinable, 3000, 4500, 6000 TM, protection et guide Météor compl.

1 appareil à queue d'aigle pour toupie, fraises pour queues américaines
 1 appareil pour aiguiser lames de ruban
 1 étai parallèle

1 presse à plaquer, 3 tables, 250 x 110 cm, env. 20 m2 de plaques de zinc, diff. grandeurs
 1 table chauffante pour chauff. central
 7 établis de menuisier

Nombreux outils, presses etc etc. à visiter et traiter : les samedis 9 et 16 décembre.

Vente en bloc ou en détail

E. SCHOEPF

Menuiserie - Ebénisterie

rue du Signal - BEX

France voisine

ON SKIE DES AUJOURD'HUI AU COL DE BALME

Bonne nouvelle : les essais du nouveau télésiège qui vient d'être implanté entre Charamillon et le col de Balme ont été entièrement satisfaisants. Toutefois l'installation ne sera pas mise en service immédiatement, car le nombre des skieurs utilisant actuellement ces pentes ne justifie pas la mise en place du personnel. Il fonctionnera néanmoins à l'époque des vacances de Noël.

En attendant et dès aujourd'hui le télésiège permettra aux mordus de la latte de s'adonner à leur sport favori entre le col et le village du Tout.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Samedi 9 et dimanche 10 - 18 ans révisés, Dimanche : matinée à 14 h. 30

Un drame profondément humain :

Le Bois des Amants

avec Laurent Terzieff et Erika Remberg, Dimanche 10 à 17 h. - 16 ans révolus

Opération Scotland-Yard

Lundi 11 et mardi 12 : RELACHE

Martigny - Corso

Samedi 9 et dimanche 10 - 16 ans révisés (Dim. : matinée à 14 h. 30)

Un film dur, réaliste... tiré des archives secrètes du IIIe Reich :

Les SS frappent la nuit

Lundi 11 et mardi 12 - 16 ans révisés. Un sensationnel « policier » :

Opération Scotland-Yard

avec Nigel Patrick et Yvonne Mitchell

Saxon - Rex

Samedi 9 et dimanche 10 - 16 ans révisés (Dim., à 14 h. 30 : Enfants dès 12 ans)

2 heures de rire continu

Les Duraton

avec Ded Rysel et Jane Sourza

Fully - Ciné Michel

Samedi 9 - 16 ans révolus

(Dim. : RELACHE - Loto)
 De l'action avec Eddie Constantine :

S.O.S. Pacific

Cinema d'Ardon

Samedi - Dimanche à 20 h. 30

Thilda Thamar, Françoise Fabian, Jean Tiessier, dans un policier de grande classe :

L'Aventurière des Champs-Élysées

avec une ample vision du Carnaval de Nice.

Dès 18 ans révolus

Sion - Capitole

Du samedi 9 au mercredi 13 décembre

Un film dramatique et mouvementé :

L'Été des Maudits

avec Dirk Bogarde et Mylène Demongeot. CINEMASCOPE et COULEURS

Dès 18 ans révolus

Sion - Lux

Du samedi 9 au lundi 11 décembre

Un joyeux spectacle :

Ni vu... ni connu

avec Louis Funès et Noël Adam, d'après l'œuvre fameuse de Alphonse Allais : « L'Affaire Blaireau ».

Dès 16 ans révolus.

Sion - Cinématze

Samedi et dimanche - Tél. : 2 25 78

Séances à 15 heures et 20 h. 30

16 ans révolus

Première vision en réédition

Un comique à tout casser !

Un film « marrant » :

On déménage le Colonel

avec Noël Roquevert... Dora Doll... Armand Bernard

Faveurs suspendues samedi et dimanche

Vernayaz - Carl

Samedi et dimanche, à 20 h. 30

et dimanche, en matinée, à 14 h. 30

pour enfants dès 7 ans :

LA REVUE DE CHARLOT

« Une vie de chien » « Charlot soldat »

« Le Pèlerin »

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

AU TRIBUNAL DU IIIe ARRONDISSEMENT DE MARTIGNY

SIX ACQUITTEMENTS

LE TRIBUNAL du IIIe Arrondissement s'est réuni, jeudi matin, à Martigny, sous la présidence de M. Jean-Maurice Gross, assisté des juges MM. Pierre Delaloye et Edmond Troillet. Me Francis Thurre occupait le siège du ministère public, M. Gaston Collombin celui du greffier.

La cour avait à juger une affaire compliquée dans laquelle la responsabilité de six accusés était engagée.

On se souvient certainement à Martigny de l'accident qui coûta la vie à un ouvrier italien, Pantaleone Stradotti, âgé de 22 ans, natif de Calabre. Le 11 avril 1959, à 11 h. 35, ce jeune homme travaillant pour le compte d'une entreprise privée, sur la voie CFF entre Martigny et Charrat, décédait des suites, semble-t-il d'une électrocution. L'enquête révéla que des courants vagabonds, devant être neutralisés par des éclisses électriques et des joints isolants, ne l'étaient en fait point, de même qu'on avait pas ponté des éclisses en bois à la sortie de la gare de Martigny, éclisses qui se trouvaient là et dont l'ingénieur et le chef de chantier ignoraient la présence. Le fait aussi qu'un tracteur électrique ait circulé sur cette ligne au même instant n'est pas étranger au courant de retour qui vagabonda dans le secteur de travail. Ces concours de circonstances conduisirent six personnes devant les juges : MM. Hans Koch, chef de l'entreprise chargée du remplacement de la voie ; Guido Foresti, son contremaître ; Guido Caponi, ingénieur de la voie ; Théodule Coppex, chef de district ; Edouard Vuadens, chef cantonnier et Camille Berner, sous-chef cantonnier, ces quatre derniers fonctionnaires CFF.

On requiert contre un ingénieur de la voie

Le représentant du ministère public, Me Francis Thurre, après avoir longuement commenté les faits et remarqué qu'en cours d'enquête il fut impossible de retrouver les auteurs de la pose des éclisses en bois à l'entrée de la gare de Martigny côté Charrat, s'abstint de requérir contre cinq prévenus mais retint contre Guido Caponi, ingénieur de la voie, l'accusation de négligence, attendu que celui-ci, présent sur le chantier avant et au moment de l'accident, aurait dû se en lui, pallier l'insuffisance de l'éclissage, du pontage et prévoir leurs conséquences. Le procureur général proposa donc au tribunal de condamner pour ces manquements Guido Caponi à une amende de 150 francs et aux frais de la cause.

Me Taugwalder, son défenseur, ne l'entendit pas de cette oreille. Si son client est ingénieur de la voie, son rôle doit se borner à la surveillance, à la préparation des chantiers et sa présence sur l'un d'eux n'enlève en aucun cas leurs compétences

VALLEE D'AOSTE

LE PONT COLOSSAL SUR LE TORRENT DU SAINT-BERNARD EST ACHEVE

On sait qu'on a dû construire un pont colossal pour relier Saint-Oyen au village de Bosses, sur la SS 27 afin d'établir la liaison avec le nouveau tronçon d'autoroute conduisant au portail sud du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. Cet ouvrage d'art terminé tout récemment, les entreprises procèdent actuellement au démontage des installations techniques : tour à béton, silos, coffrages, baraquements, etc. Favorisés par un beau temps exceptionnel, ces travaux ont pu être menés à chef rapidement. Le nouveau pont, surplombant le torrent de plus de 80 mètres, est actuellement utilisé par tous les véhicules se rendant au chantier du tunnel, l'ancien tracé passant par Saint-Rhémy étant interdit au trafic à cause du danger d'avalanches.

Cette voie que nous avons parcourue en jeep il n'y a pas très longtemps, accompagné d'un géomètre, M. Musso, épouse, dès le village de Bosses, une ample courbe amorcée au-dessus du torrent Ardanavaz, pour revenir par un tablier monté sur pilotis, dans le vallon du Saint-Bernard.



HAUT-VALAIS

VIOLENT INCENDIE

Un incendie a éclaté jeudi après-midi, peu après 16 heures dans un entrepôt de l'entreprise Zumhofen, couleurs et matériaux légers, sis à la Furkastrasse, à Brigue. Les sapeurs-pompiers de la localité accoururent en nombre pour maîtriser le feu qui menaçait dangereusement de s'étendre à un second dépôt où étaient notamment entreposés des explosifs.

aux autres organes responsables. L'ingénieur n'était présent à ce moment-là que pour surveiller le déchargement de longs rails, opérations délicate qui ne s'était pas encore faite en Valais et par conséquent, le chef de chantier ou son remplaçant continuait à assumer ses responsabilités.

D'autre part, le rapport d'autopsie du corps de la victime est loin d'être catégorique. Et l'avocat de poser la question : souffrant d'une dilatation du cœur et d'une tumeur surrénale, n'est-il pas possible que la mort de Stradotti soit la conséquence des efforts faits pour renverser le rail qu'il tenait avec une pince métallique ? Dans le cas particulier, on se trouverait donc en présence d'une mort naturelle. Les ouvriers de la voie ressentent fréquemment des secousses électriques en opérant, mais celles-ci, aussi désagréables soient-elles, ne sont pas dangereuses. Selon le rapport de l'ingénieur Abetel de la division des travaux du 1er Arrondissement, le danger du courant de retour était absolument inconnu à l'époque de l'accident, car nulle part dans les règlements de service des CFF on ne trouve la moindre mise en garde du personnel à ce sujet. Si électrocution il y a eu, l'accident serait dû avant tout à la présence du tracteur électrique sur la voie entre Martigny et Charrat et aux éclisses en bois non pontées dont il a été impossible de déterminer l'origine.

Acquittés

En conséquence, Me Taugwalder demanda au tribunal l'acquiescement de l'ingénieur et la mise des frais à la charge de l'Etat.

Me Philippe Chastelain, défenseur du chef d'entreprise Hans Koch et de son contremaître Guido Foresti, se retrancha derrière le rapport d'autopsie qui n'est pas catégorique, derrière celui de l'ingénieur Abetel relevant l'insuffisance des prescriptions de service et la fatalité. L'avocat martignais conclut en demandant l'acquiescement pur et simple de ses clients.

Me Alfred Vouilloz, pour Edouard Vuadens, Me Paul de Courten, pour Théodule Coppex, Me Charles Crittan, pour Camille Berner, reprirent les arguments de leurs confrères, les développèrent arrivant enfin aux mêmes conclusions.

Le Tribunal du 11e Arrondissement, après en avoir délibéré, fit également siennes ces conclusions et acquitta les six prévenus mettant les frais à la charge de l'Etat.

Ces débats et les rapports découlant de navrant accident qui coûta la vie à un jeune homme, n'auront pas été inutiles, car ils ont permis à notre administration des CFF de compléter une réglementation sur les dangers que peuvent provoquer les courants de retour.

Em. B.

☆ On appelle « éclisse » des pièces métalliques qui font se rejoindre deux extrémités de rails. Les éclisses sont en général doublées par des câbles soudés à chaque extrémité de rail pour que le courant de retour passe dans les voies.

Industrie du bâtiment : augmentation de salaire

En date du 5 décembre, l'assemblée générale de la Société suisse des Entrepreneurs a ratifié les accords intervenus précédemment entre les délégations ouvrière et patronale. Le contrat collectif national de l'industrie du bâtiment, du génie civil, rural et militaire, contiendra des dispositions relatives aux salaires sensiblement améliorées dès le 1er janvier 1962. L'accord a la teneur suivante :

« Les parties signataires du contrat national pour l'industrie du bâtiment, de la charpente, et l'industrie de la pierre du 1er mars 1960 conviennent de ce qui suit :

- 1. En application de l'article 16, lit. b du contrat national de l'industrie du bâtiment, de la charpente et de la pierre du 1er mars 1960, les salaires des ouvriers réguliers payés à l'heure, soumis au contrat national, sont augmentés à partir du 1er janvier 1962 : de 25 centimes à l'heure pour les ouvriers qualifiés et de 20 centimes à l'heure pour les ouvriers non qualifiés. 2. L'augmentation de 10 centimes à l'heure applicable dès le 1er mars 1962 à titre de compensation pour la réduction de la durée du travail conformément au contrat national, sera appliquée avec effet au 1er janvier 1962. 3. Avec les augmentations de salaires sous chiffres 1 et 2, applicables dès le 1er janvier 1962 l'augmentation de l'indice du coût de la vie se trouve compensé à l'indice de 192 pts. (indice des statistiques fédérales).

Du fait de cet accord, tous les ouvriers qualifiés recevront dès le 1er janvier 1961 une augmentation de salaire de 35 centimes à l'heure et les ouvriers auxiliaires une augmentation de 30 centimes à l'heure, y compris l'augmentation prévue dans le contrat national de 10 cts à l'heure qui aurait dû entrer en vigueur le 1er mars 1962. »

Ainsi, dès le 1er janvier 1962, les salaires dans l'industrie du bâtiment, de la charpente et de la pierre seront les suivants (salaires minima contractuels) :

- Maçons, charpentiers, cimenteurs, forgerons Fr. 3.66 Mineurs de galerie Fr. 3.73 Manœuvres Fr. 3.70

Premiers commentaires

A l'énoncé de ces chiffres, on va lever les bras au ciel et crier au scandale dans certains milieux. 30 et 35 centimes d'augmentation voilà qui ne s'était jamais vu ces 15 dernières années !

Tout doux ! S'il est si exacte qu'une telle augmentation ne s'était jamais vue, en une seule étape ces quinze dernières années, s'il est vrai que la délégation de

la Société Suisse des Entrepreneurs, a fait preuve de compréhension dans les délibérations, il serait injuste de considérer la totalité de cette augmentation comme participation des ouvriers à l'augmentation de la productivité. Tant s'en faut !

En fait, de cette augmentation, il faut déduire les 10 centimes qui étaient acquis depuis le 1er mars 1960 et qui, de toute manière allaient entrer en vigueur le 1er mars 1962 à titre de compensation pour la réduction de l'horaire de travail. Restent 25, respectivement 20 centimes.

La presque totalité de ces 25 et 20 centimes est absorbée par l'augmentation du coût de la vie.

En effet, les salaires de l'industrie du bâtiment avaient été fixés au début 1960 à un indice du coût de la vie chiffré à 181. Depuis lors, la courbe de l'indice n'a cessé de grimper pour atteindre aujourd'hui près de 190 points. Et les dernières augmentations sur le pain, les pâtes, le lait, les loyers etc., laissent entrevoir de nouvelles augmentations de l'indice ces prochains mois.

C'est pour cette raison que les organisations signataires ont retenu un indice de 192 points dans leurs délibérations. De 191 à 192 points il y a 11 points soit,

en pour cent, une augmentation d'un peu plus de 6 %.

Le pouvoir d'achat du salaire était par conséquent dévalué de 17 centimes à l'heure pour les manœuvres et de 20 centimes pour les maçons.

Tout compte fait, il reste apparemment un solde de 3 centimes pour les manœuvres et de 5 centimes pour les maçons que l'on pourrait affecter à la participation de l'ouvrier au mieux être général et à l'augmentation de la productivité. Ce serait encore une erreur. Car en fait, l'indice du coût de la vie n'a pas fait un bon de 11 points d'un jour à l'autre, mais progressivement, à raison d'un point tous les deux mois, environ. Cette diminution progressive de leur pouvoir d'achat, les ouvriers ont dû la supporter durant deux ans. Une modeste compensation aujourd'hui n'est que justifiée.

D'autre part, il faut relever qu'avec un salaire de 3,10, le manœuvre pourra compter, dans les meilleures hypothèses sur un gain mensuel de 620 francs et le maçon avec ses 3,65, sur un salaire de 750 francs.

Peut-on prétendre que des salaires de 650 et 750 francs par mois sont exorbitants ? Certainement pas.

Puissent ces augmentations encourager les jeunes à la croisée des chemins à choisir un des beaux métiers du bâtiment. Puissent-elles aussi faciliter les problèmes du recrutement de la main-d'œuvre étrangère.

A. Perruchoud FCBM MARTIGNY

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

CRANS

Chaussée glissante

Sur la route de la Moubra, deux véhicules, l'un conduit par M. Pierre Lamont et l'autre une jeep appartenant à M. Roger Duchoud d'Icogne se sont accrochées par suite de dérapage. Les dégâts sont très importants. Les conducteurs n'ont pas été blessés.

NOES

Le déport du dos d'âne

Roulant en direction de Sion, l'entraîneur de football Spikowski s'est vu déporté au second dos d'âne de Noës qui décrit en outre un virage. La voiture alla donner de franc contre celle de M. Marc Constantin, député, qui montait en sens inverse. Dégâts matériels assez importants.

CHALAIS

La Sainte-Barbe

Dimanche les membres de la Société de cible, ont fêté leur patronne Sainte Barbe avec la traditionnelle distribution du pain béni.

Dès 14 heures se tint l'assemblée générale sous la présidence du capitaine-président François Allégroz.

Le protocole du lieutenant-secrétaire Georges Martin ne donna lieu à aucune réclamation, ainsi que les comptes mé-

ticuleux du sergent-caissier Georges Devanthery.

MM. Clovis Caloz et Ulysse Siggen qui avaient été nommés pour la rénovation du stand et de la ciblirie furent remerciés de leur bon travail. Avec l'appui de la commune, la Sté possède l'une des plus belles places de tir de la région.

Dans les divers, la Sté offrit à la Société de musique le prix d'un uniforme que la fanfare aura le plaisir d'inaugurer en 1962.

Après la distribution des prix des tirs 1961 et une collation arrosée d'un bon Fendant, la journée se clôtura par le cortège traditionnel à travers le village. Que ces saines traditions se conservent encore longtemps.

CLASSEMENT DES MEILLEURS TIREURS 1961

Table with 3 columns: Rank, Name, Points. 1. Alphonse Siggen 125 71 196, 2. Georges Martin 111 70 181, 3. Othmar Siggen 99 72 171, 4. Rodolphe Siggen 107 64 171, 5. Jean-P. Chevey 105 63 168, 6. Pierre Siggen 108 59 167, 7. Herman Siggen 164 40 144, 8. Ulysse Antille 97 44 141, 9. Jules Mabillard 76 54 130, 10. Georges Devanthery 82 45 127, 11. Rémy Mabillard 73 46 119, 12. Narcisse Siggen 59 54 113



Madame et Monsieur Louis BETRISEY-GAY-BALMAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Uvrier, Bruxelles et Charrat ; Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Louis LONFAT, à Orsières, Martigny, Genève et Salvan ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR Ernest LONFAT

leur cher neveu et cousin, pieusement décédé à l'hôpital cantonal de Lausanne, le 7 décembre 1961, dans sa 46e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, samedi 9 décembre, à 10 heures 30. Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Emile BANNWART à Sion

prie toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs envois de fleurs, leurs messages et leur présence à sa douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Un merci spécial à la Direction et aux employés de la Banque cantonale du Valais, à la Direction et au comité de Mirogros Valais et à la Schola des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion.



Monsieur Joseph VOGEL-GILLIOZ et ses enfants à Grône, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADEMOISELLE Madeleine GILLIOZ

Tertiaire

leur chère et regrettée belle-sœur, tante et cousine, décédée le 8 décembre 1961 dans sa 83me année.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, dimanche 10 décembre, à 11 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les familles parentes et alliées de

MONSIEUR Otto HUGLI Boucher

ont la douleur de faire part de son décès à l'âge de 69 ans, après une courte maladie, à la Clinique Saint-Amé, à St-Maurice.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le lundi 11 décembre 1961.

Culte à la Clinique Saint-Amé, à 13 h. 30.

Départ à 14 heures.



Madame Octavie BONVIN, à Arbaz ; Madame et Monsieur Hilaire BONVIN et leurs enfants Anne-Marie et Michel, à Sion ;

Monsieur Louis BONVIN, à Arbaz ; Mademoiselle Solange BONVIN, à Arbaz ;

Madame Veuve Marie-Joseph CONSTANTIN, à Arbaz ;

Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Marie BONVIN, à Arbaz, Paris, Madagascar et Sion ;

Les enfants et petits-enfants de feu Nestor CONSTANTIN, à Arbaz, Ayent, Sion et Bruges (Belgique).

ainsi que les familles parentes et alliées BONVIN, CONSTANTIN, TORRENT, SERMIER, CARROZ, THEILER, FRANCKEY, à Arbaz, Sion, Grimisuat et Genève, ont la grande douleur de faire part du décès de

MONSIEUR Eugène BONVIN Secrétaire communal

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 57me année, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Arbaz, le dimanche 10 décembre, à 11 h. 15.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Fernand DEVANTHERY-CHRISTEN et leurs enfants Annelise, Jeannot, Solange, à Réchy ;

Madame et Monsieur Georges DEVANTHERY-DEVANTHERY et leurs fils John et Séraphin, à Réchy ;

Madame et Monsieur René ARBEL-LAY-DEVANTHERY et leurs enfants Marie-José, Charly, Jean-Jean, Dominique et Isabelle, à Loyal-sur-Grône ;

Monsieur et Madame Gilbert DEVANTHERY-VAUDROZ et leur fille Sylviane, à Sierre,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE Marie DEVANTHERY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu le 7 décembre 1961, dans sa 75me année, après une longue maladie, chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 10 décembre, à 9 h. 15, à Chalais.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie dont elle a été entourée dans sa grande peine, la famille de

MADAME Marie MAYER-JORIS à CHAMOSON

vous exprime toute sa reconnaissance. Chamoson, décembre 1961.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGÈRES

« Les Etats-Unis sont en train d'assassiner le Katanga » déclare M. Tschombé dans un appel aux peuples d'Europe et d'Afrique



Le général Norbert Moke, chef de l'Etat-major de M. Tschombé s'entretient avec des soldats katangais devant le Palais du Président.

L'AFFAIRE Katanga—O.N.U. est bien mal engagée et les Occidentaux sont eux-mêmes très « ennuyés » par ce drame qui révèle certaines mésententes.

Les U.S.A. (M. Dean Rusk l'affirmait encore hier soir) soutiennent l'action de l'O.N.U. Tout cela n'est pas très clair et — comme pour l'affaire de Suez — les Etats-Unis « jouent LEUR jeu » onusien et diplomatique, sans soucis des amis.

Les Britanniques, quant à eux, se sont gratté la tête pendant 48 heures pour savoir si, oui ou non, ils livreraient des bombes aux « casques bleus ». Finalement, ils ont dit « oui » à M. Thant, mettant tout de même une restriction : les dites bombes ne devront être utilisées que contre des aérodromes katangais qui généraient l'O.N.U. En fait, le Secrétaire général par intérim de l'O.N.U. pouvait fort bien demander ce service à un autre pays. Il a choisi la Grande-Bretagne pour la mettre à l'épreuve. Londres n'approuve pas, en effet, la guerre katangaise de l'O.N.U.

UN TELEGRAMME A M. THANT

« Les opérations en cours au Katanga paraissent de toute évidence hors de proportion avec le mandat confié par le Conseil de sécurité au secrétariat général des Nations Unies », a en effet déclaré M. P. H. Spaak, ministre des Affaires Etrangères dans un télégramme adressé vendredi à M. Thant.

« La Belgique a ajouté M. Spaak, ne parvient pas à déceler la ligne politique ni à trouver la base juridique sur laquelle s'appuie le secrétariat général des Nations Unies dans son action au Katanga. Il est difficile d'imaginer dit encore M. Spaak que les bombardements de ces derniers jours relèvent du seul exercice du droit de légitime défense.

UN HOPITAL SOUS LE FEU DES MORTIERS

Pendant ce temps Casques Bleus et soldats katangais sont face à face. Les militaires de l'ONU ont bombardé l'hôpital

Léopold d'Elisabethville. Le tir de mortier a duré de jeudi soir 19 heures jusqu'à hier matin 12 h30 soit plus de 17 h 30 !.

Les journalistes ont pu voir les dégâts causés ! Murs effondrés, vitres brisées, trous creusés par les obus dans le sol. Les tujaux d'adduction d'eau sont crevés et l'eau continuait hier matin à couler, inondant les salles des malades et les salles d'opération. Les arbres du jardin ont été amachés, le sol est recouvert de branches cassées. Un obus qui n'a pas éclaté sort à moitié de terre tout à côté d'un mur.

Au Q.G. de l'ONU on a d'abord annoncé que le dit hôpital se trouvait à proximité du camp « Tschombé » et que c'était ce dernier qui était visé. Puis on a prétendu que des Européens avaient installé des armes automatiques sur les bâtiments de l'hôpital. En fait, rien de précis.

L'APPEL DE M. TSCHOMBE

Le président Tschombé a lancé hier matin un appel dramatique aux peuples d'Europe et d'Afrique pour « qu'ils sauvent, avec le Katanga menacé, la liberté du monde ».

« Aujourd'hui, a-t-il dit, c'est l'Amérique qui, en assassinant le Katanga, assassine la liberté. Mais, s'est-il écrié, existe-t-il encore une place pour la liberté ?

« Les Etats-Unis sont entraînés à assassiner le Katanga comme la Russie Soviétique a assassiné la Hongrie dans la nuit du 3 au 4 novembre 1956. Cette nuit, les mercenaires des Etats-Unis ont bombardé une église, des écoles, un hôpital et des quartiers d'habitation. Ils ont tué des femmes et des enfants. Dans la commune Albert, il y a sept morts et, dans une maison, toute la famille a été tuée. »

Dénonçant la « folie » des Etats-Unis, M. Tschombé a déclaré qu'ils « n'avaient même pas conscience qu'en perpétrant ces crimes, ils rendaient le plus grand service à la Russie Soviétique, qui tirerait de cette opération, si elle réussissait, un profit incommensurable. » En effet, a-t-il affirmé, l'URSS « réduirait ainsi un bastion de l'Occident et une importante source de matières premières sans dépenser ni un rouble, ni un homme ». « Car, a dit M. Tschombé, que se passera-t-il si ce plan réussit à Léopoldville ? M. Aoula sera renversé et Gizenga prendra le pouvoir. Alors le centre de l'Afrique tout entier basculera dans le monde communiste. »

« Peuple d'Afrique, s'est exclamé le

Président, la solidarité africaine vous oblige à avoir un moment de réflexion pour le sang africain qui coule sous les balles des mercenaires indiens payés par les Etats-Unis. Peuples d'Afrique, les Etats-Unis, en payant les Nations-Unies, créent un redoutable précédent qu'ils pourront un jour utiliser contre vous. Ces gens ne voient que leurs intérêts économiques, et ils utilisent toutes les armes, même les plus inhumaines, pour posséder un jour toutes les richesses de notre continent ».

LES GENDARMES KATANGAIS CONTRE-ATTAQUENT

Les gendarmes katangais, qui avaient été chassés, mercredi, de leur camp à Manono (Nord-Katanga), par des « casques bleus » gorkhas et éthiopiens, ont contre-attaqué, hier matin, les forces de l'O.N.U., a annoncé le porte-parole des Nations Unies à Léopoldville.

Les forces de l'O.N.U., ayant demandé un appui aérien, deux chasseurs suédois sont intervenus, en fin de matinée.

Selon le porte-parole, cette contre-attaque katangaise a fait un tué (éthiopien) et deux blessés (un Ethiopien et un Indien). Les gendarmes katangais n'ont pas subi de pertes.

PRES DE COME GROS VOL DE TABLEAUX

COME. — La propriétaire d'une villa des environs de Côme, Mme Edda Grassi, a annoncé que 27 tableaux d'une valeur globale de 2.800.000 francs suisses lui avaient été dérobés dans la journée de vendredi. Elle a indiqué à la police que parmi les toiles volées se trouvaient deux œuvres de Corot, deux tableaux de Canaletto et une œuvre de Constable. Les voleurs ont enfoncé la porte d'entrée pour pénétrer dans la villa. La police a ouvert une enquête.

Le gouvernement français demande la levée de l'immunité parlementaire d'un député partisan de l'Algérie française

PARIS. — Le gouvernement a demandé, vendredi, à l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen, 33 ans, député de Paris depuis les élections de 1956.

La demande de levée d'immunité parlementaire de M. Le Pen fait suite à celle que le gouvernement avait déposée jeudi contre le sénateur de Sétif-Batna (Algérie), M. Claude Dumont, qui avait été, avant mai 1958, l'adjoint de l'ex-colonel Yves Godard à la direction de la Sûreté d'Alger et qui passe pour être un ami intime de M. Jacques Soustelle. L'ex-colonel Godard est l'un des chefs avoués de l'O.A.S.

Cette accélération de la lutte contre les hommes de l'O.A.S. et contre ceux qui lui portent une sympathie déclarée, a fait l'objet, vendredi matin, d'un conseil restreint réuni autour de M. Michel Debré, premier ministre.

D'autre part, le Parquet de la Seine a ouvert une information judiciaire du chef d'attentat et complot contre l'autorité de l'Etat qui vise les dirigeants connus de l'O.A.S., tant en Algérie qu'en métropole, à savoir :

- Raoul Salan, général d'armée ;
- Antoine Argoud, colonel d'infanterie métropolitaine ;
- Yves Godard, colonel d'inf. métrop. ;
- Charles Lacheroy, colonel d'inf. marine ;
- Edmond Jouhaud, général d'armée aér. ;
- Paul Gardy, général de brigade ;
- Jean Gardes, colonel d'infanterie ; (condamnés tous les 7 par contumace, le 11 juillet dernier, par le Haut Tribunal militaire, à la peine de mort) ;
- Pierre Sergent, capitaine (qui fait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt dans le dossier du complot de Paris) ;
- Pierre Lagailarde, (condamné contradictoirement en son absence à 10 ans de détention criminelle, le 2 mars dernier) ;
- Jean Susini (condamné contradictoirement en son absence à 2 ans de prison avec sursis, le 2 mars dernier, à l'issue du procès des barricades) ;
- Dr Jean-Claude Perez, acquitté au procès des barricades.

★ L'ACTIVITE DE L'O.A.S.

PARIS. — A trois reprises, un drapeau de l'O.A.S. est apparu vendredi sur le toit de l'Hôtel-de-Ville de Paris. M. Jean Benedetti, préfet de la Seine,

Le kangourou perplexe

A PREMIERE VUE, l'Australie, la plus grande des îles et le plus petit des continents, n'offre pas un sujet folichon. Des kangourous, des self-men, une certaine manière de boire la bière, des façons abruptes. Ah j'oubliais, des nuées de lapins ayant la myxomatose, des dingos, des hommes abandonnés, qui en sont encore à l'âge de la pierre. Samedi, 5.750.000 citoyens voteront. Qui l'emportera, des libéraux de Menzies, l'actuel dirigeant ou des travaillistes de Calwell ? Le pronostic est malaisé.

L'Australie vient de vivre une année difficile. Les prix galopent. Les loyers s'envolent. Le chômage point. Les immigrés grognent. M. Calwell propose des allocations familiales, des pensions sans augmenter les impôts et en garantissant le plein emploi. Ces offres peuvent allécher l'électeur. Suffiront-elles à assurer la victoire aux travaillistes ; c'est paraît-il douteux.

L'Australie doit prendre de sévères mesures économiques ; d'autant plus que l'Angleterre se prépare à entrer dans le Marché commun.

Elle doit aussi rompre son isolement diplomatique et définir sa politique asiatique. En effet, ce continent de 8 millions de km² est entre la Chine et le Japon, l'Amérique et l'Asie. Son importance stratégique est considérable. Jus'qu'ici Canberra comptait beaucoup sur les USA et la Grande-Bretagne. Celle-ci assume de moins en moins de responsabilités impériales. Elle n'a plus en Asie son importance d'antan. Elle ne règne plus sur le Pacifique. Comment l'Australie va-t-elle désormais se comporter face à l'Asie ? Acceptera-t-elle de servir de trait d'union entre l'Amérique et l'Asie ? Montera-t-elle, en chien hargneux, la garde des derniers vestiges de la puissance blanche ? Servir de trait d'union serait tentant mais est-ce possible quand la Chine s'étale sur des terres qui ne lui appartiennent pas, quand elle se prépare à reprendre et à augmenter l'héritage du Céléste Empire ? Déjà l'Australie doit définir sa position quant au Laos et au Cambodge.

Jacques HELLE.

Réforme de la protection aérienne

BERNE. — En vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 1961, concernant la mise en vigueur et l'introduction de la loi qui modifie l'organisation militaire, la partie militaire du service actuel de la protection aérienne sera attribuée, dès le 1er janvier 1962, au Service territorial et des troupes de protection aérienne du groupement de l'état-major.

En revanche, la partie civile du Service de la protection aérienne (section des mesures civiles, section des constructions et section administrative) sera subordonnée directement au Département militaire fédéral jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi sur la protection civile.

Le projet de cette loi prévoit de rattacher au Département de Justice et Police un Office fédéral de la protection civile. La partie civile du Service actuel de protection aérienne passerait alors à ce Département.

Pour la durée de l'intérim, la direction des sections civiles sera confiée, dès le 1er janvier 1962, à M. Ernst Fischer, chargé

des questions de protection civile au Département fédéral de Justice et Police, qui continuera d'exercer ses fonctions actuelles.

Le colonel brigadier Eric Munch, actuellement chef du Service de la protection antiaérienne, qui s'est acquis de grands mérites dans ce domaine, et notamment dans la constitution et l'instruction des troupes de protection antiaérienne, sera mis en congé le 1er janvier 1962. Atteignant la limite d'âge fin 1962, il sera alors mis au bénéfice de la retraite.

ARRESTATION

GENEVE. — Une Iranienne, étudiante, âgée de 25 ans, a été arrêtée à Genève. Recueillie pendant quelques jours dans les milieux iraniens de Genève, elle en avait profité pour voler une montre valant plusieurs milliers de francs ainsi que des bouteilles de liqueurs qui ont été retrouvées dans des bagages que la jeune fille avait laissés à la consigne en gare d'Annecy.

espionnage en temps de guerre au profit d'une puissance étrangère. Au cours de ce procès, seul le principal accusé égyptien fut condamné à mort et exécuté. Swinburn et Zarb furent respectivement condamnés à 10 et 5 ans de travaux forcés, mais furent libérés par anticipation, le premier en 1959, le second en 1961, à la faveur de la détente intervenue entre Londres et Le Caire.

TRAGEDIE DANS UNE MINE AU PEROU

LIMA. — Douze mineurs ont été tués, le câble de l'ascenseur qu'ils avaient pris s'étant rompu. L'accident est survenu dans la mine d'Atacocha, située au nord de Cerro de Pasco, dans la partie centrale du Pérou.

ENTREVUE BRANDT-STEEL

BERLIN. — M. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, a exposé, vendredi, pendant 90 minutes, la situation de Berlin, à Sir Christopher Steel, ambassadeur du Royaume-Uni à Bonn. Tous deux ont, en outre, examiné les questions qui seront discutées lors de tout prochains pourparlers de Paris. On n'a pas communiqué les détails sur l'entrevue, qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Berlin-Ouest, à Schenberg.

INCIDENT INDO-PORTUGAIS

LISBONNE. — Le poste de police de Polem, à la frontière de Goa, a essuyé dans la soirée d'hier des rafales d'armes automatiques provenant, semble-t-il, de forces installées en territoire de l'Union indienne. Le service d'information a d'autre part officiellement annoncé l'arrestation, dans le même secteur, d'une certaine Laura Sousa, qui se trouvait à la tête d'une foule de manifestants parmi lesquels on notait des fonctionnaires de la police de Korvar et le président du « Congrès national indien » de Misore. Laura Sousa, précise le service d'information portugais, était porteuse de bulletins destinés à recueillir des signatures de Goanais pour un texte réclamant « la libération de Goa ».

Le nouveau conseil d'Etat de Genève

Genève. — La récapitulation des résultats obtenus par les candidats lors de l'élection du Conseil d'Etat, du 3 décembre, a donné les chiffres suivants :

MM. Emile Dupont, chrétien-social, 34.920 voix ; André Chavanne, socialiste, 33.603 ; Jean Treina, socialiste, 33.017 ; René Helg, libéral, 30.897 ; Charles Duchemin, radical, 30.832 ; André Ruffieux, indépendant chrétien social, 30.447 ; François Peyrot, libéral, 30.128. Vient ensuite M. Alfred Borel, qui a obtenu 30.089 voix.

Dans une séance tenue vendredi soir, le nouveau Conseil d'Etat de Genève a réparti les Départements de la façon suivante :
MM. Emile Dupont, département des

Finances et contributions.
Charles Duchemin, Intérieur et Agriculture, avec Département militaire.
Jean Treina, Prévoyance sociale et Santé publique.
René Helg, Justice et police.
André Chavanne, Instruction publique.
André Ruffieux, Commerce, Industrie et Travail.
François Peyrot, Travaux publics.
Le Président du nouveau Conseil d'Etat est M. Emile Dupont et le vice-président M. Charles Duchemin.